

BOUCHERIE CHARCUTERIE
 25.26.05
 25.26.65
 HÔPITAL 15
 NEUCHÂTEL
 QUALITÉ IRRÉPROCHABLE
 CHOIX INCOMPARABLE
 PRIX RAISONNABLE
ROHRER

PAGE 13:
Coup de théâtre en Valais: deux candidats de dernière heure pour le Conseil des États

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE
 TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LES « 13 » A PARIS AU CHEVET DU VIET-NAM

PARIS (AP). — Le ministre canadien des affaires étrangères, M. Sharp, a proposé au cours de la première séance de la conférence internationale de Paris sur le Viet-nam que les membres de la commission internationale de contrôle et de surveillance puissent saisir le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, de toute violation de l'accord conclu le 27 janvier à Paris et que ce dernier ait la possibilité, en cas de nécessité, de convoquer de nouveau la conférence.

Le ministre canadien a annoncé que son pays quitterait la commission, dont il fait partie avec l'Indonésie, la Hongrie et la Pologne, le 30 avril au plus tard si une autorité internationale n'est pas établie pour recevoir les plaintes relatives aux violations du cessez-le-feu ou si la C.I.C.S. n'est pas en mesure de fonctionner efficacement. M. Rogers, le secrétaire d'Etat américain, a également proposé la création d'un « mécanisme simple » de recours en cas de violation mais Hanoi et le G.R.P. se sont déclarés fermement opposés à un recours à l'ONU, ou à la création d'un nouvel organisme. Le porte-parole de la délégation nord-vietnamienne, M. Le, a déclaré que l'accord du 27 janvier offre suffisamment de moyens pour assurer le respect de toutes ses clauses.

Le porte-parole du G.R.P., M. Sau, a affirmé que la création d'un nouvel organisme ne ferait que compliquer les choses puisque existent déjà la C.I.C.S. et les commissions militaires mixtes et que l'accord prévoit un Conseil national de réconciliation et de concorde nationales.

C'est dans la grande salle de l'ancien hôtel Majestic où avait été signé l'accord du 27 janvier que se sont retrouvés les ministres des affaires étrangères des trois parties vietnamiennes, ceux des quatre membres de la commission internationale de contrôle et de surveillance, et ceux des cinq « grands », plus le secrétaire général de l'ONU M. Waldheim.

finale de la conférence sera signée officiellement vendredi.

Le secrétaire d'Etat américain M. Rogers a suggéré aussi que la conférence internationale examine le problème du Laos et du Cambodge et, a-t-il ajouté, pour ce qui est de l'aide au Viet-nam, la conférence ne pourrait rien faire de plus concret et de plus significatif que de contribuer à un tel effort d'assistance, de redressement et de reconstruction.



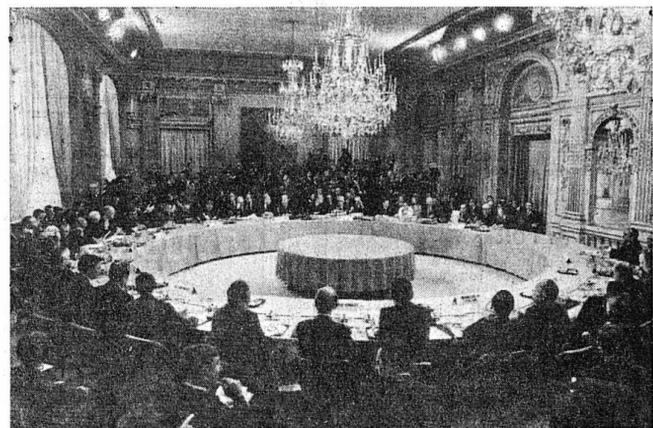
Le « grand » Minh qui a demandé, de Saigon, à être reconnu comme le représentant de la 3me force. (Téléphoto AP)

VENDREDI

Six de ces délégations: Canada, Chine, Etats-Unis, France, G.R.P. et Hongrie sont intervenues au cours de la première séance. Les participants ont pris de nouveau rendez-vous pour ce matin.

Le problème de la présidence ne s'est pas posé. En effet, Américains et Nord-Vietnamiens s'étaient mis d'accord pour attribuer alternativement la direction des débats au ministre canadien, M. Sharp, et au Polonais Olszowski.

Quatre séances plénières ont été fixées: lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi a été réservé pour des travaux de commissions et de délégations. Si ce programme est suivi à la lettre, la déclaration



Vue générale de la séance inaugurale de la conférence internationale sur le Viet-nam. (Téléphoto AP)

Les rescapés des Dents-du-Midi: « Nous sommes prêts à recommencer »

De notre correspondant: Après trois jours et trois nuits d'angoisse pour une vingtaine de sauveteurs, après trois jours et trois nuits de calvaire pour eux-mêmes, les deux alpinistes qui étaient bloqués à plus de 3000 mètres d'altitude dans la paroi nord de la Haute-Cime, en Valais, ont pu être arrachés à la montagne. Ils ont échappé de justesse à la mort, car il semble bien que s'ils avaient dû passer une nouvelle nuit dans la face, par une quinzaine de degrés sous zéro, l'aventure aurait viré au drame.

Lundi matin, le ciel s'étant dégagé, il a été possible au pilote d'Air-glacières Bruno Bagnoud de se lancer dans la montagne avec un hélicoptère et de hisser les deux hommes dans l'appareil au moyen d'un treuil et avec l'aide des guides.

Les deux « naufragés des Dents-du-Midi » Jean-Paul Es-Borrot, de Val-d'Illiez et Raymond Bovier, de Chippis, n'ont cessé de faire preuve d'un moral étonnant. Peu après leur sauvetage, ils ont déclaré être prêts à recommencer en espérant tout de même que la météo leur soit plus favorable. Tous deux refusent de considérer cette escalade hivernale comme un échec, déclarant: « Oui nous n'avons pas pu réaliser cette première hivernale, mais nous avons ouvert trois voies dans cette paroi nord, trois voies qui n'ont même jamais été réalisées en plein été. Notre calvaire a

duré en fait, quatre jours et trois nuits. Il devait faire, la nuit, là-haut une vingtaine de degrés sous zéro, si ce n'est pas trente. Nous avons pu heureusement au moment du changement de temps, nous creuser rapidement un igloo, une sorte de trou sur cette plate-forme de roche située à 150 mètres seulement du sommet. Bien entendu, la dernière nuit fut la plus atroce.

TENIR LE COUP

C'est le moral, la camaraderie, qui nous ont permis de tenir le coup jusqu'à l'aube. Les mots d'encouragement que nous lançait à chaque liaison radio les sauveteurs et nos amis de la vallée nous ont également permis de tenir jusqu'au bout. Malgré tout ce que nous avons enduré, nous sommes décidés à repartir.

Cette paroi nord a scellé à jamais l'amitié qui nous lie.

» La dernière nuit fut épouvantablement longue. Pour éviter les gelures, et pour passer le temps, nous nous sommes massés mutuellement durant une grande partie de la nuit. Le froid qu'il faisait nous réjouissait tout de même puisque nous savions ainsi que le temps se levait et qu'aux premières heures de la matinée nous serions sauvés. »

A LA LIMITE

Plusieurs fois, dans la nuit, le pilote Bagnoud fut invité par des parents et amis des alpinistes à tenter malgré tout le sauvetage. A l'aube il gagna la paroi.

Manuel FRANCE

(Lire la suite en page 13)

LES IDÉES ET LES FAITS Votons non !

Semaine décisive en France et au Chili où le 4 mars les citoyens se prononceront pour ou contre le Front populaire. Mais semaine décisive aussi en Suisse où il faut à tout prix repousser le projet d'enseignement centralisateur proposé par M. Tschudi. A diverses reprises, nous avons déjà souligné la menace que les nouveaux articles 27 de la Constitution font peser sur l'autonomie scolaire des cantons en accordant à la Confédération la faculté de reprendre tout ou partie de l'enseignement secondaire et de l'Université, et en sapant par-là même nos précieuses diversités linguistiques, culturelles et historiques. Il est encore trois arguments qu'il faut avancer pour montrer combien est néfaste une telle centralisation, se substituant à l'esprit concordataire en voie de s'élaborer.

Berne nous fait miroiter que les cantons émergeront plus largement au budget fédéral pour assurer le développement de leurs établissements scolaires. C'est bien là le pire des sophismes. Car enfin, cet argent, c'est nous, contribuables et citoyens cantonnais qui le procurerons. Nos deniers contribueront à couler dans le même moule l'ensemble de la jeunesse helvétique. Alors que, réservés aux Etats, ils seraient les bienvenus pour former cette jeunesse selon ses traditions propres et combien différentes et pour la préparer à assumer les responsabilités de son avenir dans le cadre de ses communautés naturelles, en la soustrayant à l'emprise d'un enseignement étatique et d'un programme commun contraire au fédéralisme.

Le paragraphe premier de l'article 27 dit: « Le droit d'acquiescer une formation est garanti ». C'est là un vœu pie. Il ne suffit pas d'insérer un droit dans une constitution pour qu'il soit effectif. Où perche le bout de l'oreille cependant, c'est lorsqu'on lit plus loin, au paragraphe 3 de l'article 27 bis, que « la formation professionnelle relève de la Confédération ». Or, celle-ci doit être dispensée, dans un pays où l'économie est libre, par les entreprises, par les professions organisées, par les établissements cantonnais. A la limite par le biais de cet arrêté, on pourrait édicter des prescriptions uniformes pour l'apprentissage dans n'importe quel métier et imposer un dirigisme tel que, selon les prétendus impératifs de la « conjoncture » fédérale, les jeunes n'aient plus le libre choix de leur profession.

Dernière proposition, la plus dangereuse peut-être: le même article 27 bis établit les principes relatifs « à l'éducation des adultes ». C'est là une des plus graves atteintes par l'Etat aux droits sacrés de la personne. Dans une démocratie digne de ce nom, l'homme normalement doué, après son apprentissage ou ses études, doit pouvoir se développer, se perfectionner, se cultiver selon ses goûts et selon sa personnalité, étayé seulement par les cadres civiques, sociaux, professionnels, familiaux et religieux qui l'environnent. Et c'est à l'entreprise encore à veiller à le recycler périodiquement au fur et à mesure que progressent les connaissances scientifiques et techniques qui exigent une réadaptation. Au reste, les bourses sont destinées à cette fin. Staline, Mao, Hitler, Mussolini ont prétendu « éduquer » les adultes. On sait ce qui est arrivé.

René BRAICHET

Quand Copernic se promène à 750 kilomètres d'altitude !

De notre collaborateur scientifique:

A l'heure où le savant polonais Nicolas Copernic, né il y a 500 ans, fait l'objet de manifestations commémoratives un peu partout dans le monde, un autre Copernic — OAO-3 de son nom de code — fait également l'admiration des scientifiques, pour des travaux sensiblement plus récents, toutefois. Copernic « OAO-3 » est, en effet, le dernier des satellites astronomiques lancés par la NASA, il y a 5 mois, dont les premiers résultats apparaissent d'ores et déjà comme extrêmement prometteurs.

Lorsque les techniciens de Cap-Kennedy sont parvenus, le 21 août dernier, à placer sur orbite cet observatoire mastodonte lourd de 2,2 tonnes, ils espéraient le voir se diriger vers les étoiles, quelques semaines plus tard, avec une précision d'une seconde correspondant au pointage constant d'une balle de golf à une distance de 10 kilomètres. Une agréable surprise, depuis, est venue les démentir: Copernic s'est révélé 3 fois plus précis, ce qui est un résultat technique extraordinaire dont les astronomes vont directement pouvoir tirer profit!

Les expériences qu'ils ont con-

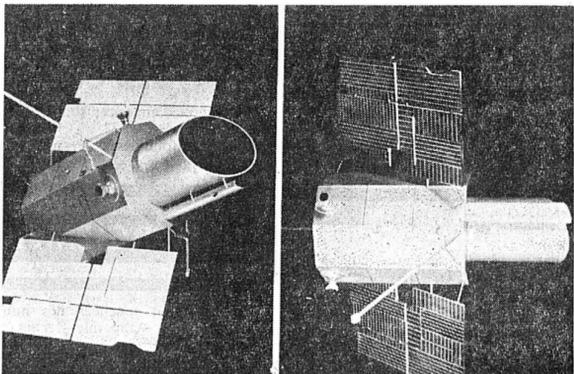
fiées au satellite, et qui ont déjà fait l'objet de plus de 2000 observations, ont eu, en effet, pour objectif, des sources ultraviolettes et des sources de rayons-X qu'il a fallu localiser avec la plus grande précision. L'imposant télescope spatial placé à bord de Copernic, par exemple, a déjà pu localiser et étudier 92 sources ultraviolettes, dont les rayonnements ne parviennent pas aux astronomes terrestres en raison de l'écran atmosphérique.

Copernic a également détecté d'énormes quantités d'hydrogène moléculaire dans les nuages de poussières interstellaires, où il a révélé par ailleurs une concentration surprenante, en dentierium, autrement dit en hydrogène lourd. Il a enfin montré que les particules qui constituent ces nuages de poussières ont une taille bien inférieure à ce que l'on prévoyait, de l'ordre du cent millième de millimètre!

Copernic « OAO-3 » va s'intéresser maintenant de plus près aux surprenantes sources de rayons-X que l'on a découvertes dans l'univers depuis quelques années, en essayant de mieux les localiser et d'en trouver encore d'autres.

Les résultats encourageants enregistrés à propos de OAO-3 surviennent précisément au moment où la NASA a mis définitivement hors service son prédécesseur, OAO-2, lancé il y a plus de 4 ans. Cet autre géant de l'astronomie spatiale aura parcouru 22.000 révolutions autour du globe, et fait près de 25.000 observations.

E. SCHÄERLIG



Copernic est le plus gros satellite astronomique jamais mis sur orbite: sa masse est de 2200 kilos, et il est doté du plus gros télescope spatial, d'un diamètre de 95 centimètres. (Avipress - Schærliig)

Douze ans de prison à l'un des patrons de la bande à Baader

BERLIN (AP). — Horst Mahler, 37 ans, un avocat gauchiste qui était accusé d'être l'un des fondateurs de la bande à Baader et d'avoir participé à une attaque à main armée dans une banque, a été condamné à 12 ans de prison par un tribunal de Berlin-Ouest.

L'accusé avait plaidé non coupable et son avocat a annoncé qu'il ferait appel. A l'énoncé de la sentence, après un temps de silence, ses nombreux jeunes partisans qui occupaient la tribune du public protestèrent vigoureusement aux cris de « décision honteuse », « sales cochons », si bien que le président du tribunal fit appel à la police pour rétablir l'ordre.

Andreas Baader et ses lieutenants qui sont également en prison avec la plupart des autres membres de la bande et qui seront jugés séparément, avaient été cités comme témoins au cours du procès. Ils avaient, pour la plupart, refusé de déposer et, au lieu de répondre aux questions, engageaient de longs dialogues idéologiques avec Mahler, le tribunal préférant ne pas les interrompre pour éviter que la défense ne dépose des conclusions.

Les mesures de sécurité avaient été

renforcées autour du tribunal qui jouxte la prison du Moabit. Des policiers en armes en gardaient les abords derrière des barbelés.



Horst Mahler

(Téléphoto AP)

LA PAIX, À QUEL PRIX ?

Ces palabres autour du tapis vert à Paris; ces bombardements américains qui reprennent au Cambodge; ces escarmouches au Laos; ces incidents par centaines qui se perpétuent au Viet-nam du Sud, avec des blessés et aussi des tués, malgré le cessez-le-feu vieux d'un mois: va-t-elle durer longtemps encore, cette incohérence? Faudra-t-il s'habituer à vivre éternellement dans l'absurde?

Ou ne s'agit-il, somme toute, que de soubresauts, de spasmes, d'autant plus longs à disparaître que le grand désordre guerrier s'est tout de même prolongé, lui aussi, pendant une éternité? Verra-t-on bientôt la fin? Quelle fin? La paix? Une vraie paix, signée, paraphée, garantie, sans bavures, à l'euro-péenne?

Ou une paix à l'asiatique, raffinée, vicieuse, envenimée, traîtresse, truffée de pièges et de supplices chinois? Les pessimistes ne manquent pas, pour dire: « Cette vieille guerre d'Indochine, après tout, à deux reprises elle était sur le point de se terminer, d'abord avec Ho Chi-minh en 1946, puis après Dien Bien-phu en 1954; elle est repartie chaque fois de plus belle, et avec quelles nouvelles envolées vers d'imaginables escalades! Jamais deux sans trois... »

Nous y voilà donc! Y aura-t-il une troisième « reprise », comme pour un bon spectacle au cinéma ou au théâtre? Les paris sont ouverts. Bien des gens se passionnent autour des meneurs du grand marchandage.

L'Indochine; les deltas inondés; les traquenards sur les diguettes des rizières (un grain de riz égale une goutte de sang...); la jungle insondable avec ses tigres, ses éléphants et ses pythons; la montagne et ses guerriers d'un autre âge, à moitié nus; les confins toujours si mystérieux de la vieille Chine du Yunnan, du Kouang Si et du Kouang Toung; quel merveilleux terrain, pour gangrener de l'intérieur la paix des diplomates et des négociateurs en complet-veston!

Combien faudra-t-il la payer, la vraie paix, propre, authentique, solide, bien portante: deux milliards, cinq milliards, dix milliards de dollars? Chinois et Soviétiques ont besoin d'argent, de beaucoup d'argent, énormément d'argent. Ils savent qu'il faut prendre l'argent là où il est.

La paix a encore une chance d'être sauvée.

R.A.

L'actualité régionale:
 pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse:
 page 13

Les sports: pages 20 et 21

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV:
 page 25

Dernière heure et bourses:
 page 27

Une voiture se jette contre un chasse-neige près de Pontarlier: deux morts, deux blessés (Page 9)

Empoisonnement du canal de la Broye: acte crapuleux? (Page 11)

Deux alpinistes anglais tués par une plaque de neige au Cervin (Page 13)

A Neuchâtel et dans la région

A la Salle des conférences

Un récital Chopin par Ruth Slenczynska pour le cinquième concert d'abonnement

On se souvient du succès remporté il y a deux ans par cette brillante pianiste polono-américaine, dont le talent et la forte personnalité nous avaient alors vivement impressionnés. Succès dû notamment à une magistrale interprétation de douze « Etudes » de Chopin.

C'est dire que nous attendions avec impatience le concert de jeudi, tout entier consacré au maître polonais. D'un bout à l'autre de ce récital, s'est affirmée la « classe » vraiment internationale de Ruth Slenczynska, dont la vision très personnelle de l'œuvre de Chopin est mise en valeur par une éblouissante maîtrise pianistique.

Vivant paradoxe, cette interprète, qui paraît si menue devant son instrument, dispose d'une puissance sonore proprement incroyable! Jeu de concert par excellence, qui passe avec aisance de l'extrême douceur au fortissimo le plus soutenu, qui ne connaît aucune faiblesse, aucune irrégularité, et que l'on sent soumise à une intelligence lucide, à une volonté de fer.

Il n'y a pas trente-six façons de jouer Haendel, Mozart ou Ravel. L'étonnante richesse et polyvalence de la musique de Chopin autorise, elle, plusieurs interprétations différentes, toutes valables et comme complémentaires, d'une même œuvre. Chopin sensible et passionné de Martha Argerich, Chopin musclé de Perlemuter, Chopin lumineux de Lipati, Chopin merveilleusement équilibré de Rubinstein, où l'élegance, la vigueur et la noblesse se rejoignent. Seul le Chopin sentimental et à l'eau de rose, à l'usage des pensionnés, tend aujourd'hui à disparaître...

Puissant, chaleureux, souvent dramatique et toujours riche de sens: tel est le Chopin essentiellement viril — encore un paradoxe! — que nous propose Ruth Slenczynska. Dès le début, ce fut l'exécution extraordinaire et dynamique du tumultueux premier « Scherzo ». Tout aussi convaincante, celle du 10^{me} « Nocturne » dont l'ample déclamation lyrique est interrompue par le pathétique épisode central. Après la brillante « Mazurka » en ré majeur, un des grands

moments de la soirée: l'interprétation haute en couleur et admirablement construite de la « Sonate » en si mineur, avec ses alternances presque beethoveniennes de tensions et de détentes. Enfin, si la « Berceuse » ne nous a pas apporté de révélation particulière, on ne peut que s'incliner devant cette très belle version des 24 « Préludes », riche en contrastes, et qui confère aux plus dramatiques d'entre eux — notamment au tout dernier, en ré mineur — une puissance, un relief exceptionnels.

Certes, j'aurais souhaité, au cours de ce récital, un peu plus de charme encore, de spontanéité surtout... et parfois moins d'insistance dans la façon de s'exprimer (je pense ici à certaines exagérations rythmiques, assez discutables, dans le final de la Sonate).

Il n'en demeure pas moins que Ruth Slenczynska, qui fut longuement applaudie et bissée par une salle comble, nous est apparue comme l'un des plus pénétrants interprètes de Chopin que nous ayons entendus jusqu'ici.

L. de Mv.

Au Conseil général de Marin-Epagnier Ne plus bâtir pendant un an, c'est aussi lutter contre l'inflation

De notre correspondant :

Le Conseil général de Marin-Epagnier a siégé sous la présidence de M. Maurice Wormeille qui souhaita la bienvenue à MM. Gilbert Rochat et Jean Ryser, nouveaux conseillers, puis donna lecture de la lettre de démission de la commission du budget et des comptes de Mme Janine Perriard pour raison d'incompatibilité.

En vigueur depuis le 25 septembre 1970, le règlement d'urbanisme présente certains défauts dont on s'est rendu compte à l'application. Il convient de les corriger. A la suite d'interpellations au Conseil général, le Conseil communal a décidé, en plein accord avec la commission d'urbanisme, de procéder à une révision du règlement et de régler en même temps quelques problèmes de zonage.

Pour travailler efficacement, le Conseil communal propose de prendre des mesures

provisionnelles en interdisant de bâtir sur tout le territoire communal.

En vertu de récentes décisions du Conseil d'Etat et du Tribunal fédéral, il appartient au Conseil général de se prononcer à ce sujet. Aussi le Conseil communal a-t-il résolu, d'entente avec la commission d'urbanisme, de décréter une interdiction de bâtir d'une durée de douze mois, exception faite de deux projets ayant déjà obtenu la sanction préalable, soit un immeuble commercial et localisé à la rue Bachelin et un lotissement aux Perrelets pour deux localités et un établissement public.

Les groupes libéral et radical appuient le projet tandis que le groupe socialiste ne paraît pas convaincu de l'efficacité des mesures proposées. Le Conseil communal pense que l'interdiction stabilise le prix de la construction, donnera un répit pour établir l'infrastructure et évitera un chantier général sur tout le territoire communal.

Quant à l'exception en faveur de deux projets sanctionnés provisoirement, elle évitera des demandes éventuelles de dommages-intérêts. Au vote, la proposition du Conseil communal est approuvée par 28 voix contre cinq et deux abstentions.

La construction d'un groupe d'immeubles dénommé « Cité-Robinson » a entraîné la construction d'un trottoir en bordure de la route de la Tène, qui a nécessité l'acquisition de terrain. La transaction pour 157 mètres carrés cédés par trois propriétaires, se fera au prix de 20 fr. le mètre carré tandis que la Fondation Kyburz et Cie S.A. cède gratuitement 131 mètres carrés au domaine public. L'arrêté qui règle en outre la rectification d'un droit de passage est voté à l'unanimité.

Par suite du transfert de l'office postal, la direction de Coop-Neuchâtel a demandé de pouvoir occuper les locaux devenus disponibles au rez-de-chaussée de la maison de commune. Moyennant l'adoption du prix de location, le Conseil communal est d'accord de faire des transformations nécessaires dévisées à 60.000 fr. comprenant le prolongement de la vitrine, le déplacement de la cabine téléphonique publique et l'aménagement d'une nouvelle entrée. Le crédit a été accordé à l'unanimité.

Pour financer différents travaux décidés au cours de l'année dernière, le Conseil communal demande l'autorisation de souscrire un emprunt de 1.800.000 fr. après de la centrale d'émission des communes suisses à un taux de 5 1/2% y compris les frais. Sans discussion, l'autorisation a été accordée à l'unanimité.

NOMINATIONS

Par suite de départs ou de démissions, les nominations suivantes ont eu lieu tacitement : à la commission scolaire, M. Gilbert Rochat (soc.) en remplacement de M. Robert Kühne ; à la commission de la Tène, M. Jean Ryser (soc.) en remplacement de M. Kühne ; à la commission d'urbanisme, M. Jean-Claude Jacot (soc.) en remplacement de M. Jean-Claude Cornu ; à la commission du budget et des comptes, M. Wolfgang von Burg en remplacement de Mme Janine Perriard.

Le règlement général de commune datant de 1923, complété et modifié au cours des ans par des décisions du Conseil général a besoin d'une refonte et une commission désignée en 1972 a procédé, en six séances, à l'élaboration d'un nouveau règlement comprenant 106 articles répartis en 9 chapitres.

M. Claude Borel, président de la commission, signale les principales modifications proposées qui portent sur les modes d'intervention au Conseil général, la création ou la suppression de diastères, l'attribution de jetons de présence aux membres des commissions, etc. L'assemblée a procédé ensuite à l'examen du projet, article par article, dont certains feront l'objet d'une nouvelle rédaction par le Conseil communal qui s'inspirera des opinions exprimées puis le tout sera repris en deuxième lecture dans une prochaine séance.

L'histoire (du 1er mars) racontée aux gymnasiens...

Voici la seconde partie du texte d'un montage audio-visuel réalisé par un professeur d'histoire du gymnase de Neuchâtel M. Claude-Alain Clerc, à l'occasion du 1er Mars 1848. Nous sommes le mardi 29 février :

«... Au Locle, la République étant établie, la proclamation suivante fut adressée aux habitants :

«Une révolution pacifique vient de s'accomplir dans notre localité. Les pouvoirs civil et militaire viennent d'être remis entre nos mains.

«Nous en usons de suite pour vous recommander le calme et l'ordre, qu'au besoin nous saurons maintenir.

VOICI NOTRE PROGRAMME

« Oublié complet du passé.

« Respect des personnes et des propriétés.

« Ordre fondé sur la LIBERTÉ. »

Des courriers furent expédiés dans toutes les localités du canton pour informer les comités de la République avait été proclamée au Locle et à la Chaux-de-Fonds.

Laissons notre témoin poursuivre son récit :

« Les habitants de Travers, en apprenant ces mouvements, arborèrent aussitôt immodérément la bannière fédérale: les hommes valides prirent les armes, s'emparèrent de la salle de justice, désarmèrent un gendarme et un justicier, et le comité qui se forma à l'instant, reçut la démission du lieutenant-civil M. Jean-Louis Montandon.

« Deux courriers... qui avaient été momentanément retenus à la Sagne, rapportèrent au comité de la Chaux-de-Fonds que les Sagnards étaient sous les armes et se préparaient à soutenir la paternelle et légitime domination du roi. «... La nuit se passa tranquillement, mais le lendemain était affreux. La neige fouettée par un vent violent tombait par tourbillons et en abondance: le qui-vive des sentinelles, mêlé aux éclats de la tourmente, ajoutait quelque chose de grave et de solennel à cette première nuit de la République. »

LES EXILÉS DU VALLON DE SAINT-IMIER

Au cours de la nuit du 29 février au 1er mars, Ami Girard et quelque trois cents hommes arrivèrent à la Chaux-de-Fonds. C'étaient pour la plupart des patriotes neuchâtelois qui avaient dû s'exiler à cause de leurs opinions politiques et qui s'étaient

installés dans le vallon de Saint-Imier.

Dans la matinée, les républicains du Jura neuchâtelois se rassemblèrent à la Chaux-de-Fonds et se préparèrent à marcher sur Neuchâtel. Un gouvernement provisoire présidé par Alexis-Marie Piaget devait rejoindre la troupe dans le chef-lieu et y proclamer la fin du régime prussien.

Reprenons le récit du « Républicain » :

«... Une missive annonçait au comité que les Sagnards avaient établi, pendant la nuit, un poste à la Corbatière; qu'ils avaient franchi la montagne, de grand matin, au nombre d'environ 270, en passant par Tête-de-Ran; que leurs rangs s'étaient grossis en route par la jonction des royalistes du Locle, des Planchettes, des Epalmures et de la Chaux-de-Fonds; et qu'ils s'acheminaient du côté de Valangin... A dix heures du matin, au commandement de: « En avant! », que fit entendre M. Fritz Courvoisier, chargé de diriger l'expédition, la petite troupe, au nombre de près de 800 hommes, se mit en marche au milieu de la foule, qui les accompagna longtemps par les cris de: « Vive la République neuchâteloise! », « Vive la Suisse! », « Vive les patriotes! »

Au moment où la troupe s'ébranlait, arriva une lettre de Neuchâtel apportant la nouvelle que le gouvernement s'était décidé à ne pas résister...; qu'en conséquence la garde soldée avait été licenciée et qu'ordre avait été expédié aux hommes réunis à Valangin de se disperser. »

La neige continuait à tomber par rafales. Deux triangles précédaient la petite troupe. Deux chars de victuailles la suivaient. Vers midi, après un arrêt à la Vue-des-Alpes, la colonne entama sa descente sur le Val-de-Ruz. A Malvilliers, on arrêta et désarma une trentaine de Sagnards qui revenaient du camp de Valangin.

Valangin n'opposa aucune résistance. Les patriotes s'emparèrent de deux canons, puis continuèrent en direction de Neuchâtel. A cinq heures et demie de l'après-midi, Fritz Courvoisier et ses hommes firent halte à Pierre-à-Bot pour y attendre le gouvernement provisoire. Deux heures plus tard, celui-ci n'était toujours pas arrivé. Les chefs républicains décidèrent alors de reprendre la route car la nuit tombait et leurs hommes souffraient de la faim et du froid. Quelques instants plus tard, la colonne entra dans une ville silencieuse et peu éclairée. Des cantonnements furent préparés pour accueillir la troupe tandis qu'une compagnie montait au Château qu'elle prit sans rencontrer de résistance. Il était sept heures du soir.

LE 2 MARS, LE DRAPEAU FÉDÉRAL...

Laissons maintenant le pasteur royaliste James Du Pasquier raconter l'arrivée des républicains à Neuchâtel :

«... A 7 h, ils arrivèrent et se mettent en bataille devant le Gymnase. On dit qu'il y a eu de grands cris poussés à leur entrée en ville, mais ici, nous n'avons encore rien entendu, notre quartier est aussi calme et aussi tranquille que si nous étions en pleine paix. A 7 h 30, ils montent au Château, ils ont de l'artillerie, les tambours battent la charge, une petite foule les accompagne en criant: « Vive la Suisse! », « Vive la République! ». Je pense qu'ils se caseront

Lire également d'autres

Informations neuchâteloises en pages 9 (tribunal de police de Boudry et concert au Lyceum-club); 27 (mise des vins à Cressier, exposition Jean-Pierre Humbert à Neuchâtel, assemblée de détaillants au chef-lieu), (le problème des tilleuls de la Coudre et le tour de ville).

La jolie Galerie l'Escarbot, située dans le vieux bourg du Landeron, expose depuis samedi les œuvres récentes, sculptures, les bas-reliefs et dessins, de Michel Engel. Né en 1938, à Paris, Michel Engel habite et travaille à Virelax, dans le canton de

Berne. Après avoir fait ses écoles en Suisse et en France, il a débuté dans la carrière de peintre en 1958, et de sculpteur en 1966. En 1972, il exécute un bas-relief pour le collège Sahlgut, à Biemme. En 1973, il a réalisé encore deux bas-reliefs pour le nou-

veau bâtiment de l'Office de la circulation à Berne.

Michel Engel a exposé déjà à de nombreuses reprises, soit en participant à des manifestations de groupes, comme « L'œuvre d'art dans l'usine », la grande exposition collective qui eut lieu en 1968, à la fabrique Suchard, à Serrières, soit dans les expositions personnelles, à Biemme, Granges, la Chaux-de-Fonds, Porrentruy, Zurich, Soleure, Winterthour.

SURPRISE

A première vue, les œuvres de Michel Engel ont de quoi surprendre, car ce ne sont pas, à proprement parler, des sculptures, mais des assemblages de pièces de métal, en somme de la ferraille. Que penser de toute cette ferraille? Comment la juger? Selon quel critère? On regarde, on réfléchit, on se pose la question.

Une première leçon s'éveille en nous, lorsque l'idée nous vient de comparer les dessins avec les sculptures. Car le principe en est le même, mais dans le dessin l'esprit, la fantaisie, l'imagination de l'artiste a pu

œuvrer et construire librement, en une seule coulée, tandis que dans la sculpture l'effort, la volonté d'expression a été limité, contrôlé, peut-être même partiellement entravé par la nécessité d'appliquer l'une sur l'autre des pièces de métal, dont l'assemblage, même là où il est réussi, conserve quelque chose d'hétéroclite et de saugrenu, comme si finalement l'œuvre échappait au créateur, pour revêtir une sorte de vie indépendante et autonome, à vrai dire un peu inquiétante.

Le thème traité par Michel Engel, c'est évidemment la vie moderne, mécanisée, assujettie à la machine et comme martyrisée par elle. La machine dépasse l'homme, et

A propos du parc des Cèdres à Boudry

Nous avons annoncé dans notre dernière édition que les catholiques de la Coudre avaient fêté en grande pompe la rénovation de la chapelle Saint-Norbert. Des lignes ayant sauté dans la précédente édition, il fallait lire que les murs de celle-ci sont maintenant peints en blanc et le plafond est d'un gris-bleuté clair qui donne à l'édifice un maximum de luminosité. La chaire a également été remplacée par un ambon plus sobre dans le chœur. L'installation électrique a aussi été renouvelée, sauf celle du chœur, assurant ainsi une meilleure lumière.

Nous avons publié, les 13 et 27 janvier, deux articles relatifs au parc des Cèdres à Boudry. Les promoteurs du nouveau complexe immobilier nous font savoir, par l'intermédiaire de leur mandataire, que le projet de construction qui a été autorisé par le Tribunal fédéral, n'a été après qu'une seule propriétaire ait vainement tenté de s'y opposer et que, contrairement à ce qui a été allégué, aucun des cèdres n'a été abattu. Seuls quelques sapins efflanqués ont dû l'être dans le cadre de l'élagage de la route cantonale. Les arbres abattus seront d'ailleurs replantés.

Le mandataire des promoteurs fait remarquer en outre que s'ils avaient appliqué strictement le règlement d'urbanisme, ils auraient pu édifier sur le terrain acquis 130 logements. Ils ont présenté un projet qui se limite à 78 logements dans le but précisément, de sauvegarder la beauté du parc, lequel sera conservé dans toute sa majesté.

Le troisième homme était vigneron, soignait méticuleusement ses ceps, s'y rendait à scooter, véhicule aussi célèbre que ses voitures puisqu'il portait une plaque facilement identifiable: « NE 1 ». M. Benoit Roulet était âgé de 81 ans. Rien ne laissait présager une fin aussi brutale. Il y a quelques jours, il avait encore assisté à une séance du comité de la section neuchâteloise du TCS dont

Qui ne connaissait Benoit Roulet, ses culottes de golf, son œil malicieux, son sourire, ses voitures anglaises? Cet homme charmant et charmant causeur savait par cœur le canton et ses habitants. Brillant conteur, il était riche de milliers d'anecdotes du terroir et ses propos, pleins de malice et dépourvus de toute méchanceté, étaient souvent un régal pour son entourage.

Chez Benoit Roulet, il y avait trois hommes. Le premier fut fonctionnaire cantonal, travaillant déjà à l'intendance des bâtiments de l'Etat, puis, jusqu'en 1957, au contrôle des communes où, dans les années de guerre, il s'était notamment occupé des compatriotes rapatriés de l'étranger. L'heure de la retraite ayant sonné, Benoit Roulet ne désarma pas. Cet excellent conducteur dont on louait les réflexes sûrs et la prudence travailla alors pour un garage de Neuchâtel, convoyant des véhicules neufs qu'il allait chercher en Suisse allemande ou à Genève.

Mais là ne s'arrêtaient pas ses nombreuses activités. M. Benoit Roulet fut également, de 1921 à 1968, membre du Conseil général de Corcelles-Cormondrèche, assemblée dont il assumait la secrétariat dès 1924. Il était aussi secrétaire du conseil d'administration des Caves du Prieuré et c'est parce qu'il aimait tant sa commune et parce qu'il s'était penché, très tôt, sur les problèmes de circulation qui s'y posaient, qu'il rendait régulièrement compte de la vie du village dans les colonnes de notre journal.

La voiture fut l'une de ses grandes passions. Entré dans les années trente à la section neuchâteloise du Touring-club suisse, il portait un intérêt très vif à tout ce qui touchait à l'automobile. Correspondant de la Revue automobile, il fut aussi celui du journal « Touring » et sa signature, tout le monde la connaissait: « NE 100 », c'était aussi le numéro des plaques de contrôle de sa voiture. Il était aussi membre de l'Auto-moto club de la Côte neuchâteloise dont il fut, en 1927, l'un des sept fondateurs. Et il y a une dizaine d'années, il n'hésita pas à aller en Angleterre chercher des voitures de sport pour le compte d'un autre garage du chef-lieu. Après une telle épreuve de force, car c'en était une à son grand âge, il ne manquait jamais de donner ses impressions, de parler de la voiture qu'il avait ramenée, du voyage aller, en train, jusqu'aux environs de Londres.

Le troisième homme était vigneron, soignait méticuleusement ses ceps, s'y rendait à scooter, véhicule aussi célèbre que ses voitures puisqu'il portait une plaque facilement identifiable: « NE 1 ». M. Benoit Roulet était âgé de 81 ans. Rien ne laissait présager une fin aussi brutale. Il y a quelques jours, il avait encore assisté à une séance du comité de la section neuchâteloise du TCS dont

LA COUDRE

La rénovation de la chapelle

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

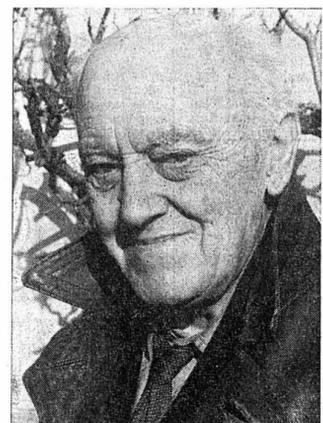
La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.

La rénovation de la chapelle de la Coudre a été menée à bien.



Le programme électoral et les candidats du parti radical

Le parti radical a défini un programme qui tend plus à l'amélioration des structures qu'à la création de nouveaux équipements. En matière de sauvegarde du sol, il est d'avis qu'il faut repenser le droit de propriété. Le citoyen devrait conserver le droit d'acquiescer ou de vendre, mais le changement dans l'utilisation du sol ne devrait pas intervenir sans l'assentiment de l'Etat.

D'autre part, afin de favoriser le développement économique harmonieux du canton, le parti radical propose la création d'un institut économique ouvert au dialogue entre l'économie et la politique, le maintien de l'épargne neuchâteloise dans le canton, le développement de la recherche horlogère, enfin la formation continue des adultes.

Le parti radical propose encore la création d'une association des communes qui serait consultée avant la mise en vigueur de nouvelles lois et préconise enfin une politique hospitalière qui tienne compte de facteurs régionaux et géographiques faisant de l'Etat un élément de coordination.

Voici les candidats que le parti radical présentera pour les élections au Grand conseil :

District de Neuchâtel : Mme Odette Bardet-Huguenin, ménagère ; MM. Daniel Blaser, avocat-notaire, député ; Pierre Desaulles, économiste ; Mlle Tilo Frey, directrice de l'école professionnelle de jeunes filles, députée ; M. Claude Frey, économiste, secrétaire-général adjoint du parti radical suisse ; Mme Yvette Froidevaux-Grison, professeur de musique ; MM. Gustave Mistl, directeur de l'école professionnelle, député ; André Porchet, chirurgien FMH ; Roger Prébandler, maître ramoneur ; Jean Rezzonico, entrepreneur ; Jean-François Sandoz, technicien constructeur ; Rodolphe Stern, chef de service aux PTT, député ; Pierre-Alain Zürcher, professeur de mathématiques ; Walther Zahnd, conseiller communal, député (Neuchâtel) ; M. Werner Harlachner, architecte (le Landeron) ; M. Gilbert Droz, chef du personnel (Marin) ; M. Jean-Louis Richard, agriculteur, député (Enges) ; M. Francis Schaeppi, agriculteur, député (Lignéres) ; M. Jean-Georges Vacher, horticultrice, député (Cressier) ; M. Raymond Pizzera, architecte (le Landeron).

Ne se représentent pas : MM. Pierre Girardet, Roger Payot, Pierre Meylan, Jean-Claude Duvalin, et André Chappuis.

District de Boudry : MM. Hubert Donner, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, député (Auvier) ; Bernard Grandjean, directeur de Cescolo (Bevaix) ; Jean-Georges Bernhard, architecte (Boudry) ; Charles-André Farron, ingénieur (Bout-Dessous) ; MM. Olivier Béguin, fondé de pouvoir, député, Blaise Galland, avocat et Rodolphe Kiefer, licencié en sciences économiques (Colombier) ; Mme Claudine Soguel et M. Pierre Duckert, entrepreneur (Corcelles-Cormondrèche) ; M. Pierre Debrat, architecte, et Daniel Eigenmann, secrétaire cantonal du parti radical neuchâtelois (Cortaillod) ; Mme Denise Wyss-Boudry, assistante sociale, députée, M. François Ray, industriel et M. Claude Weber, mandataire commercial, député (Peseux).

Ne se représentent pas : MM. Pierre Hauser, Maurice Challandes et V. Maumury.

District du Val-de-Ruz : MM. Fernand Marthaler, ingénieur agronome, député (Cernier) ; Marcel Veuve, agriculteur, député (Chézard) ; Charles Maurer, député (Villiers) ; Mme Evelyn Schüller, secrétaire (Dombresson) ; M. Auguste Martin, entrepreneur-transport (Fénelin) ; M. Félix Bernasconi, entrepreneur, député (les Geneveys-sur-Coffrane).

District du Val-de-Travers : MM. Claude Emery, chef de service, député (Couvet) ; Jean-Louis Barbezat, industriel, député (Fleurier) ; Jean Ruffieux, gérant de la société d'agriculture, député (Boveresse) ; Pierre Wyss, industriel, député (Travers) ; Rémy Hamel, horticultrice (Noiraigue) et Willy Lambelet fils, entrepreneur (la Côte-aux-Fées).

Ne se représente pas : M. Willy Lambelet. **District de la Chaux-de-Fonds :** MM. Renaud Bieri, ingénieur civil, député ; Jean-François Bippert, chef de service ; André Brandt, avocat-notaire, député ; Roland Châtelain, avocat, député ; Maurice Favre, avocat-notaire, député ; Mme Renée Forestier, commerçante ; MM. Henri Jeannod, directeur commercial ; Wilfried Jeanneret, chef de fabrication ; Daniel Mathez, graveur ; Robert Moser, conseiller communal, député ; Eric Othenin-Girard, programmeur ; Henri Rais, agriculteur ; Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtelois ; député ; Bernard Voiriol, directeur de la Maison des jeunes ; Jean-Louis Vuille, ingénieur en informatique, tous de la Chaux-de-Fonds.

M. Bernard Frei, maréchal, (la Sagne). **District du Locle :** MM. René Beiner, conseiller communal ; Pierre Brossin, sous-directeur école secondaire ; Denis Guillet, agent de planning ; Elio Peruccio, avocat-notaire ; et Albert Rossette, directeur technique (Le Locle).

M. Claude Matthey, restaurateur (les Bressens).

Les radicaux et la votation fédérale

Avant la votation fédérale des 3 et 4 mars, le comité directeur du parti radical neuchâtelois recommande d'approuver l'article sur l'encouragement à la recherche scientifique. En revanche, il ne fait aucune recommandation pour les nouveaux articles constitutionnels sur l'enseignement. Ces articles présentent en effet, à côté d'avantages réels qui permettraient de les soutenir, des dispositions difficilement admissibles.

Le parti radical regrette ainsi que l'on propose l'inscription d'un droit — le droit à la formation — dans la Constitution. En matière d'enseignement, l'Etat doit faire son devoir non pas avec des formules vides de sens, mais par l'application de mesures pratiques. De plus, si ces articles sont acceptés, la Confédération pourra édicter des prescriptions sur la coordination scolaire. Or, s'il est bon que la Confédération encourage les efforts des cantons, par contre il ne paraît pas souhaitable que le pouvoir central dispose d'un droit de réglementation en matière d'enseignement obligatoire. Cela va à l'encontre de l'autonomie des cantons. Enfin la Confédération pourra aussi créer des établissements d'enseignements supérieurs, participer à la gestion de tels établissements ou les reprendre entièrement ou en partie.

Cette disposition paraît fâcheuse. Les cantons doivent continuer à gérer les universités à l'aide de leurs propres ressources, et celles qui se procureront par ailleurs avec d'autres cantons que leur allouera la Confédération. De plus la prise partielle d'une université présente des risques graves. Pourquoi la voie concordataire, praticable au niveau primaire et de la scolarité obligatoire en général ne pourrait-elle pas être suivie au niveau universitaire ?

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de
8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est
ouverte du dimanche au vendredi soir,
de 18 h à 24 h. La rédaction répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception
de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à
15 heures peuvent paraître le surlende-
main. Pour le numéro du lundi les an-
nonces doivent parvenir à notre bureau
le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le
numéro du mardi les annonces doivent
parvenir à notre bureau le vendredi
jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance
et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis
mortuaires sont reçus à notre bureau
jusqu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être
glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir
jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et
jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que les avis tardifs dont la hau-
teur est fixée au maximum à 50 milli-
mètres et de 50 millimètres pour les
réclames.

IMMEUBLES

BOUDRY, à vendre pour printemps
1973 bel

appartement
de 4 pièces

92 m², avec balcon, cuisine équi-
pée, situation tranquille.
Prix: SFR 130.000.—.
(1re hypothèque gar.).
Renseignements: tél. 42 38 47.

Je cherche à acheter ou à louer
petite

maison de campagne

avec jolie vue et confort moderne,
région Littoral, entre Neuchâtel et
Yverdon.

Adresser offres écrites à KG 527
au bureau du journal.

Ile de rêve Majorque

Placement immobilier

7% d'intérêts net

très forte plus-value construction
qualité suisse référence bancaire
suisse.

Je souhaite être renseigné gratui-
tement et sans engagement

Nom:

Rue:

Lieu:

Tél.:

S'adresser à case postale 104,
2560 Nidau.

Particulier cherche

TERRAIN

pour construction
villa, 800-1200 m²,
région Littoral ou
Val-de-Ruz.

Adresser offres
écrites à 242-833 au
bureau du journal.

Pour cause

de décès,
à vendre

motel-garni

très bien situé,
à proximité
de station de cure,
avec 50 lits environ.
Grand parking,
5400 m² de terrain.
Appartement de luxe
en attique pour
le restaurateur.
Prix: Fr. 1.250.000.—.
Pour de plus amples
renseignements,
écrire sous chiffres
A 920092
à Publicitas,
rue Neuve 48,
2500 Bienne.

Près Alassio

Riviera des fleurs,
climat idéal,

appartement

avec vue mer,
situation magnifique
dans les oliviers,
seulement: Fr. 45.800.—.

INTER SERVICE,
Cité 15, Genève.
Tél. (022) 21 56 44.

APPARTEMENTS
DE VACANCES

CERVIA
ADRIATIQUE
Etié 1973: à louer
MAISONS ET
APPARTEMENTS DE
VACANCES
Tout confort. Plage privée.
Prix avantageux.
Renseignements:
J.P. Trümpler, case postale
6305 Zoug 3, T. 042/21 12 95

A LOUER

A louer à Neuchâtel (fbg de l'Hô-
pital), pour avril 1973,

locaux commerciaux

2 fois 128 m².
Ces locaux, avec 2 vitrines, peu-
vent convenir également pour pe-
tite industrie, salle d'exposition, etc.

Adresser offres écrites sous chif-
fres 87-231 aux Annonces Suisses
S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Cressier

A louer dans Immeuble neuf
beaux appartements de

2 1/2 et 3 chambres

frigo, tapis tendus, dévaloirs,
ascenseurs, tout confort.

Libre immédiatement ou pour
date à convenir.

S'adresser à l'Etude Wavre,
Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

Immeuble U.B.S.
YVERDON

Il reste à louer dans cet ensemble commercial constituant un centre
d'affaires des plus intéressants (banque, administrations cantonales,
bureaux technique et commercial, cabinet médical, etc.)
une surface d'environ 180 m² comme

MAGNIFIQUE MAGASIN

aménagement final au gré du preneur, long bail.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE DERIAZ
CASINO 6 024 / 2 61 68
1401 YVERDON

A louer
à Villars-Bourquin
bel

appartement
2 chambres

cuisine, mi-confort,
tranquillité.
Ernest Favre,
tél. (024) 3 12 28.

A louer à Boudry

local
industriel

75 m², accès facile,
avec
éventuellement
au premier étage
entrepôt de 150 m².
Tél. (038) 46 12 58.



Neuchâtel cherche

APPARTEMENT

de 3 pièces avec confort.
Loyer modéré.
Tél. (038) 25 37 21, Interne 21.

MIGROS

Nous cherchons
pour l'un de nos employés

appartement
de 3 pièces

dans la région Hauterive - Saint-
Blaise - Marin.

Veillez adresser offres ou télé-
phoner à la Société Coopérative
MIGROS NEUCHÂTEL, téléphone
33 31 41, pendant les heures de
bureau.

CHAMBRES

A louer dès le 1er avril 1973

chambre indépendante

non meublée avec jouissance des
W.-C. et douches, 195 fr. par mois,
tout compris.

Pour visiter: tél. (038) 24 57 73,
M. de Marco, Chasselas 12,
Neuchâtel.

Pour traiter: tél. (021) 22 29 16,
Service Immobilier Bâloise,
Lausanne.

A toute demande de renseignements, prière
de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

Le Fonds national suisse
de la recherche scientifique
met au concours le poste de

SECRÉTAIRE SCIENTIFIQUE
ADJOINT

de la Division biologie et médecine

Le titulaire travaillera en étroite collaboration
avec le secrétaire scientifique de la Division et
l'assistera dans ses diverses activités.

Il se verra notamment confier les tâches sui-
vantes:

- les contacts avec les requérants et les béné-
ficiaires de subsides du Fonds national;
- l'exécution de travaux divers pour les mem-
bres du Conseil national de la recherche;
- l'information scientifique dans certains do-
maines de la biologie et de la médecine.

Le poste exige une formation universitaire com-
plète (sciences naturelles ou médecine), l'apti-
tude à travailler de façon indépendante au sein
d'un petit groupe de collaborateurs, la maîtrise
parfaite du français ou de l'allemand et de bon-
nes connaissances d'anglais.

Salaires en fonction des qualifications; semaine
de 5 jours avec horaire de travail anglais; 4
semaines de vacances; restaurant pour le per-
sonnel.

Entrée en fonctions à convenir.

Les offres détaillées doivent être adressées au



Fonds national suisse
de la recherche scientifique

Wilhelmweg 20, 3001 Berne, tél. (031) 23 33 46.

AVIS OFFICIELS

Département
des
travaux publics

Le Service des ponts et chaussées offre
à repourvoir deux postes de

CANTONNIER

pour les secteurs:

- Saint-Blaise - Cornaux - Cressier
(cantonnement No 2)
- Peseux - Corcelles-Cormondrèche -
Auvornier (cantonnement No 16).

Conditions d'engagement: être citoyen
suisse et en bonne santé.

Entrée en fonction: cantonnement No 2:
1er avril 1973. Cantonnement No 16:
dès que possible.

Traitement légal.

Adresser les offres de service, accom-
pagnées d'un curriculum vitae, au Ser-
vice des ponts et chaussées, case pos-
tale 1162, 2001 Neuchâtel 1, jusqu'au
16 mars 1973.



VILLE DE NEUCHÂTEL

VOTATION FÉDÉRALE

sur

1. l'arrêté modifiant les articles de la
Constitution sur l'enseignement;
2. l'arrêté sur l'encouragement de la
recherche scientifique

les 3 et 4 mars 1973

VOTE ANTICIPÉ

Les électeurs et les électrices de la
circonscription communale, qui doivent
s'absenter de la localité samedi 3 et
dimanche 4 mars 1973, peuvent exer-
cer leur droit de vote mercredi 28 fé-
vrier, jeudi 1er mars et vendredi 2 mars
1973;

— à la Police des habitants de 7 h 45
à 20 h; mercredi 28 février;

— au poste de police: du mercredi
28 février à 20 h au samedi 3 mars
à 6 h.

UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL

Faculté des lettres

Conférence de
Monsieur **Alexandre GIEYSZTOR**,
professeur, historien d'art,
professeur à l'Université de Varsovie
et membre de l'Académie des sciences
de Pologne

Mardi 27 février 1973, à 20 h 15
Musée d'ethnographie
Saint-Nicolas 4

Sujet:

Conjonctures culturelles
du Moyen âge polonais

Entrée libre

Ville
de la Chaux-de-Fonds

Services industriels

Nous engageons pour l'entretien et la
surveillance de notre centrale électrique
et thermique, de la rue Numa-Droz 174:

1 monteur
en chauffage central
1 serrurier-appareilleur

Les personnes intéressées sont priées
d'adresser leurs offres, avec copies de
certificats, à la Direction des Services
industriels, rue du Collège 30-32, 2301 la
Chaux-de-Fonds, jusqu'au 17 mars 1973
ou de se présenter à l'Usine électrique,
rue Numa-Droz 174, tél. (039) 23 22 75.

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 LP Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—.

Heures de départ: Lunch
gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
Reservez à temps vos places!

1321/1

Jeudi
1er mars



Fabrique-Exposition
Pfister
ameublements sa
Vente directe

Neuchâtel,
Terreaux 7

Renseignements:
038 - 25 79 14

textiles ambiance sa

Notre contribution à la lutte contre l'inflation!

prix-choc



25.-

BORDCASE SIMILI CUIR, POCHE EXTÉRIEURE, BRUN, NOIR, ROUGE

SAC DE VOYAGE SIMILI CUIR, POCHE EXTÉRIEURE AVEC FERMETURE ÉCLAIR, NOIR, BRUN, ROUGE.

40.-



armourins
neuchâtel

Couvet — Saint-Aubin — Les Geneveys-sur-Coffrane — Innovation la Neuveville et le Landeron

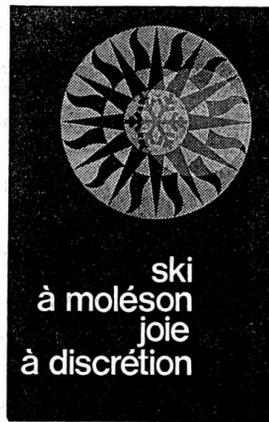


Timbres caoutchouc vite bien faits à la papeterie Reymond, 5, Saint-Honoré, Neuchâtel.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal



ski à moléson joie à discrétion

Pistes améliorées
Assiette skieur
7.- service compris

OUI... AU MOLÉSON c'est plus avantageux!!!

courses illimitées sur toutes les installations	ADULTES	ENFANTS jusqu'à 16 ans	ÉTUDIANTS APPRENTIS 17 à 22 ans
CARTES JOURNALIÈRES			
a) lundi à samedi	15.-	7.50	9.-
b) dimanches et fêtes	20.-	10.-	12.-
CARTES 1/2 JOUR			
lundi à samedi dès 13 heures	10.-	5.-	7.-

COMPAREZ!!! VENEZ!!! 2800 pers./heure

Centre touristique GRUYÈRES - MOLÉSON - VUDALLA S.A.
1630 BULLE, av. Gare 4, tél. (029) 2 95 10 (installations (029) 6 10 31).

Nouveau succès des modèles «longs» Peugeot très spacieux

Les quatre 504 «longs»

ont l'élégance de la berline 504. Ils offrent la même synthèse «Confort + qualités routières», et d'excellents freins assistés. Attention: la porte arrière a 1,07 m de largeur et 0,80 m de hauteur. Combien sont-ils?

504 Break Grand Luxe:
5 places, surface de charge 2,40 m², charge utile 640 kg. Banquette rabattable, moteur 2 litres. Vitesse: 160 km/h. Une voiture luxueuse.

504 Break Super Luxe
Caractéristiques identiques mais avec présentation en teintes métallisées et un plancher de chargement en acajou stratifié.

504 Familiale:
7 places confortables avec 3 banquettes. Mêmes caractéristiques générales que le break.

504 Commerciale:
5 places. Surface de charge 2,40 m². Charge utile 670 kg. Moteur 1,8 litre. Vitesse: 146 km/h.

Le break et la familiale sont aussi livrables avec boîte automatique ZF.

Ces modèles longs sont aussi faciles à conduire que la berline 504. Ils sont robustes et construits pour durer. Ils sont traités à l'Electrophorèse.

304 Break Super Luxe

est également nouveau. C'est un Break 1300 cm³ livrable dans de jolies teintes métallisées. 5 places, 5 portes, banquette arrière rabattable. Élégant et pratique.

Quant au

Break 204 Grand Luxe

déjà bien connu, il poursuit brillamment sa carrière. 5 places, 5 portes, banquette arrière rabattable.

Demandez une documentation au moyen du bon ci-contre, et faites un essai. Le bon est à adresser à:

Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

PEUGEOT



Bon: Je désire recevoir une documentation sur les modèles longs Peugeot: 504 - 304 - 204.
Nom: _____ Adresse: _____

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires et agents qualifiés



Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.**
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-25 99 91

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage Dombresson
R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles NE

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OMEGA

cherche à engager

une secrétaire correspondancièrè

Exigences — Diplôme d'une école de commerce, de fin d'apprentissage ou formation équivalente
— Quelques années de pratique
— Langues : français, très bonnes connaissances d'anglais, allemand apprécié. (Connaissances de sténo dans ces langues non exigées).

Nous offrons — travail varié et indépendant dans un groupe restreint
— horaire libre.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres, à téléphoner ou à se présenter à Omega, dpt du personnel commercial et administratif, Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2502.

OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

Maison d'enfants d'Avenches

cherche, pour compléter son équipe éducative, un

ÉDUCATEUR

qui sera responsable d'un groupe de 10 garçons de 13 à 16 ans dans institution mixte pour enfants cas sociaux.

Nous cherchons candidat de préférence formé (mais la formation dans l'emploi n'est pas exclue), capable de collaborer au sein d'une équipe dynamique. Convention AVOP-ARTES.

Entrée en fonctions le 1er mai ou date à convenir.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à la Direction de la Maison d'enfants d'Avenches, 1580 AVENCHES. Tél. (037) 75 11 38.

Nous cherchons jardinier (ère)- fleuriste

Larges possibilités selon capacités.

Pour renseignements, s'adresser à Michel Othenin, horticulteur, 2016 Cortailod. Tél. (038) 42 11 87.

JOWA SA

M Participation

Nous cherchons pour notre boulangerie de SAINT-BLAISE

boulangers ou boulangers-pâtisseries

pour la production des masses et

un collaborateur pour l'expédition

Nous demandons une personne ayant de l'initiative et le sens des responsabilités et sachant collaborer dans une équipe dynamique.

Nous offrons un bon salaire et des prestations sociales d'une grande entreprise. Cantine à disposition.

Prière de s'adresser à la JOWA S.A., demander M. Helbling, 2072 Saint-Blaise, tél. (038) 33 27 01.

Nous engageons

MANŒUVRES

Faire offres ou se présenter à Zinguerie de Colombier et Métaux Ouvrés S.A., 2013 Colombier. Tél. (038) 41 22 87.

Entreprise de Neuchâtel cherche pour son département de COMPTABILITÉ traitée intégralement sur ordinateur,

jeune collaborateur

sérieux et dynamique, au poste très intéressant

D'AIDE-COMPTABLE-CAISSIER

Nous offrons :

- mise au courant approfondie assurée par nos soins
- possibilité de se perfectionner en comptabilité industrielle
- travail indépendant avec responsabilités
- ambiance agréable, au sein d'une petite équipe.

Faire offres sous chiffres G. F. 560 au bureau du journal.

maret

2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - 038 41 10 21

Nous engageons

OUVRIÈRE

désireuse d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

Transport de personnel.

HORAIRE LIBRE

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

FBR

Administration centrale

cherchent

UNE (UN) MÉCANOGRAPHE

pour l'occupation d'un poste à plein temps sur machine comptable traditionnelle et divers autres travaux de bureau.

Excellentes prestations et conditions de travail agréables au sein d'une petite équipe.

Les candidates actives, consciencieuses et si possible expérimentées voudront bien adresser leurs offres détaillées à S.A. Les Fabriques de Balanciers Réunies, rue du Viaduc 30, 2501 Bienne, ou téléphoner au (032) 2 54 35, interne 23.

Entreprise de la branche alimentaire cherche

secrétaire qualifiée

pour son bureau de Cressler (NE). Si vous aimez travailler de façon indépendante et si vous connaissez la langue allemande, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner.

Viquor S.A., Cressler (NE), tél. (038) 47 16 18.

VSA

On cherche :

laveur-graisseur manœuvre de garage

Téléphoner au (038) 25 02 72, pour prendre rendez-vous.

Je cherche

boucher-charcutier

Entrée immédiate.

Tél. (038) 57 11 05.

On cherche, pour restaurant-camping, une personne

pouvant aider à la direction et ayant de bonnes notions de comptabilité. S'adresser à François Haller, Les Fougères, 2016 Cortailod.

Premier (ère) coiffeur (euse)

pour dames est demandé(e) à La Chaux-de-Fonds. (Très qualifié(e), salaire élevé).

Adresser offres écrites à GB 505 au bureau du journal.

SOLVIL ET TITUS S.A.

engage

1 secrétaire

de langue maternelle française, ayant de très bonnes connaissances d'anglais.

Travail varié et intéressant. Horaire mobile. Avantages sociaux propres à une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au No (038) 24 33 22, interne 16, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

MOVOMATIC

désire engager pour son usine de Cormondrèche

1 dessinateur ou 1 dessinatrice

qui travaillera dans son bureau de construction.

Nous offrons poste d'avenir à candidat capable ayant quelques années d'expérience. Horaire variable.

Prière de téléphoner au 3144 33 (M. Golay) ou d'adresser offre écrite à Movomatic S.A., case postale No 50, 2034 Peseux.

CADRAL SA

FABRIQUE DE CADRANS

cherche

ouvrières

Possibilité de travailler à la demi-journée. Formation assurée par nos soins. Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

LA SUISSE
Générale

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces

sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

employé(e) de commerce

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

ayant quelques années de pratique, de l'initiative et le sens de l'organisation.

Travail varié dans ambiance agréable.

Salaire selon capacité.

Adresser offres à André Furrer Agent général de « La Suisse générale », Evole 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 52 22.

SECRÉTAIRE

serait engagée par entreprise de Neuchâtel.

Fonction de confiance pour intéressée qualifiée, ayant de l'expérience.

5 jours par semaine.

Faire offres sous chiffres FE 559 au bureau du journal.

FBR

Fabriques de Balanciers Réunies S.A.
2024 SAINT-AUBIN (NE)

Nous engagerions :

MÉCANICIENS

MÉCANICIENS - OUTILLEURS

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

Mise au courant assurée par personnel spécialisé.

Adresser offres écrites ou se présenter à notre direction, sur rendez-vous par téléphone au (038) 55 24 33.

LAVONA-SERVICE cherche encore quelques

REPRÉSENTANTS

pour compléter son équipe jeune et dynamique. Si vous avez de l'ambition et que vous êtes désireux de créer votre propre clientèle dans un rayon exclusif, vous serez formé et constamment soutenu par un chef de vente.

On offre : fixe et frais dès le premier jour, ainsi que toutes les prestations sociales.

Les candidats sont priés de retourner le coupon ci-dessous dûment rempli à :

LAVONA - SERVICE, 1631 Le Bry (FR)
Tél. (037) 31 24 24

Nom : _____ Prénom : _____
Né le : _____ Profession : _____
Localité : _____ Rue : _____
Tél. : _____ Entrée : _____

ONE

QUINZAINE
DE
NEUCHÂTEL

22 MAI - 3 JUIN 1973

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Au Théâtre ABC, jeux de fous et de masques

Après une tournée triomphale à l'étranger, André Bossard et Vernie Schürch reviennent pour la deuxième fois au théâtre ABC. Ils ont changé quelques numéros, amené quelques améliorations à leur spectacle à l'époque déjà si passionnante. On dit, en parlant d'eux, qu'ils ont trouvé une nouvelle dimension du mime. C'est un peu cela mais c'est aussi beaucoup plus. Si, comme dans le mime, les deux artistes se prononcent aucune parole, par contre les situations représentées, les enchaînements ne sont pas de simples réalités transposées en gestes muets. Leur technique physique et théâtrale est parfaite, mais ce qui est le plus surprenant dans leurs créations tient du domaine de l'imagination, voire de l'absurde.

C'est un spectacle de la meilleure veine du genre, et ne pas les avoir vus, c'est ignorer une dimension du théâtre et même une dimension de la vie.

Début de sinistre

(c) Les premiers secours de la Chaux-de-Fonds ont été alertés une nouvelle fois hier vers 15 h 40, pour un poêle à mazout surchauffé dans un logement sis 8 rue du Parc. Certaines parties de l'installation s'étaient enflammées. Après usage d'extincteurs de gaz carbonique, tout danger put être écarté. Il n'y a pas de dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (26 février 1973)

Promesse de mariage: Hennin, Jean-Claude, instituteur et Perdizant, Michèle. Décès: Droz, Georges, mécanicien, né le 7 décembre 1890, veuf de Louise-Charlotte-Suzanne, née Jaccard, dom. Jaquet-Droz 45.

LE LOGLE - LE LOGLE

Assemblée générale de la caisse Raiffeisen

De notre correspondant : La section locale de la caisse Raiffeisen suisse (forte de 1200 sections dont 34 dans le canton) a siégé samedi au restaurant Terminus, sous la présidence du président du comité de direction, Emile Nicolet. Malgré les bourrasques de neige, plus de cent membres dont de nombreuses dames y assistaient. Les jeunes s'intéressent aussi à la caisse, ils sont de plus en plus nombreux; la relève est donc assurée.

286.981 fr. 30 aux charges. Au bilan de ce 33me exercice on note à l'actif comme au passif 6.243.709 francs. Les prêts hypothécaires y figurent pour 5.082.002 fr. 15 à l'actif et l'épargne pour 3.577.726 fr. au passif. La réserve, au 31 décembre, était de 249.216 francs.

L'épargne demeure malgré tout un complément de gain. Une saine conception de l'existence, une nécessité si l'on veut que se forment des capitaux mis à la disposition de la collectivité. La position de la caisse locale dans le canton est excellente. Elle est en première position pour le mouvement d'affaires, la deuxième pour les bénéficiaires, la troisième pour l'épargne, la première pour les parts sociales. M. Jacot donne ensuite quelques renseignements sur la révision des statuts de caisses Raiffeisen suisses. Il se rendra, adopté ultérieurement. Le principe Raiffeisen ne sera ni dilué ni abandonné et l'œuvre du fondateur ne sera en aucun cas reniée. Les statuts seront simplement remaniés afin de répondre aux besoins de notre temps.

Au nom des contrôleurs des comptes M. Jean Hirschy présente le rapport de la commission de surveillance. Il demande à l'assemblée de donner décharge au caissier et au comité directeur, pour la gestion et les comptes. Il relève que tous les fonds sont des avoirs sûrs. La caisse possède chez nous un important capital de confiance.

En fin de séance, après dégustation d'une assiette froide arrosée d'un bon cru, les participants ont fait un beau voyage au « Pays où fleurit la gentiane » avec le cinéaste de la Côte-aux-Fées, M. Hans Maegli.

LES COMPTES

La vie interne de la société qui compte 213 membres est présentée par M. Jacot. Le roulement des affaires a fait un bond de 2.170.779 francs. Le bénéfice de l'exercice est de 27.805 fr. 98; il sera viré dans la réserve. Le compte d'exploitation boucle avec 316.292 fr. 28 aux produits et par

Les Brenets: un nouveau président et une belle soirée pour la SFG

La Société fédérale de gymnastique des Brenets, a donné sa traditionnelle soirée, en présence de MM. P. Griessen, présentateur, Michel Rosset, ancien président de la SFG, et son successeur Michel Fauser, ainsi que de M. Louis Sieber qui sera le responsable du travail des pupilles. Des pupilles, féminine, actifs aux pupilles, sections et sous-sections surent donner à cette rencontre un cachet haut en couleur.

Sous la direction de Marilyn Huguénin, monitrice, et Mirella Bianchini, sous-monitrice, les pupilles ont soulé l'enthousiasme du public. Tout, dans les nombreux numéros auxquels elles participèrent, était minutieusement mis au point: grâce du mouvement, sûreté du geste, précision dans l'exécution. Le travail au sol, à la poutre olympique basse — aux barres asymétriques, balais, tout fut parfait.

La féminine présente également un travail minutieux, plein de goût. Costumes et décors étaient parfaits. Les pupilles, sous la direction scénique de Louis Sieber et de Cl. Mesnier pour les engins, se hissèrent au niveau de leurs camarades filles. On revit avec plaisir les pyramides artistiquement présentées. Le programme devait se terminer par un numéro des pupilles: « Au royaume des noirs ». Ce dernier fut bissé.

La SFG eut l'heureuse idée de solliciter le concours d'un jeune de la localité plein de talent: Serge Broillet. Ce jeune homme est champion romand junior de l'accordéon. Ainsi, entre chaque groupe de numéros, il se produisit pour la plus grande joie du public. Sa maîtrise de cet instrument émi-

nent populaire est remarquable. Il passe ainsi de la musique légère à la musique classique.

Le nouveau président de la S.F.G., Michel Fauser, n'a pas de passé gymnique. Cela ne fait rien à la chose. Il est enthousiaste, il sait ce qu'il veut, et est fort capable de résoudre le problème de crise régnant au sein d'une partie de la section actifs.



Le nouveau président de la SFG, M. Michel Fauser.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS: Corso: 20 h 30, Commando pour un homme seul (16 ans). Eden: 18 h 30, Confession d'une prostituée mineure (20 ans); 20 h 30, Fellini Roma (16 ans). Plaza: 20 h 30, Curé de père en fils (16 ans). Sala: 19 h et 21 h, On s'fait la valise docteur! (16 ans). TOURISME: Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, téléphone (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS: Rodéo-club bar 72: 21 h à 4 h. Le Scotch: 21 h à 2 h. La Boule d'or: 21 h à 2 h. Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h. Domino: 21 h à 4 h. EXPOSITIONS: Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux. Musée d'histoire: fermé. Musée d'horlogerie: les collections. Musée des beaux-arts: acquisitions récentes et les collections. Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas. Galerie du Manor: gouaches de Gertrude Stelkel. Galerie du Club 44: peintures et gravures de Luigi Crippa. CONFÉRENCE: Aula de la SSEC (62, rue de la Serre): 20 h 15, Problèmes génétiques par le Dr Raymond Favre. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17. Pharmacie d'office: Guye, 13 bis, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 11. Fédération romande des consommateurs: de 14 h à 17 h, Consommateurs-informés, 4, rue du Jura, tél. (039) 22 60 26.

Le Locle

THÉÂTRE: Casino: 20 h 30, Les Branlefer, de H. Henkel, par le TPR. TOURISME: Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

DANS LE CANTON

En marge du 125me anniversaire de la République Réactions après la défaite des républicains en 1831 et après la révolution en 1848

A la veille de fêter le 125me anniversaire de la République et canton de Neuchâtel, il est intéressant de relever quelle a été la réaction de la Communauté de Cornaux, lors de la défaite des républicains en 1831, et après la Révolution de 1848.

Voici à titre de comparaison, deux écrits tirés de la revue historique de Cornaux, éditée par M. Ed. Quartier - la - Tente, conseiller d'Etat.

Après la défaite des républicains de 1831, une députation fut nommée pour se rendre auprès de S.E.M. de Pfiel, commissaire royal; elle a été composée de M. le président Jean-Pierre Clottu, des sieurs Simon Clottu et Alexandre Clottu, secrétaires. Cette commission rédigea et présenta l'adresse suivante:

Sire! Dans les graves circonstances où se rencontre malheureusement notre patrie, il est un sentiment bien doux qui anime la grande majorité de vos sujets de la Communauté de Cornaux, c'est le besoin d'exprimer hautement leur amour, leur dévouement et leur reconnaissance envers le meilleur des rois, de supplier Votre Majesté de les conserver sous sa paternelle domination et de leur continuer cette protection et cette constante sollicitude qui ont procuré le bonheur et la prospérité de ce

pays pendant un si grand nombre d'années.

Les nombreux actes de bonté dont Sa Majesté n'a cessé de nous faire part, surtout dans ces derniers temps, en apportant des changements et des améliorations à nos institutions, sont une preuve éclatante du tendre attachement qu'elle nous porte et sont aussi, Sire, ces mêmes actes de bonté qui excitent en nous notre plus vive reconnaissance et notre sincère gratitude.

Daignez, Sire, accomplir nos vœux en vous témoignant le désir que nous formons tous de continuer à vivre sous votre puissante protection, de ne pas nous abandonner malgré les scènes déplorables qui ont indigné et désole les vrais amis de notre patrie. Nous en appelons au cœur de Votre Majesté, en lui offrant l'hommage respectueux et sincère des sentiments de fidélité qui vivent dans le cœur des habitants de cette commune.

Les membres du Gouvernement provisoire. Les sujets de l'Etat du village de Cornaux ayant été convoqués en assemblée afin de se prononcer sur le système actuel de choses. Monsieur le Président de commune a d'entrée annoncé qu'il ne prétendait vouloir gêner en aucune manière les convictions, et passant à la délibération, j'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur le président et Messieurs, que fidèles à leurs principes et amis du progrès, leurs opinions ne se sont jamais démenties, ils croient que le moment est arrivé, et ils bénissent le jour où subsistant à l'ancien des institutions plus libérales, ils pourront s'écrier: Liberté et Egalité.

Viennent donc unanimement donner leur adhésion au mouvement et ils soutiendront de tout leur pouvoir par la conviction qu'ils ont que tout ce que l'on fera sera en vue de procurer le bien-être du peuple neuchâtelois.

Aggréz, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de leur haute considération. Le secrétaire du Comité de sûreté chargé de répondre par la Commune James Clottu C'est ainsi qu'a été conservée en raccourci l'histoire du pays de Neuchâtel.

A la petite salle du TPR

Une si simple histoire: «Lieutenant K-Lay»

Le Centre culturel de Neuchâtel organise depuis plusieurs années des cours de théâtre ouverts à tous.

Un des groupes a voulu prendre contact avec le public, ce qui constitue une initiative périlleuse pour des amateurs. Et pourtant cette fois-ci, le pari s'est révélé gagnant. Le groupe partant d'un texte et d'idées de Gilbert Pingeon s'est attaché à organiser une sorte de «cabaret-guérilla» tel qu'il se plaît à l'appeler, mais qui est en fait dans la ligne de ce qui se crée à Paris, Berlin, New-York et que l'on nomme communément «café-théâtre».

Partant des confessions du Lt. Calley, la construction du travail s'est élaborée sur un mode documentaire utilisant des projections de diapositives ou des bruitsages comme décors visuels et sonores, alors que certains aspects faisaient

l'objet d'explications plus didactiques. Le propos nous montre l'accession d'un homme de la rue, non pas au pouvoir mais à un poste important dans l'armée et démontre ainsi son engagement dans l'engrenage de la violence guerrière et criminelle.

L'excellente utilisation des «songs» en contre-point évite la monotonie documentaire du montage. Ce contre-point, parfaitement dosé d'ailleurs, annihile ainsi l'écueil habituel de ce genre de travail qui sombre rapidement dans le style pamphlétaire, caricatural et anti-américain. La mise en place rompt avec l'utilisation traditionnelle d'un plateau de théâtre puisque l'action se déroulait aussi bien dans la salle que sur le praticable.

C'était un excellent moyen de sensibiliser et même à la limite, de faire participer le spectateur plus intimement. Le gestuel et le décor reflétaient quant à eux la volonté de la mise en lumière d'un travail confronté au public plutôt que la mise en évidence d'éléments mineurs. Une expérience très intéressante donc pour des comédiens amateurs, mais pour les spectateurs aussi.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

LES SOUCIS DU DISTRICT

D'un de nos correspondants :

Les délégués des communes du Val-de-Ruz réunis la semaine dernière à Dombresson ont, à plusieurs reprises, manifesté leur mécontentement et leurs préoccupations. Nous avons déjà parlé du problème de l'instruction publique. Qu'y a-t-il d'autre? Il y a bientôt une dizaine d'années, on a assisté au Vallon, avec consternation à l'accouchement du cimetière de vieilles autos. Personne n'a compris à l'époque qu'un agriculteur ait consenti à louer ou à vendre un coin de terre particulièrement bien placé pour y aménager un parc de voitures hors d'usage, rouillées et décidément inesthétique. Et ce cimetière, il a fallu assister à son développement. Les années ont passé et le tas de ferraille à pris de la hauteur.

Comme il n'existait aucune base juridique pour rayer de la carte le cimetière de la Rinciere, sa présence a été tolérée et plus d'un habitant a dû faire le poing dans sa poche. Or, l'Etat, en 1971, a légiféré afin que ces horreurs disparaissent. Une loi a été votée par le peuple au début de décembre 1971. Que prévoit cette loi? En quelques mots ceci: «Aucun véhicule ne pourra être abandonné dans la nature. Les véhicules hors d'usage devront être déposés dans trois emplacements déterminés. Par ailleurs, le brûlage en plein air de ces véhicules sera interdit.» La loi a été mise en application, mais à la Rinciere, le ciel aujourd'hui encore se couvre de fumée, l'air est pollué, le sous-sol risque de l'être et l'environnement est atteint.

ASSEZ!

Au Val-de-Ruz, la population comme les autorités en ont assez! L'Etat en a main les armes qui doivent lui permettre d'appliquer la loi. Les délégués des communes n'ont certes pas tapé sur la table mais ils ont proclamé leur indignation. «Nous en avons assez. Réagissons.»

ET LES ROUTES?

Le Val-de-Ruz possède, paraît-il, le plus grand nombre de mètres de routes par habitant par rapport à l'ensemble du canton. Est-ce une raison suffisante pour que les travaux routiers soient mis en veilleuse? L'artère Valangin-Boudévilliers à elle seule, il est vrai, constitue une charge importante. Mais il y a tout le reste. Il y a par exemple la route Landeyux-Fontaines dont le cours

Aux Planchettes, un réservoir d'eau sera-t-il construit par le service civil international?

De notre correspondant :

La tempête de neige qui a sévi ces jours sur le Jura neuchâtelois, n'a pas retenu un nombreux public venu assister à l'assemblée annuelle de la société de développement des Planchettes. M. Willy Béguin, président, brossa tout d'abord une rétrospective de l'année écoulée. C'est ainsi que la société compte à son actif vingt manifestations. Résultat réjouissant lorsque l'on songe au but fixé: développer la communauté villageoise et la faire connaître tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

L'avenir verra la poursuite des activités prévues, l'aménagement du pavillon des Fêtes pour sa conservation et la modernisation de sa cuisine.

EAU

Le comité proposa ensuite à l'assemblée d'étudier le problème de l'alimentation en eau du village. On prévoit la construction d'un réservoir avec la participation du Service civil international. Il est également prévu la construction d'une citerne de 40 mètres cubes pour permettre de recueillir les eaux du toit

du pavillon. On nota par ailleurs, les démissions pour raisons de santé, de Mlle B. Jacot et de M. G. Marcodini, du comité. Celui-ci, sur proposition de son président, sera augmenté de quatre membres, ce qui portera le nombre à treize.

Afin de souligner le dixième anniversaire du pavillon, une série de diapositives présentées et commentées par MM. Barbezat et Perret-Gentil ont rappelé sa naissance à l'Exposition nationale 1964 à Lausanne, puis l'achat par la société et le démontage sur place par une équipe bénévole. L'installation enfin parmi les champs et les sapins des Planchettes.

A l'occasion de ce dixième anniversaire, la société a procédé à la nomination de membres d'honneur: Mme et M. Paul Barbezat et M. G. Marcodini.

Camp de ski

(c) Accompagné de trois couples de moniteurs et d'un cuisinier, la classe des Planchettes a pris la clef des champs de neige de Grandval-sur-Moutier jusqu'à vendredi 2 mars.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

CHÉZARD

Concert de la fanfare «L'Ouvrière»

(c) La fanfare «L'Ouvrière» a donné samedi son concert annuel. En ouverture, hommage a été rendu au président de commune disparu, M. Georges Loup. En son honneur, la société de musique présenta une œuvre émouvante, le choral «Weihung» de Ken Roccard. Sous l'impulsion de son directeur, M. Pozzi, la fanfare de notre village n'a pas manqué d'audace en interprétant «César et Cléopâtre» de Bedjijn et «Tannhauser» de Wagner, ainsi que la Rhapsodie écossaise «Lors of the Isles». Chaque morceau fut précédé d'un commentaire de M. Georges Sandoz.

La seconde partie se composait de musique récréative, plus moderne et fort goûtée du public, qui ne ménagea pas ses applaudissements. La fanfare termina son concert par un pot-pouri de mélodies populaires, alors que les musiciens étaient déguisés, ce qui termina le concert sur une note très joyeuse et comique. Le président cantonal présenta également ses sincères félicitations à notre fanfare pour son travail et sa réussite. La soirée familiale conduite par l'orchestre «The Mustangs» fit danser ensuite jeunes et moins jeunes jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Nouveau directeur à l'Ecole d'agriculture

La chancellerie d'Etat communique: Dans sa séance du 20 février, le Conseil d'Etat a nommé M. Francis Matthey, ingénieur agronome, aux fonctions de directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier.

Soirée des sociétés de gymnastique de Cernier

La soirée annuelle des sociétés de gymnastique s'est déroulée samedi soir à la salle de gymnastique. Probablement en raison du mauvais temps, le public était un peu moins nombreux que d'habitude lorsque le président Roger Gremaud adressa ses souhaits de bienvenue.

Les responsables avaient choisi pour thème du programme une fantaisie intitulée «La gymnastique à travers les âges». En lever de rideau, puis en alternance avec les ballets des pupilles dirigés par MM. Maurice Bedaux, Francis Frutiger et José Rotzetter et les actifs sousla conduite de M. Claude Bedaux, ont exécuté des sauts, des préliminaires et des exercices aux barres parallèles. Ces démonstrations ont permis au public d'apprécier le travail qui se fait dans les

sections. Des ballets et des danses des pupilles, réglés par Milles Nathalie Crausaz et Marie-José Vuilleumier et ceux de la section des dames, réglés par Mme Ginette Mezellen, ont obtenu un tel succès que plusieurs furent bissés.

Au cours de la soirée, les spectateurs ont eu le loisir de suivre l'évolution de la gymnastique à travers le monde, présentée avec humour, de l'époque des hommes des cavernes jusqu'à l'an 2000. Le clou de la soirée a été sans conteste le «French-cancan» dansé par la section des dames. Le succès remporté samedi soir est tout à l'honneur des moniteurs et monitrices, sans oublier Mme Gisèle Guyot, responsable des costumes. La soirée s'est terminée par la danse, animée par l'orchestre Raymond Claude.

VIGNOLE

COLOMBIER-CESCOLE

Intéressante initiative

(c) Sur la base des recensements officiels de décembre 1972 concernant les six communes de la Basse-Arouse, les élèves de 3me moderne ont accompli un travail remarquable consistant en une étude géographique, illustrée de graphiques avec nombreux calculs de pourcentage. Ce travail est dû à l'initiative du maître de mathématiques enseignant en 3me moderne, avec l'approbation de ses collègues géographes.

SERRIÈRES

Assemblée de «L'Avenir»

(c) La fanfare «L'Avenir» de Serrières a siégé sous la présidence de M. H. Chaillet. Tous les rapports ont été approuvés. MM. R. Saucon et R. Guenet, recevront des médailles pour 35 et 25 ans d'activité. Le comité comprend MM. H. Chaillet: président; A. Quinche: vice-président; C. Hugli: caissier; P. Ritz: secrétaire; D. Dahinden: procès-verbaux; R. Biolley: archiviste; C. Jeanmarie: assesseur; H. Chaillet et G. Tabord: direction; H. Chaillet, G. Tabord, G. Perrudet, R. Saucon: commission musicale. Le président a noté les progrès réalisés par les jeunes tandis que le caissier a informé l'assemblée de la nécessité d'acheter de nouveaux instruments.

LA COUDRE

Journées missionnaires

(c) Ces journées, organisées par la paroisse réformée de la Coude-Monruz se sont déroulées ce week-end. Samedi après-midi, fut organisé un thé auquel participèrent une cinquantaine de personnes, et le film de Henri Brandt, «Madagascar au bout du monde» fut projeté et reçu des applaudissements. Dimanche matin, le culte était présidé par un pasteur du Zaire, M. L. Okoko, actuellement résident à la maison de Champreveyres et qui poursuit des études à la faculté de théologie de l'Université.

AUVERNIER

De belles randonnées

(c) Du sud au nord, de l'est à l'ouest, par monts et par vaux, c'est un vagabondage plein de charme qu'ont fait en pays neuchâtelois les «clubistes du jeudi». Au moyen de dias magnifiques, et sous la direction de M. R. Vionnet, ils ont passé avec humour, admiration ou surprise dans des coins connus — ravissant d'heureux souvenirs à Tête-de-Ran, au Creux-du-Van, dans les vignobles — ou bien en faisant des découvertes: vieux toits, belles façades, vastes maisons et pourtant à l'échelle humaine, arbres majestueux feuillus ou dépouillés selon la saison.

On aurait prolongé sans fatigue cette randonnée visuelle. Aussi le présentateur fut-il chaleureusement remercié, d'autant plus que de toutes les richesses que renferment ses collections, il est disposé à en sortir quelques nouveaux échantillons. Cette réunion était la dernière de la saison d'hiver. Dès le 6 mars, un nouveau programme est établi. On y «voyagera» beaucoup. En effet, d'Israël on passera au Maroc. De New-York on ira à San-Francisco en passant par le Grand Canyon. Du désert d'Oman, on se rendra dans l'Himalaya. Les quatre premiers sujets seront traités par des habitants d'Auvernier. Enfin, le 7 juin, selon la tradition, aura lieu la promenade-surprise qui précède aux grandes vacances. Voilà de belles heures en perspective pour les isolés et les bénéficiaires de l'A.V.S. qui sont accueillis avec joie par les organisatrices de ces rencontres.

CORTAILLOD

Ils feront «le pont»

(c) A l'instar de beaucoup d'autres communes, dont l'école pratique la semaine de cinq jours, Cortaillod a décidé d'accorder congé aux écoliers le 2 mars. A noter que ceux qui fréquentent Cescole n'auront pas cette faveur.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Concert du chœur d'hommes

(c) Le chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane et de Coffrane a donné samedi dernier, son concert annuel sous la direction de M. Yvan Deschenaux. M. Marcel Perri, président, salua le nombreux public, puis la partie musicale commença: «Je reviens chez nous» de Jean-Pierre Ferland, et «La chanson des Vieux-Près», de Charles Zellweger, furent particulièrement appréciés. Les chanteurs des Geneveys-sur-Coffrane étaient ensuite renforcés par le chœur d'hommes de Fontaines. Les deux chœurs interprétèrent alors avec brio, sous la direction de M. Jean-Michel Deschenaux, «Aquelos mountains» de Pierre Kaelin et deux chants russes «Ukraine», de Jacques Larue, et «Kalinka», de Jean Rochat. La troupe «Chantalot» présenta ensuite des sketches divertissants et la soirée se termina par un bal emmené par l'orchestre «The Rhythm's Melody» et l'animateur Jean Wetzel.

ENGOLLON

Nouvelle nonagénaire

(c) Le 1er mars, Mme Frédéric Nobbs célébra à Engollon son 90me anniversaire. Doyenne de notre commune, Mme Nobbs fut durant sa vie un exemple de bonté et de générosité pour tous. Excellente mère, elle entourait de sa tendre affection ses enfants et petits-enfants et collabora avec fidélité à une saine gestion du domaine familial.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergovanni, Fontaine. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

Le Val-de-Travers à l'heure de la Révolution neuchâteloise

Jusqu'au XVII^e siècle, les habitants du Val-de-Travers furent, presque tous, des agriculteurs et ils s'occupèrent fort peu de l'industrie.

Celle-ci fut favorisée par l'arrivée des émigrés français et l'on en retrouva les premières traces à Couvet, où l'on fabriquait des réchauds et surtout de magnifiques poêles en faïence, destinés à l'ornement des châteaux.

L'exploitation et le travail du fer occupèrent une partie de la population à Noirvaux, à la Côte-aux-Fées, à la Combe-de-Fer, à proximité des Bayards et au Pont-de-la-Roche, entre Saint-Sulpice et Fleurier.

La fabrication des gants, puis des dentelles prit bientôt une rapide extension et l'on dénombra plus de huit cents personnes à y être occupées.

En revanche, le XVII^e siècle vit éclore une multitude de petites industries et d'ateliers familiaux. Ce fut d'abord l'horlogerie implantée, à Fleurier, par Jacques-Henri Vaucher, élève d'un des premiers ouvriers de Daniel Jeanrichard.

Abraham Borel-Jaquet, né à Plancemont, sous le toit même où vit le jour Ferdinand Berthoud, fabriqua des pendules, des machines à tailler les roues et des burins fixes.

Mais la plus ancienne entreprise du Vallon, aujourd'hui encore en activité, est la mine d'asphalte de la Presta. L'asphalte fut découverte, dans notre contrée, par un savant grec. Exploitée par divers propriétaires, elle passa finalement en main de l'actuelle société britannique.

LES TEMPS TROUBLES

En 1831, on le sait, éclatèrent des troubles graves dans tout le district. On en avait assez d'être en même temps sous la domination prussienne et rattaché à la Confédération helvétique.

Sans doute, cette période où les esprits étaient surexcités par la politique, ne favorisa-t-elle guère l'expansion industrielle du district.

On vit cependant, deux lustres après les temps agités, se monter, à travers, une fabrique d'assortiment et d'ébauche, miraculeusement épargnée par le monstre incendie de 1865 et ayant occupé entre trois cents et quatre cents ouvriers à un certain moment.

A Môtiers, dans le prieuré Saint-Pierre, où les « moines moinaient de moine », dès 1829 commençait la fabrication du vin mousseux selon une méthode champenoise et dans cette vieille demeure historique, le pétillant du champagne a survécu à toutes les vicissitudes des guerres et de la crise.

A la Côte-aux-Fées, des hommes ingénieux, sans faire de publicité tapageuse, mais s'étant initiés aux secrets les plus infimes de l'horlogerie, préparaient, en silence la fabrique de montres et de bijoux connue maintenant dans le monde entier.

AU MOMENT DE LA RÉVOLUTION

Au moment même où éclata la Révolution de 1848, le Val-de-Travers ne présentait pas encore le caractère d'une vallée aux multiples aspects industriels. On s'occupait surtout de négoce, d'artisanat et les rouliers traversaient la contrée pour effectuer leurs livraisons de

France en Suisse et vice versa. Les hôtels y trouverent alors largement leur compte.

Cependant, la prise du château de Neuchâtel le 1^{er} mars 1848 eut pour effet de donner un regain d'initiative aux gens de la région. Se sentant psychologiquement beaucoup plus libres, ils donnèrent cours à leurs esprits d'imagination.

Et puis, peu après l'avènement de la République, on se prit de la passion du chemin de fer. La construction de la ligne du Franco-Suisse d'abord, celle du régional du Val-de-Travers ensuite, allant promouvoir des initiatives nombreuses dans tous les domaines.

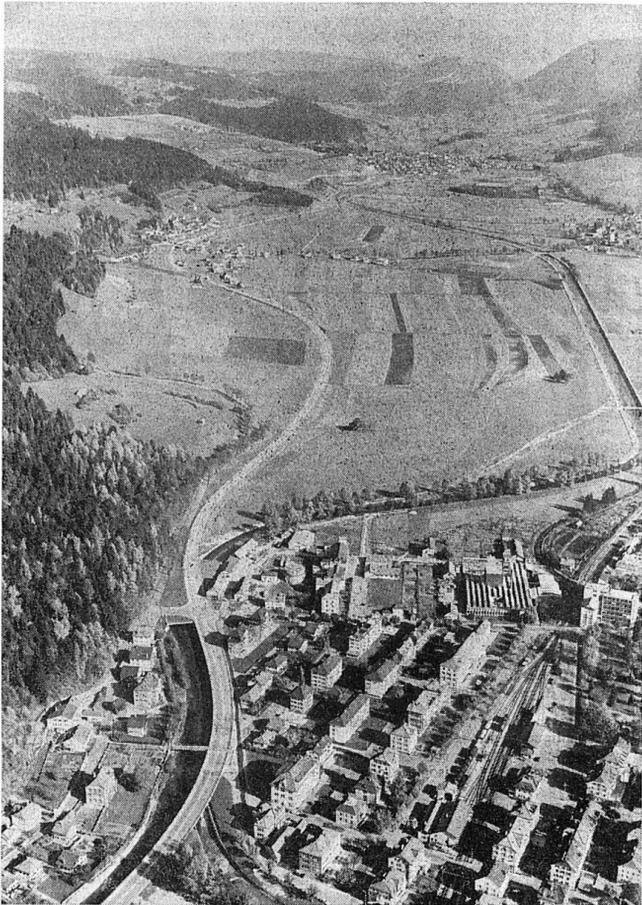
Cent vingt-cinq ans après la Révolution neuchâteloise, le Vallon ne compte-t-il pas la plus importante fabrique du canton dont une partie de la production est affectée à la fabrication des machines à tricoter? Et Couvet est devenu la « capitale mondiale » de ce genre de machine, après avoir été celle de l'absin-

the, un apéritif dont les hommes éminents de l'époque n'auraient jamais voulu se passer...

Aujourd'hui, la vallée de l'Areuse se caractérise par la diversité de ses industries. De ce point de vue, elle présente sans doute l'éventail le plus intéressant de notre canton.

Mais si, à l'heure actuelle, on peut dresser ce bilan positif, même après avoir vu disparaître les uns après les autres les fabriques de verres de montres, d'allumettes, de ciment et de pâtes de bois, on le doit bel et bien aux révolutionnaires de 1848 et à leurs antécédents, car ils ont sans cesse voulu donner à la région, une impulsion dynamique où l'industrie occupe maintenant la première place. C'est pourquoi, le Val-de-Travers, en se penchant sur son passé, n'a pas à en rougir mais au contraire à lui être reconnaissant d'avoir préparé l'ère prospère des temps modernes.

Georges DROZ



Les villages s'échelonnent harmonieusement au fond du Vallon. Au premier plan, la partie nord du village de Fleurier.

(Photo Schelling, Fleurier.)

Anciennes maisons de commerce du Val-de-Travers

1920



Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie - Etains - Couverts
« JEZLER » et autres marques

FRITZ FIVAZ 2108 COUVET

Tél. (038) 63 11 37

Emer-de-Vattel 3

53 ans d'activité — 53 ans de confiance

1925

J. Simonin & Fils COUVET ☎ (038) 63 11 59

Ferblanterie - Appareillage - Installations sanitaires

Chauffage - Couverture

QUINCAILLERIE - ARTICLES MÉNAGERS

De père en fils une tradition bien établie au service de la clientèle depuis bientôt 50 ans.

1926

C. JACOT & Cie FLEURIER

« CAVES DE LA CITADELLE »

Vins fins et liqueurs en gros

La même famille depuis 1926 - Successeurs de H. Colomb & Cie.
Tél. 61 10 96

1928



Auto-transports S.A.

LA COTE-AUX-FÉES

Transports - Excursions

Voyages de sociétés,
noces, écoles, etc.

Camionnages en tous genres
Tél. (038) 65 11 24

1930

Max Jaquet Quincaillerie - Articles ménagers

FRANÇOIS JAQUET, succ.

2114 FLEURIER Tél. (038) 61 10 23

Le 1^{er} mai 1930, M. Arthur Jaquet reprend le commerce de M. Ledermann établi depuis de nombreuses années déjà. En 1945, il s'associe avec son fils Max sous la raison sociale Arthur Jaquet & Fils. En 1966, par suite du décès de M. Arthur Jaquet, M. Max Jaquet reprend le commerce, lequel est repris par François Jaquet en 1971 sous la raison sociale ci-dessus.

1931

Propriétaire : **H. Isler**
Rue Ed.-Dubied - COUVET

La plus grande
maison spécialisée
du Val-de-Travers

Plus de 40 ans de confiance

odac
MEUBLES

Tél. (038) 63 26 26



Maintenant en Multipack



Pyjamas pour enfants

Coton Interlock, résistant à la cuisson, haut imprimé, en divers dessins et couleurs.

Tailles 80 à 152 **dès 9.-**

Achetez 2 pyjamas au choix,

**économisez
5 francs**

Achetez 3 pyjamas,
économisez 7.50, etc.

Prix Migros
toujours plus appréciés

MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du district

C'était bien lui le voleur...

De notre correspondant régional : Composé de M. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi à Môtiers...

quant primaire, le sursis lui a été accordé, la durée d'épreuve fixée à deux ans. DOS A DOS Le 21 octobre, T.S., de Couvet, arrivant sur la place du Marché de Fleurier...

L.K. avec des autos, des camions et une fourgonnette. Le propriétaire a déposé plainte. A l'audience, il a déclaré qu'il renonçait à toute prétention civile...

TRAVERS

Croisement impossible

(sp) Lundi à 11 h 40, M. O.H., de Martel-Dernier circulait en auto du Mont-de-Travers à son domicile...

BUTTES

Nouvelle monitrice

(c) Mme Robert Jaton a accepté de s'occuper d'un groupe d'enfants au culte de l'enfance chaque vendredi à 17 h...

FLEURIER

Entraînement

(c) Dimanche après-midi, le F.C. Fleurier a repris l'entraînement en vue du second tour en se rendant à Payerne qui a battu l'équipe du Vallon...

Don pour les pionniers

(sp) Les pionniers de Trois-Raisies ont acheté du matériel pour une somme assez importante, afin que leur cours de photographie se déroule dans les meilleures conditions...

Vers une innovation à la Société de perfectionnement pédagogique

La Société neuchâtoise de perfectionnement pédagogique groupe dans le canton divers enseignants. Elle recrute ses membres

ST-SULPICE

Assemblée de paroisse

(sp) Une trentaine de personnes ont participé samedi, au souper de paroisse et à l'assemblée générale annuelle de la paroisse réformée.

A cette occasion, il a été présenté le rapport financier et le rapport du pasteur Claude Attinger. Il y a dans la commune 62 foyers protestants...

L'Assemblée a été mise au courant des projets de la pastorale d'ensemble du Vallon concernant la suppression de la cérémonie de confirmation...

COUVET

L'Union chorale à Boudry

(c) L'Union chorale de Couvet a chanté samedi soir à la salle de spectacles de Boudry, à l'occasion du concert annuel du chœur mixte du lieu...

parmi les éducateurs, les jardinières d'enfants, les maîtres spécialisés, et les maîtres de l'enseignement secondaire...

Son comité s'est réuni à Neuchâtel, pour s'occuper de la préparation de l'Assemblée générale du 7 mars à Couvet...

C'est ainsi que ces deux éléments seront réunis pour la première fois le 7 mars. La journée s'ouvrira avec la partie statutaire...

Le comité cantonal a décidé d'autre part de reprendre ce type d'assemblée générale, dans la mesure où il répond à un besoin réel des membres...

A Neuchâtel et dans la région

DIMANCHE, AU LYCEUM

De Beethoven à Mendelssohn avec Hanni Schmid-Wyss, pianiste

C'est la première fois que nous avons l'occasion d'entendre cette toute jeune et gracieuse pianiste zuricoise. Pour elle, le temps des études — Zurich, Cologne, et plus récemment encore un cours d'interprétation de G. Anda — est à peine terminé...

même auteur qui mériterait d'être joué plus souvent: La Fantaisie op. 28, en trois mouvements, de ton souvent brillant et passionné. L. de Mv. P.S. — Le concert Arthur Loosli - Georges-H. Pantillon, qui avait dû être renvoyé, aura lieu dimanche 29 avril...

Serrières

Une soirée sous le signe de la chanson

(c) La société de chant «La Brévard» et la Chanson du Pays de Neuchâtel ont donné samedi leur concert annuel à la grande salle. M. L. Richard a salué les auditeurs...

Au tribunal de police de Boudry

De notre correspondant : Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, greffier. Lecture fut donnée d'un jugement acquittant F.F. prévenu de violation de domicile...

PESEUX

Voiture écrasée par un arbre: qu'attend-on pour prendre des mesures?

(sp) Samedi matin, alors que la neige tombait à gros flocons sur Pesieux, un des vieux hêtres surplombant au nord le chemin Gabriel s'est abattu au travers de la route, écrasant dans sa chute une voiture...

MARIN-ÉPAGNIER

On fêtera l'anniversaire de la République

(c) A l'occasion du 125^e anniversaire de la République neuchâtoise, le Conseil général se réunira en séance solennelle le 28 février à la maison de commune. Le programme de cette réunion prévoit la réception des jeunes gens atteignant leur majorité plus une conférence du professeur J.-J. Cléménçon...

DANS LE CANTON

Bulletin démographique et de la santé publique en 1972

Table with 4 columns: Districts, Mariages, Naissances, Décès. Rows include Neuchâtel, Boudry, V-d-Travers, Val-de-Ruz, La Loole, La Ch.-d.-Fds, and Canton.

On a compté 1214 naissances du sexe masculin en 1972, 1172 du sexe féminin, les mort-nés formant 0,63 % du total des naissances.

Parmi les 1721 décès, on en compte 878 du sexe masculin et 843 du sexe féminin. D'après l'âge, les décès se répartissent comme suit: moins de 1 an (2,1 %)

Les décès par suite d'affections des organes de la circulation sont au nombre de 281 masculins et 311 féminins; ceux provoqués par des affections vasculaires du système nerveux sont au nombre de 34 masculins et de 44 féminins...

Les autres causes de décès sont: affections des voies urinaires (23 masculins, 24 féminins); affections des organes digestifs (39 masculins, 43 féminins); affections des organes de la respiration, tuberculose non comprise (55 masculins, 30 féminins); maladies transmissibles, c'est-à-dire tuberculose pulmonaire, diphtérie, syphilis ou influenza (11 masculins, 14 féminins).

Enfin la mortalité infantile (30 masculins et 14 féminins) est due notamment aux maladies suivantes: maladies des nouveau-nés 12, malformations congénitales 6 et affections du cœur et des coronaires 3, accidents 2, tumeurs 1).

FRANCE VOISINE

Près de Pontarlier: une voiture se jette contre un chasse-neige Deux morts — Un habitant du Brassus blessé

Un terrible accident de la circulation a fait deux morts et deux blessés graves, dimanche vers 21 h, près de Pontarlier. Une voiture venant de Levier et se dirigeant vers Pontarlier, a soudain zigzagué sur la chaussée glissante dans une descente assez forte, puis s'est écrasée contre un chasse-neige des ponts et chaussées arrivant en sens inverse.

derrière le chauffeur, fut également mortellement blessée. Les deux autres passagers, Mlle Josette Fattelay, ouvrière d'usine, 23 ans, demeurant à Chapelle-d'Huin ainsi que M. Joseph Costa, 25 ans, demeurant au Brassus, furent gravement blessés.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collisée: 20 h 30, «Le Décaméron» (18 ans). Fleurier, collège régional: 20 h, Maîtrise de l'expression (UPN). Môtiers, château: ouvert. Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Fleurier, patinoire: ouverte. Buttes-la Robella: installations en service. Les Verrières, téléski: installations en service.

Avis mortuaire

Réception des ordres: Jusqu'à 22 heures

Monsieur Virgile Dürig-Vuillemin, à Fleurier; Madame et Monsieur Francis Tülller-Puippe-Dürig, leurs enfants Fabienne, Pierre et Laurent, à la Chaux-de-Fonds; Mademoiselle Liliane Dürig, à Perreux; Monsieur Roland Dürig, à la Neuveville; Madame veuve Maurice Vuillemin, à Fleurier; Madame et Monsieur André Maire-Vuillemin, leurs enfants et petits-enfants, à Genève; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Virgile-Louis Dürig, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Virgile DÜRIG née Gisèle VUILLEMIN

leur très chère épouse, maman, fille, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 57^e année.

Fleurier, le 25 février 1973.

Ce que je vous demande, c'est de vous aimer les uns les autres. Jean 15: 17.

L'incinération aura lieu mercredi 28 février, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Départ du domicile mortuaire, hôpital de Fleurier, à 15 h 05.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS TARDIFS

Pour raison d'inventaire, le magasin sera fermé mercredi 28 février toute la journée. QUINCAILLERIE ROY, COUVET

AVIS DIVERS

Cercle radical Les Bayards Mercredi 28 février SOUPER DU 1er-MARS TRIPES OU FILETS MIGNONS

Orateur: M. Rémy Hamel, député. S'inscrire jusqu'au 27 février. Tél. 66 11 87. Se recommande: famille Paul Michel.

125^e anniversaire de la République

Hôtel de la Poste, Fleurier Demain mercredi 28 février, dès 20 h

souper choucroute

servi selon les meilleures traditions. Se recommande: A. Grand-Eggel.

critique Longs métrages

On a beaucoup parlé de l'abus, à la télévision, des films de long métrage, de ces films dits commerciaux par opposition aux films spécifiquement créés pour le petit écran. Il est vrai qu'à certaines périodes estivales, leur nombre est assez considérable et leur qualité médiocre.

rassurer ceux qui veulent voir tout en sombre et pensent qu'on ne projette que des navets ou des films polonais, yougoslaves ou que sais-je encore.

Bon nombre de téléspectateurs ont la chance de pouvoir se rendre régulièrement dans les salles obscures pour voir le dernier film paru: il est est que leur isolement ou leur situation familiale réduisent à la portion congrue. Pour ceux-là tout spécialement, il est bon que la télévision amène à domicile cet apport de divertissements et de culture cinématographique. Hélas! à cause d'accords passés entre les propriétaires de salles, les producteurs de films et la télévision, les films récents ne peuvent être projetés sur le petit écran, sauf rares exceptions. Il s'ensuit naturellement que le téléspectateur ne voit pas ainsi dire que des films qui datent un peu. En sont-ils moins bons pour autant!

Sans doute, dans son désir de montrer des films de qualité mais peu connus, Frédy Buache a-t-il présenté un peu trop de films slaves en version originale sous-titrés, ce qui est fort valable dans un club et sur grand écran, mais qui devient pénible à la télévision. D'abord parce que les sous-titres sont illisibles, ensuite parce que le public de la télévision n'est pas composé de cinéphiles avertis, tant s'en faut, et qu'il est nécessaire de varier les genres pour plaire au plus grand nombre, mais les dits films sont offerts en hors-d'œuvre plutôt qu'insérés dans le programme, d'où ce choix un peu trop exclusif.

Bien sûr, me dira-t-on, un grand nom de réalisateur ou de vedette ne fait pas toujours un grand film, preuve en soit celui projeté dimanche où l'alliance Marlène Dietrich et Fritz Lang n'est pas des plus heureuses. Pourtant «L'Ange maudit» semble être un des meilleurs de Lang; il reste très au-dessus des séries «Le grand Chaparal» et autres billevesées de même tabac. Plus élaboré, plus original, si les «ficelles» du genre n'ont pas disparus, il y a dans les prises de vues, dans ces visages traités parfois comme autant de portraits à la Jérôme Bosch, une «patte» qui ne trompe pas. Quant au scénario, il va nettement plus profond.

Ne mésestimons pas trop les efforts faits par les programmeurs de la Télévision romande. Quoi qu'on en dise et bien qu'il reste encore beaucoup à faire, des progrès certains ont été réalisés que l'on aurait grand tort de mépriser. G.-A. M.

Naissances

Monsieur et Madame Charles MULLER-BOBILLIER et leurs enfants ont la joie d'annoncer la naissance de Cédric 25 février 1973

Maternité des Cadoilles Caille 78 Neuchâtel

Gérard et Catherine ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur Martine - Antoinette 26 février 1973

Monsieur et Madame Henri JORNOD-MURISSET Maternité des Fontaines 14 Cadoilles Cornaux Neuchâtel

Jean-François et Claude KRÉTER et Jann ont la joie d'annoncer la naissance de Sven 24 février 1973

Maternité de Pourtalès Saint-Honoré 8 2000 Neuchâtel

Berceaux - Lits - Poussettes, etc. BABY - HALL TOUT POUR L'ENFANT Grand-Rue 2 Pesieux Tél. 31 38 35

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours!

à Saint-Prex

 **HASSLER**

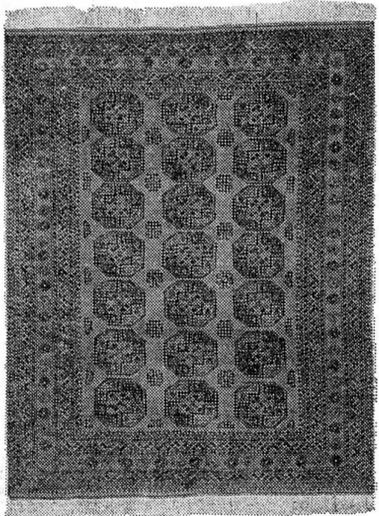
Trois fois* Afghan de Hassler

Hassler dispose d'un des plus beaux et des plus grands assortiments de tapis d'Orient en Suisse. L'amateur des tapis d'Orient y trouve un vaste choix de tapis Afghan splendides et favorables en prix - des Afghans provenant des nombreuses régions où ils sont noués.

Favorables en prix grâce à nos importations directes.

Quelques exemples de nos prix:

- 275 x 200 cm 980.-
- 285 x 201 cm 1115.-
- 316 x 241 cm 1455.-
- 357 x 263 cm 2055.-
- 410 x 310 cm 2725.-



★ Prix épatant chez Hassler

★ Tapis superbe pour le studio et le living

★ Tapis d'Orient sélectionné et cultivé soigneusement par Hassler



Rue Saint-Honoré 12

Neuchâtel Tél. (038) 25 21 21

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

s'adresse à...

VOUS QUI AIMEZ :

- aller à la pêche
- jardiner
- cultiver votre vigne
- en été, profiter en famille des plaisirs du lac
- en automne, aller aux champignons
- en hiver, skier en semaine lorsque les pistes ne sont pas surpeuplées

Tous ces loisirs vous sont possibles, si vous choisissez un travail en équipe dans notre entreprise.

Venez discuter d'un engagement éventuel avec notre service du personnel; vous serez le bienvenu même si vous ne désirez qu'un renseignement.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.
2003 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 75 75



URGENT

On cherche

STÉNOGRAPHES

Tél. (038) 24 74 14.



RADIO TV JE VOIS TOUT

cherche, pour le 1er juin ou date à convenir, en raison du départ du titulaire pour cause de retraite,

CHEF DE SES SERVICES D'EXPLOITATION

Travail indépendant, varié et intéressant.

Semaine de 5 jours.

Candidats capables, de caractère ferme et intègre, ayant de l'initiative, le sens des responsabilités et une excellente formation commerciale, connaissant si possible les problèmes de la presse et de la publicité, sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et photographie, à

Philippe Luquiens, administrateur-délégué,
Tivoli 2, 1007 Lausanne.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE DE NEUCHÂTEL

engage tout de suite ou pour date à convenir

VENDEUSE

aimable et consciencieuse ainsi qu'une

VENDEUSE

pouvant assurer les travaux de réceptionniste au téléphone, et facturation.

Débutante serait mise au courant.

Semaine de 4 jours et demi.

Prière de se présenter à la

BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT
NEUCHÂTEL Rue du Seyon 5
Ø 25 66 20-21

Usine du bas du canton de Neuchâtel engage :

OUVRIERS OUVRIÈRES

pour travaux faciles et propres, usinage petites pièces détachées.

Appartement tout confort à loyer modéré à disposition.

Faire offres sous chiffres 28-900055 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre bureau de Neuchâtel

collaborateur commercial

de 25 ans au moins, ayant de l'initiative, sachant travailler seul pour

gérances et transactions immobilières

Préférence sera donnée à candidat ayant de l'expérience dans la branche.

Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres ED 558 au bureau du journal.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche pour ses

centres de production

d'appareils de télécommunication des

régleuses de relais

(cours d'introduction dans notre centre de formation)

et du

personnel féminin

pour le montage et le contrôle.

Horaire mobile

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Son application facilite l'intégration de la femme dans l'économie par la possibilité d'un emploi avec horaire réduit.

Téléphoner ou se présenter au service du personnel E, Monruz 34.

Tél. (038) 21 11 41, interne 338,

et pour son département

FOYER du personnel

filles de cuisine

— semaine de 5 jours

— horaire à discuter

— nourrie, blanchie, logée.

Téléphoner ou se présenter au FOYER FAVAG, Monruz 36, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 66 55.



Société de placements immobiliers engage

délégué commercial

expérimenté.

Prendre contact avec

Landlord Europe,
rue de Berne 32,
1201 Genève,
tél. (022) 31 49 02.

Votre expérience professionnelle Un précieux atout !

Pourquoi ne mettriez-vous pas vos connaissances au service d'une importante entreprise qui vous offre une position intéressante ?

Notre département Marketing-Non-Food, secteur Vente et Information à Wangen près d'Olten, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

jeune collaborateur de langue maternelle française,

possédant de bonnes connaissances d'allemand et ayant au moins 3 à 4 ans de pratique professionnelle. Formation de base : apprentissage commercial ou école de commerce.

Si vous êtes intéressé à travailler avec initiative, dans une petite équipe de cinq collaborateurs et à perfectionner vos connaissances dans la langue allemande, faites-nous vos offres ou téléphonez-nous.

COOP SUISSE

Secrétariat du personnel
4612 Wangen, près Olten
Téléphone (062) 34 11 22, interne 422.
(Référence : Marketing)



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

CONSTRUCTEUR HORLOGER

Formation exigée : ingénieur technicien ETS en horlogerie ou micro-technique

Expérience : quelques années de pratique dans la construction horlogère

Secteur : bureau technique horloger études et développement

Nos conditions agréables de travail, ainsi que les prestations d'une grande entreprise, devraient vous décider à présenter vos offres à :

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.
2052 FONTAINEMELON
Tél. (038) 53 33 33

Nous vous garantissons une totale discrétion.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



cherche pour son rayon de DISQUES

VENDEUSE

connaissant bien la branche.

- Plan d'intéressement
- Caisse de pension
- Tous les avantages sociaux
- Semaine de 5 jours par rotations

Adresser offres détaillées au chef du personnel.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

TRAVAUX ET DÉCISIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF BERNOIS

Toute la matinée du 21 février, le Conseil exécutif du canton de Berne s'est occupé exclusivement de la situation financière du canton...

Le titre de docteur en Allemagne. De 1961 à 1964, il a été l'assistant du professeur Künzi (actuellement conseiller d'Etat) à Zurich.

caisses-maladie est versée aux hôpitaux en question. Or, le nombre de ces journées de soins est de 350.000 en chiffre rond...

POUR LA TRANSJURANE

En vue de la construction de la Transjurane, le canton de Berne a acheté à des particuliers trois parcelles d'une superficie totale de 230 ares pour une somme de 100.000 francs.

BIENNE: NOUVEL ÉCLAIRAGE

Le canton versera plus de 10.000 fr. pour une nouvelle installation d'éclairage comportant 16 réverbères et conduites d'amenée sur le tronçon de la rue Liendhard qui se trouve à l'intérieur de la localité.

L'Etat a promis de subventionner l'installation de l'éclairage public et la construction d'un trottoir à la route cantonale à Ipsach, de Hardt jusqu'à la limite communale de Belmont.

Avec le concours des fonctionnaires supérieurs de toutes les directions, le gouvernement a passé en revue et discuté les différents postes du budget de 73 et du plan financier de 74.

Dans ces conditions, le gouvernement prévoit de réduire de 33 millions de francs le budget 1973 et de 66 millions de francs le plan financier de 1974.

UNIVERSITÉ: RECHERCHES OPÉRATIONNELLES

A partir du 1er avril 1973, le professeur Werner Popp, actuellement professeur ordinaire à l'Université de Mannheim, occupera la chaire de recherches opérationnelles à l'Université de Berne.

Né en 1936, M. Werner Popp est de nationalité allemande; après avoir acquis une formation commerciale, il a obtenu

ACTIVITÉS CREATRICES MANUELLES

Le Conseil exécutif a autorisé le Centre de perfectionnement du corps enseignant de la partie de langue française du canton à organiser un cours de formation d'animatrices en activités créatrices manuelles et a accordé un crédit de 25.000 fr. à cet effet.

La direction du Centre de perfectionnement est chargée de l'organisation pratique du cours, en collaboration avec la direction de l'Ecole normale de Delémont.

SOINS A DOMICILE

Cette année encore, l'Etat de Berne a accordé une subvention d'exploitation de 30.000 francs à la Fédération des associations cantonales bernoises de soins à domicile.

SUBVENTION AUX HOPITAUX

L'année dernière, les dépenses d'exploitation des hôpitaux ont augmenté dans des proportions sortant de l'ordinaire. Cette circonstance oblige le canton de Berne à verser aux hôpitaux de district et de commune une nouvelle subvention complémentaire.

BILLET BERNOIS

Vers une association des communes jurassiennes

Si une entité cantonale jurassienne n'est pas pour demain, elle prend pourtant peu à peu la forme qui sera la sienne un jour. Nous avons vu récemment la formation d'un gouvernement d'opposition et remarquons parfois au travail que celui-ci s'est imposé: il est multiple et touche une quantité de domaines propres aux six districts francophones.

se firent jour au sein de cette association de 490 membres environ. Dès lors, il était inévitable que le « R. J. » s'emparât de ce problème et y injectât le sérum du séparatisme. D'autre part, il était évidemment tentant, pour les 145 communes jurassiennes, de se détacher de l'association-mère.

Ainsi, à l'heure actuelle, on étudie la possibilité de créer une association des communes jurassiennes en dehors de l'actuelle association des communes bernoises, créée en 1953. Cette dernière s'était donné comme mission de sauvegarder l'autonomie communale. Ses statuts disent d'ailleurs « que seules des communes indépendantes et viables peuvent constituer la base de l'édifice public suisse ».

Actuellement, c'est l'ADJ qui se penche sur le problème de la création d'une association des communes jurassiennes, avec l'aide de « Pro Jura ». Une enquête est en cours auprès des 145 autorités communales et si une bonne majorité de « oui » se dégage de cette consultation, l'association des communes jurassiennes deviendra une réalité.

Marcel PERRET

La police du lac a dix ans



La police du lac de Bière dont chacun connaît et apprécie le bienfaisant et utile travail fêtera prochainement son dixième anniversaire. C'est en effet en mai 1963 que fut créé ce service spécial de la police à Bière. L'équipe actuelle

ment forte de 6 hommes spécialement entraînés et instruits pour les sauvetages, recherches, remorquages etc. Elle a à sa disposition tout un arsenal et plusieurs bateaux. (Avipress-ADG)

VAUD - VAUD - VAUD

Au tribunal correctionnel de Grandson Prison avec sursis pour un escroc, rien pour la cousine!

De notre correspondant: Le tribunal correctionnel de Grandson présidé par M. V. Grignion, a jugé M. R., accusé d'escroqueries et de tentatives d'escroqueries. A fin 1969, par des annonces publiées dans un journal, il offrait de prêter de l'argent à des personnes dans le besoin.

pour ses soi-disant frais. Des renseignements recueillis, il ressort que sa situation financière est mauvaise, qu'il a déjà été condamné à plusieurs reprises ainsi en 1964, pour délit manqué d'avortement commis par un tiers et escroquerie, ce qui lui valut, à l'époque, deux ans de réclusion.

Billet biennois Milady ou le coup de Jarnac

Quand, en novembre dernier, les candidats socialistes au Conseil municipal s'étaient affublés d'une coiffe de mousquetaire pour les besoins fantaisistes de leur propagande électoral - couvre-chefs, soit dit en passant, qu'ils étaient allés chercher dans les accessoires d'un film qu'on venait de tourner à Bière - , ils n'imaginaient pas qu'en s'adressant au public sur un bûcher de rideau quelque peu grinçant, la politique venait d'avancer sur la scène un personnage à intrigue.

Ces faux mousquetaires allaient désormais devoir dialoguer avec un vrai personnage d'Alexandre Dumas: Milady!... Ils s'en sont rendus compte à l'élection des directeurs municipaux.

S'il manquait un chapitre au célèbre roman de cape et d'épée de Dumas, la première représentante féminine du parti des mousquetaires socialistes allait se charger de l'écrire.

En un seul mot: un nom qui, en fait, était un « non »!... Aussi, Milady a-t-elle été poliment priée d'éviter dorénavant la compagnie des messieurs chapeautés d'un truc en plumes!... GASTON

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Postulat accepté en faveur des agriculteurs au service militaire

De notre correspondant: Le Conseil d'Etat a accepté un postulat présenté par M. Léon Oberson et trois cosignataires, concernant la modification du régime des allocations pour perte de gain aux agriculteurs en service militaire. Suite sera donnée à ce postulat dans le sens des indications données par le gouvernement, qui ont trait à l'allocation elle-même, ainsi qu'au régime de dépenses plus souple pour les chefs d'exploitation accomplissant leur cours de Landwehr.

présenter et de les défendre. Quant à la question des dépenses ou des permutations pour les chefs d'exploitation accomplissant leur cours de Landwehr, le gouvernement répond que l'autorité militaire s'efforcera de donner une réponse favorable à toute demande de dispense, dans la mesure où chaque requête s'avérera justifiée, et compte tenu aussi des exigences inhérentes au déroulement normal des cours de répétition.

La loi sur l'allocation (entrée en vigueur au premier janvier 1969), a précédemment fait l'objet de trois révisions. Des prestations versées actuellement à titre d'allocation pour perte de gain, on relève les caractéristiques suivantes, qui se rapportent particulièrement à l'agriculture: l'allocation d'exploitation de 5 fr. en 1963 s'élevait actuellement à 9 fr. par jour. L'allocation de ménage minimale et maximale de 8 fr. et 23 fr. respectivement, a été portée à 12 fr. et 37 fr. 50, l'allocation par enfant de 3 fr. à 4 fr. 50.

Par ailleurs, le Département de l'agriculture est en train d'étudier la création d'un service de dépannage agricole, qui soit à même d'intervenir dans les cas de maladie, accidents et autres immobilisations de main-d'œuvre, service militaire compris.

Or, une quatrième révision est à l'étude, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 1974 ou 1975. Elle consistera en une adaptation des prestations aux nouvelles conditions de la conjoncture. Si le gouvernement ne manquera pas d'intervenir auprès des parlementaires fribourgeois aux Chambres fédérales lorsque la révision envisagée sera portée devant le parlement, il relève néanmoins qu'il appartient avant tout aux organisations professionnelles (soit l'Union Suisse des Paysans), d'élaborer les thèses, de les

souplissement des délais, souhaitable peut-être, est d'une réalisation pratique difficile. Ceux qui doivent s'absenter le jour du scrutin peuvent en effet voter par anticipation à partir du mercredi. Cela restreint le cercle des personnes intéressées à un court moment du délai à celles qui ne peuvent se déplacer pour cause de maladie ou d'accident et doivent, par conséquent, adresser leur demande par courrier postal. Il est évident que le personnel de poste ne peut assurer un service rapide pour la transmission des messages relatifs à une votation, tout comme l'on ne saurait exiger des Conseils communaux d'organiser des séances extraordinaires aux seules fins d'examiner les requêtes tendant à voter par correspondance.

CHATEL - LES PACCOTS Saine année touristique

(c) Réunis sous la présidence de M. Michel Pilloud, les membres de la société de développement de Châtel - les Paccots ont établi un plan de l'année touristique écoulée, qui s'avère favorable, pour autant que soit poursuivi l'effort d'équipement de la station veveysanne.

De notre correspondant: Le député Raymond Rime a adressé au Conseil d'Etat une question écrite concernant le vote par correspondance. M. Rime relève que la loi sur l'exercice des droits politiques prévoit que les malades doivent faire parvenir au Conseil communal, au plus tard le lundi avant le dimanche de la votation ou de l'élection, une demande écrite avec indication des motifs. Alléguant que cette disposition prive de leur droit de vote les citoyennes et citoyens qui tombent malades au début de la semaine précédant la votation ou l'élection, le député demande s'il ne serait pas légitime d'assouplir cette disposition en prolongeant le délai pour la demande jusqu'au mercredi ou au jeudi précédent le vote.

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que cette procédure est exceptionnelle et que si la législation en soumet l'exécution à des conditions relativement sévères, c'est pour éviter un usage abusif. Le cercle des bénéficiaires est en effet restreint aux personnes qui ne peuvent se déplacer ou qui sont absentes le jour du scrutin pour exercer une activité professionnelle. Un assouplissement des délais, souhaitable peut-être, est d'une réalisation pratique difficile. Ceux qui doivent s'absenter le jour du scrutin peuvent en effet voter par anticipation à partir du mercredi. Cela restreint le cercle des personnes intéressées à un court moment du délai à celles qui ne peuvent se déplacer pour cause de maladie ou d'accident et doivent, par conséquent, adresser leur demande par courrier postal. Il est évident que le personnel de poste ne peut assurer un service rapide pour la transmission des messages relatifs à une votation, tout comme l'on ne saurait exiger des Conseils communaux d'organiser des séances extraordinaires aux seules fins d'examiner les requêtes tendant à voter par correspondance.

« Les cas d'abstention pour cette raison - conclut le Conseil d'Etat - sont relativement rares en regard de la masse des citoyens qui ne vont pas aux urnes, frappés d'une maladie bien plus redoutable pour une démocratie: l'indifférence ».

Choc à Flamatt

Hier, vers 6 h 45, un garagiste de Flamatt circulait au volant d'une voiture de cette localité en direction de Laupen. A la hauteur de l'usine Ferrero, alors qu'il s'apprêtait à bifurquer à gauche, il fut heurté à l'arrière par un train routier lucernois. Dégâts estimés à 6000 francs.

Canal de la Broye acte crapuleux?

Mercredi dernier, on constatait que des vengereurs avaient péri par milliers dans le canal de la Broye. Le propriétaire du camping des « Trois lacs », M. Reymond, avait averti l'office cantonal de la protection des eaux. Des prélèvements d'eau et de poissons furent faits. Pour l'heure, ni l'institut Galli-Valerio, à Lausanne, ni la section d'études piscicoles de Zurich n'ont découvert quoi que ce soit de probant.

On note qu'il y avait dans le canal de la Broye, peu après que M. Reymond eut averti l'office de la protection des eaux, quatre bancs de poissons morts, bien distincts. Il n'est pas exclu qu'une personne ait jeté un produit toxique dans l'eau, à cet endroit. L'enquête se poursuit.

LE CONSEIL D'ÉTAT EN A DÉCIDÉ AINSI Pas d'assouplissement dans le vote par correspondance

De notre correspondant: Le député Raymond Rime a adressé au Conseil d'Etat une question écrite concernant le vote par correspondance. M. Rime relève que la loi sur l'exercice des droits politiques prévoit que les malades doivent faire parvenir au Conseil communal, au plus tard le lundi avant le dimanche de la votation ou de l'élection, une demande écrite avec indication des motifs. Alléguant que cette disposition prive de leur droit de vote les citoyennes et citoyens qui tombent malades au début de la semaine précédant la votation ou l'élection, le député demande s'il ne serait pas légitime d'assouplir cette disposition en prolongeant le délai pour la demande jusqu'au mercredi ou au jeudi précédent le vote.

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que cette procédure est exceptionnelle et que si la législation en soumet l'exécution à des conditions relativement sévères, c'est pour éviter un usage abusif. Le cercle des bénéficiaires est en effet restreint aux personnes qui ne peuvent se déplacer ou qui sont absentes le jour du scrutin pour exercer une activité professionnelle. Un assouplissement des délais, souhaitable peut-être, est d'une réalisation pratique difficile. Ceux qui doivent s'absenter le jour du scrutin peuvent en effet voter par anticipation à partir du mercredi. Cela restreint le cercle des personnes intéressées à un court moment du délai à celles qui ne peuvent se déplacer pour cause de maladie ou d'accident et doivent, par conséquent, adresser leur demande par courrier postal. Il est évident que le personnel de poste ne peut assurer un service rapide pour la transmission des messages relatifs à une votation, tout comme l'on ne saurait exiger des Conseils communaux d'organiser des séances extraordinaires aux seules fins d'examiner les requêtes tendant à voter par correspondance.

Descente de la Crausz: spectaculaire embardée

Hier après-midi, un automobiliste d'Epédes, âgé de 31 ans, circulait du Moutret en direction de Fribourg. Dans la descente de la Crausz, dans un virage à gauche, sa voiture heurta le bord droit de la route, puis le bord gauche, revint encore à droite avant de passer par-dessus la glissière de sécurité et de dévaler le ravin sur une trentaine de mètres, enfin de s'immobiliser contre un arbre. Le conducteur, contusionné, a été soigné à l'hôpital cantonal. Dégâts estimés à 6000 francs.

JURA - JURA - JURA

SONVILIER Affaires communales (c) Le Conseil municipal a pris connaissance du refus du service cantonal des améliorations foncières de subventionner la réfection du virage du Droit, il entreprendra donc d'autres démarches. Il a refusé une subvention pour le groisage de chemins privés de montage et l'ouverture de chemins privés au village. Le conseil a encore refusé l'installation d'une deuxième machine à sous dans un restaurant, décidé d'équiper les engins des travaux publics selon les prescriptions de la CNA et prévu la possibilité de nommer des personnes étrangères dans des commissions, avec vote consultative. Le Conseil municipal a enfin décidé d'organiser une enquête, sur la demande de l'Hospice des vieillards de Saint-Imier, pour savoir combien de personnes âgées souhaiteraient prendre place dans ce home.

Examens d'admission aux écoles normales

Les examens d'admission aux trois écoles normales du Jura, à Bière, Delémont et Porrentruy se sont déroulés récemment. Voici les noms des élèves admis pour un stage probatoire de 6 mois:

- ÉCOLE NORMALE DE BIÈRE: Pauline Aerni, Bière; Philippe Aubry, Bière; Isabelle Béguelin, Tramelan; Nicole Berger, Bière; Jean-Marc Blindenbacher, Bière; Charles-André Broglie, Reconvilier; Claudine Della Giacoma, Bière; Stéphane Elsig, Bière; Roland Fischer, Bière; Monique Flückiger, Bière; André Fuchs, Bière; Francis Gafner, Moutier; Raymond Girardin, Courtelberg; Patricia Guyot, Bière; Pierre Helmberg, Delémont; Anne Hinderling, Evillard; Daniel Hoffmeyer, Bière; Silvano Keller, Bière; Sonia Loeffel, Cortébert; Cosette Matter, Orvin; Pascal Oberholzer, Bière; Hélène Pauli, Moutier; Nadine Rion, Bière; François Rochat, Evillard; Jean-Marc Serquet, Bière; François Stalder, Bière; Peter Stöpfer, Vernayaz; Laurent Stoppa, Bière; Eliane Sunier, Tramelan; Gloria Taboada, Bière; Prisca Villa, Bière; Marie-Claire Vuilleumier, Bière; Marc Wicht, Bière; Roland Zbinden, Delémont.

Sur 150 candidats, 106 ont été acceptés, soit 57 filles et 49 garçons, se répartissant comme suit: Porrentruy, 31 garçons, Delémont 41 filles, Bière 16 filles et 18 garçons.

Contre la suppression de la cavalerie

Les dragons de l'escadron 6 ont décidé à l'unanimité de soutenir l'initiative constitutionnelle contre la suppression de la cavalerie, initiative actuellement entre les mains des juristes. Ils aimeraient que ces derniers rendent publiques leurs études au sujet du lancement de cette initiative et estiment que les principaux promoteurs devraient se constituer en un comité central. Pour défendre solidement leurs intérêts, ils espèrent « obtenir des enseignements francs des autorités et des juristes ».

BULLE

Décisions des autorités

(c) Le Conseil communal de Bulle a pris acte avec regret, de la démission de Mlle Marcelle Despond, de la commission du Musée grüérien. Mme Jacqueline Husser-Niquille a été nommée pour la remplacer, à pris acte de la démission de M. Henri Fragnière, professeur, de la commission des affaires culturelles.

a pris acte avec reconnaissance, d'un don de 1000 fr. d'un garage de la Tour-de-Trême en faveur du foyer grüérien pour personnes âgées, ainsi que d'un don de 5000 fr. d'une personne qui a désiré garder l'anonymat, en faveur de ce foyer et de la maison bourgeoise.

a pris acte avec satisfaction, des acquisitions de terrains faites par les routes nationales, en vue de rétrocéder des terres aux agriculteurs de la région.

a constaté que les investissements de la commune de Bulle pour la construction de collecteurs se sont élevés ces dernières années à plus de 2,4 millions de francs. Pour 1973, est prévue une dépense d'environ un million pour les nouveaux collecteurs de la rue de Gruyère et des chemins des Crêts et de la Léchère.

«Chinoiseries carnavalesques»

La tradition est désormais solidement établie. Le dimanche de carnaval, soit le 4 mars, une fébrile activité anime le quartier de l'Auge, en basse-ville de Fribourg. Mais déjà maintenant, il n'est pas rare de rencontrer, dans les rues tortueuses de la Samaritaine ou du Petit Saint-Jean, des gosses masqués maniant la fronde, qui est une pomme de terre enfilée dans un bas.

Comme à l'accoutumée, les festivités se déroulent selon l'ordre prescrit. Mais il faut dire auparavant, qu'est sorti de presse le fameux « Rababou », feuille satirique égratignant les plus dignes personnages de la République!

Le cortège de dimanche après-midi ne se départira pas de ce ton gouailleux. Les groupes et les chars, au nombre d'une trentaine, diront éloquentement l'actualité entrevue sous le jour de «Chinoiseries carnavalesques». Ainsi, l'on note au détour des rosseries les plus diverses, cet « anti-schnaps fédéral », ou « la cavalerie Gnaegi fait ses adieux », et encore la curieuse « Régine des alcools ».

Quant au « Rababou » lui-même, « auteur de tous nos maux », présenté le matin déjà sur son trône narquois, il sera immolé en fin d'après-midi par le feu.

Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 2 17 032) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous verrons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discretion assurée. Télèx Bienne N 3 46 52

KRONE

extro



Fr. 1.70

extro légère

KRONE

actuel

Une gibelotte...

A l'occasion de la fête du 1^{er} mars, profitez de notre offre avantageuse: lapin, sans tête, sans pattes, le 1/2 kg Fr. 3.50

Une autre suggestion: tripes cuites.

Bell

OFFRES D'EMPLOIS

LOOPING

RÉVEILS ET PENDULETTES

Nous cherchons pour notre service des achats et du personnel

EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

Travail intéressant et indépendant.
Place stable et bien rétribuée. Caisse de retraite.

Date d'entrée: mai 1973.

Adresser offres ou se présenter chez
LOOPING S.A.,
manufacture de réveils et de pendulettes,
rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles,
tél. (038) 31 77 33.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de composant pour montres à balancier spiral

un chef de fabrication ingénieur ETS

Le titulaire de cette fonction importante devra prendre la responsabilité de la production d'une fabrication en très grandes et moyennes séries de pièces de petites dimensions.

Il aura à sa disposition des services techniques et d'ordonnement devant lui permettre d'assurer la productivité maximale du département.

Il devra maîtriser les problèmes généraux de l'organisation industrielle et ceux plus concrets, d'une stratégie à adapter rapidement à des paramètres en transformation.

Le poste requiert, en plus d'une formation technique de base, un sens inné de l'organisation dynamique.

Il est essentiel que la compétence du candidat soit déjà acquise dans une fonction comparable.

Age souhaité de 30 à 40 ans.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à **PORTESCAP**, service du personnel, téléphone (039) 21 11 41, rue Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds.

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

Nous engageons pour notre office comptable

connaissant la sténo et la dactylo.
Horaires partiellement libres !

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13me SALAIRE EN 3 ANS

Adresser offres à l'Office du personnel de **COOP NEUCHÂTEL**, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

Nous engagerons tout de suite ou à convenir :

monteur

qualifié en chauffage et sanitaire,
apte à travailler seul

électricien

pour service d'entretien et de montages.

Adresser offres sous chiffres
28-900053, à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE DE NEUCHÂTEL

engage, tout de suite ou pour date à convenir, pour son département traiteur, une

employée de cuisine

Bonne ambiance de travail.
Horaire régulier. Semaine de 5 jours. Eventuellement nourrie et logée.

Prière de se présenter à la **BOUCHERIE-CHARCUTERIE ROHRER**, Neuchâtel, Hôpital 15 ou de téléphoner pendant les heures de travail au (038) 25 26 05 ou le soir et le dimanche au (038) 25 27 17 - 63 22 82.

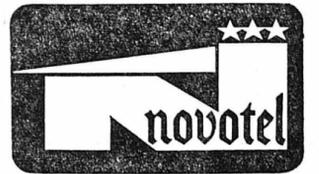
dessinateur-architecte

Nous cherchons à engager tout de suite ou à convenir

technicien-architecte

Travail intéressant pour personne ayant de l'expérience. Poste à responsabilités, place stable.

Faire offres sous chiffres
28-900054, à Publicitas,
2001 Neuchâtel.



Pour notre nouvel établissement, nous engageons

steward ou stewardess

pour le service du grill ;

dame ou jeune fille

pour le service du petit déjeuner (6 h à 11 h, connaissance du service pas nécessaire) ;

homme toute main plongeur

aide de cuisine

(homme ou femme), éventuellement travail temporaire. Possibilités d'avancement.

Prière de s'adresser à **Novotel**, Neuchâtel-est, 2075 Thielle, tél. (038) 33 57 57.

Prof. médicales

DOCTEUR

N. Portenier-Chervet

absente

jusqu'au 5 mars

Perdus-Trouvés

Perdu lunettes

avec étui.
Parcours : Maillefer,
avenue Dubois,
Charmettes,
Chasselas.

Tél. (038) 31 32 54.
Récompense.

DEMANDES D'EMPLOIS

Télé- phoniste- récep- tionniste

formation PTT, connaissances de dactylographie, cherche emploi dans bureau ou fabrique. Région Saint-Blaise, Neuchâtel. Adresser offres écrites à 272-840 au bureau du journal.

Jeune homme cherche place stable comme

concierge

à plein temps, dans une banque de préférence, ou usine éventuellement. Désire avoir à sa disposition studio meublé à prix modéré. Région Neuchâtel. Adresser offres écrites à HD 524 au bureau du journal.

Jeune employée de bureau

de langue maternelle allemande cherche place pour se perfectionner en français.

Date d'entrée: 1^{er} juin 1973.

Adresser offres écrites à **Mlle Brigitte Klopstein**, Bischmattstrasse 6, 2544 Bettlach (SO).

AVIS DIVERS

Centre secondaire Béroche - Bevaix

L'ouverture publique des soumissions de terrassement a lieu le

mardi 27 février 1973, à 20 heures

à Saint-Aubin, maison du Rafour, 1^{er} étage.

Le comité directeur

DAME

dans la cinquantaine, bonne présentation, cherche monsieur pour sorties et amitié. Si convenance, mariage pas exclu. Pas sérieux, s'abstenir. Ecrire à AZ 554 au bureau du journal.

Modèles

pour permanentes et colorations sont demandés. Haute coiffure Stähli vis-à-vis de la poste. Tél. 24 20 21.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Véhicules à moteur

A vendre **FORD Cortina GT 1500**

modèle 1966, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz

Boudevillers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre

VW 1500 L

1970, beige, avec pneus neige et été, de première main. Echange - Facilités de paiement.

Tél. (038) 24 42 98, à midi.

service de dépannage trois lacs

OCCASIONS

MOTEURS HORS BORD JOHNSON 6 CV ;

EVINRUDE 3 et 4 CV
EVINRUDE 18 et 40 CV.

Agence Evinrude, F. Faton, Tombet 28, 2034 Pesieux. Tél. (038) 31 72 50, 31 73 50.

Je cherche

vélocoteur Puch

Tél. 25 04 94.

SOLEX

A vendre d'occasion. Tél. (038) 42 20 25, aux heures des repas.

Véhicules utilitaires

1 VW Pick-Up

1969, 58.000 km, expertisé ;

1 Bus VW

1966 ; moteur neuf ;

1 Bus VW

1966 ; complètement révisé, moteur 20.000 km ;

1 Ford Transit

modèle 1968, 88.000 km, excellent état ;

1 Ford Transit

modèle 1968 ;

1 Ford Transit

équipé bâtaillé, 58.000 km, modèle 1968 ;

1 Ford Transit

modèle 1967, entièrement révisé, expertisé.

Georges Paupe, Automobiles, Courtételle, Tél. (066) 22 35 90, 22 60 54.

Tél. 24 44 24



TOYOTA

GARAGE DU 1^{er} MARS SA



Vos agences principales

Vous offre ses occasions expertisées

MAZDA 1800	1971	blanche	28.000 km
MAZDA 616 luxe	1972	bleu foncé	5600 km
VW 1300	1971	jaune	32.400 km
RENAULT R 16 TS	1972	bleue	54.000 km
DATSUN 1200	1971	rouge	24.000 km

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

LA MORT AUX RATS N'EST PLUS EN VENTE LIBRE
Une nouvelle réglementation
sur les produits toxiques

BERNE (ATS). — Sans que l'homme de la rue en soit conscient, depuis le 1er avril 1972, il est mieux protégé contre les risques des produits toxiques : en effet, une loi fédérale, applicable à tout le pays s'est substituée à certaines réglementations cantonales (ou à l'absence de toute réglementation) pour restreindre le commerce et l'usage des produits pouvant causer des dommages à la santé ou à l'intégrité corporelle. A partir du 1er avril prochain, les exigences vont se renforcer et toute réglementation relative aux produits toxiques deviendra encore plus efficace.

UNE CENTAINE DE MILLIERS
DE PRODUITS SOUSMIS A LA LOI

Quelque 100.000 produits sont considérés comme toxiques. Les autorités fédérales sont allées très loin dans l'appréciation des risques. Même le sel de cuisine figure dans la nomenclature en raison de ses emplois non culinaires. On sait que, pris à des doses exagérées, le sel de cuisine apparemment « sans danger » peut être très nocif. Quelque 100.000 produits, substances, préparations sont considérés comme toxiques à des titres divers. Ils étaient jusqu'ici plus ou moins en vente publique. Ils ont été réper-

torisés et répartis dans cinq classes en fonction des risques qu'ils présentent.

Un grand nombre de produits sont d'usage fréquent dans les ménages, tels certains adhésifs, des cires spéciales, des liquides de nettoyage, etc. Ils demeureront en vente libre, mais devront obligatoirement porter une bande rouge comportant des recommandations concernant leur emploi afin que l'acheteur soit prévenu des risques. La présence de ces marchandises sur les rayons des magasins self-service est fréquente et leur absorption en grandes quantités pourrait présenter un réel danger. Ils figurent en classe 5.

LA RESPONSABILITÉ
DU VENDEUR SERA ENGAGÉE

Certaines préparations d'usage fréquent, mais présentant un degré de toxicité plus grand et pour cela mises en classe 5, voient leur vente restreinte. Certains détachants, herbicides et insecticides, seront désormais munis d'une bande rouge portant une mise en garde et ne seront plus remis aux acheteurs que par un vendeur.

En ce qui concerne la classe 4, on peut déjà parler de danger, s'il s'agit d'une petite quantité. Par exemple, l'eau de Javel à 20 % de concentration ne sera délivrée que

sur demande expresse. De plus, le vendeur aura l'obligation de mettre en garde l'acheteur et de ne pas la remettre à n'importe qui, par exemple à un enfant. Bande rouge et recommandations doivent également figurer sur l'emballage.

Pour les produits de la classe 3, on a choisi une signalisation jaune et seuls les magasins spécialisés pourront les écouler, le personnel de vente assumant la responsabilité importante. L'acheteur devra présenter son identité complète et expliquer à quelles fins il veut utiliser ces préparations, tels des pesticides particulièrement actifs, des détergers pour tuyauterie, etc. L'acheteur devra également indiquer son adresse et donner sa signature. Le commerçant devra, par contre, reprendre les emballages à moitié pleins dont le consommateur n'aurait plus l'emploi.

LA MORT AUX RATS
N'EST PLUS EN VENTE LIBRE

Les emballages des toxiques particulièrement dangereux porteront la fameuse tête de mort aux tibia croisés, même en doses minimes. Le signe mortel, accompagné du mot « poison » apparaît en blanc sur fond noir, les mises en garde étant aussi imprimées en négatif. Répartis entre les classes 2 (comme acide chlorhydrique par exemple) et 1 (mort aux rats, cyanure de potassium), ces substances cessent d'être librement accessibles comme elles le furent parfois. Elles ne seront vendues qu'en échange d'un « bon d'achat » délivré, de façon restrictive, par les autorités communales pour la classe 2 et cantonales pour la classe 1 au vu de l'identité du demandeur, de sa formation professionnelle et de l'emploi qu'il compte en faire. La vente de certaines substances est désormais entièrement interdite aux « amateurs », étant dorénavant réservées aux industriels et spécialistes. Tel est, par exemple, le cas du benzène.

Entrée en vigueur le 1er avril 1972, la loi fédérale sur les toxiques a laissé certains détails. Ces exigences vont se renforcer dès le 1er avril prochain et toute la réglementation relative au registre des acheteurs et aux bons d'achat deviendra obligatoire. Quant à la signalisation rouge, jaune, et noire sur les emballages, elle est déjà intervenue, mais ce n'est qu'à partir du 1er avril 1974 que ce marquage sera obligatoire pour la totalité des substances soumises à la réglementation.

RESCAPÉS DES DENTS-DU-MIDI

— J'ai été étonné de leur moral, de leur forme même quand je me suis approché de la paroi avec l'hélicoptère, nous a déclaré Bruno Bagnoud à son retour. Selon moi, malgré les apparences, les deux hommes arrivent à la limite des possibilités de résistance. Si le mauvais temps avait duré un jour et une nuit encore, je ne sais pas ce qui se serait passé.

« J'ai renoncé à faire un sauvetage de nuit bien que le ciel se décolorait lentement depuis la veille. C'était trop dangereux. Lundi matin, la visibilité et les conditions étaient parfaites. J'ai pris de Sion un treuil avec moi. J'ai gagné tout d'abord la cabane Susanne. J'ai survolé ensuite la face pour les repérer. Je vis les deux hommes sur une petite arête enneigée. C'est une chance étonnante que les deux

Coup de théâtre à quelques jours de la consultation
Elections valaisannes : deux candidats
de dernière heure pour le Conseil d'Etat

De notre correspondant :

Cinq candidats pour cinq sièges... Le slogan avait fait le tour du canton en cette veille d'élections en Valais au chapitre du Conseil d'Etat.

Hier soir expiraient à la chancellerie d'Etat l'ultime délai du dépôt des listes pour l'élection du gouvernement. On s'attendait généralement dans le public à guère de surprise.

On pensait même que les cinq candidats soit quatre du PDC et un radical seraient élus sans problèmes puisqu'ils semblaient être seuls en liste.

Coup de théâtre depuis 18 heures. Deux nouveaux candidats se sont présentés. Il s'agit de M. Mario Ruppen, membre du PDC du Haut-Valais, avocat et député à Viège, et de M. Maurice Deléglise, professeur à Sion, membre du mouvement démocrate séduis.

Ainsi donc, sept candidats vont s'affronter pour occuper les cinq sièges du Conseil d'Etat.

La candidature de M. Ruppen est tout particulièrement redoutable. En effet l'avocat viégétois était il y a quelques jours le rival officiel de M. Franz Steiner lequel l'a évincé de justesse lors du congrès haut-valaisan.

Inévitablement, un réel suspense va dominer la grande consultation valaisanne du week-end prochain. D'aucuns parlent déjà d'un éventuel ballottage. Nous en saurons davantage dimanche soir.

Rappelons donc les noms des hommes en présence :

MM. Wolfgang Loréan, Antoine Zufferey, Guy Genoud, et Franz Steiner, tous du PDC. M. Arthur Bender, radical, M. Mario Ruppen, démocrate-

chrétien du Haut-Valais, et M. Maurice Deléglise du mouvement démocrate séduis.

Deux morts
au Cervin

(c) Deux alpinistes anglais ont trouvé la mort lundi au Cervin. Les deux hommes s'étaient engagés un instant dans la face nord puis rebrousseauient chemin. C'est lors de la descente qu'ils furent surpris par les mauvais temps. Ils furent vite emportés par une coulée de neige et firent une chute de plus de 500 mètres alors qu'ils se trouvaient en-dessous de la cabane Solvay.

Un hélicoptère est parti chercher les corps pour les ramener dans la vallée. On ignore l'identité des victimes.

SUISSE ALÉMANIQUE

Gibier, bateaux à moteur, impôts au menu
d'importantes votations en Suisse centrale

(c) Il serait faux de prétendre que les votations fédérales du prochain week-end passionnent les habitants de Suisse centrale. On en parle assez peu, beaucoup moins en tout cas que des votations cantonales. Les esprits s'échauffent, plus la date fatidique approche.

En pays uranais, on parle chasse et chasseurs. Le Landrat uranais — le Grand conseil de ce canton — a accepté les prescriptions pour une nouvelle loi sur la chasse, une loi qui prévoit non seulement une augmentation sensible des taxes, mais encore une meilleure protection du gibier, spécialement des jeunes animaux. Les chasseurs, mécontents, ont choisi la voie du référendum.

raison pour laquelle les contribuables auront la possibilité de se prononcer : soit on accepte la version officielle, soit la version des chasseurs.

ZOUËT ET LES BATEAUX A MOTEUR

En pays zougois, on se penchera sur le problème de la protection de l'environnement et, par voie de conséquence, sur les fameux bateaux à moteur qui font tellement parler d'eux. Là aussi, deux possibilités : soit la version officielle, qui veut limiter le nombre des bateaux à moteur sur les lacs de Zoug et d'Aegeri, soit la version qui propose l'interdiction pure et simple des bateaux à moteur sur les lacs zougois. Cette interdiction ne toucherait naturellement que les bateaux à moteurs à explosion. Le gouvernement verrait d'un très bon œil l'acceptation de sa version, ceci d'autant plus qu'elle

propose de limiter le nombre des bateaux à moteur à 1000 sur le lac de Zoug et à 350 sur celui d'Aegeri. Si le projet de loi gouvernemental était accepté, cela signifierait purement et simplement que les propriétaires de bateaux à moteur n'habitent pas le canton pourraient plier bagage.

IMPOTS OBWALDIENS :
DEUXIEME TENTATIVE

Dans le canton d'Obwald on reparlera impôts. Le 3 décembre 1972, le projet de loi élaboré par le gouvernement de ce canton était rejeté à la surprise générale. Les adversaires, ayant mis sur pied un comité d'action, furent gagnants, mais le Conseil d'Etat et les membres du Grand conseil se mirent au travail, apportant certaines corrections au premier projet. Cette nouvelle loi prévoit entre autres d'augmenter les déductions sociales, ce qui revient à dire que les familles nombreuses seront avantagées. Il est d'autre part prévu de faciliter la tâche des communes, qui seraient en mesure de profiter d'une aide du canton (compensation financière).

Avant de terminer ce tour d'horizon, arrêtons-nous encore dans le canton de Schwyz où il sera question du début de l'année scolaire. Printemps ou automne : voilà la question. Les autorités sont d'avis que le début de l'année scolaire devrait être fixé à l'automne, comme c'est le cas dans tous les autres cantons de Suisse centrale (compensation scolaire). Un comité d'initiative est lui d'avis que le début de l'année scolaire au printemps a de nombreux avantages. Tous les partis politiques se sont prononcés pour la version gouvernementale, qui risque bien d'être acceptée.

600 millions pour les
transports publics de
la région zuricoise

ZURICH (ATS). — Le Grand conseil zuricois a approuvé lundi après-midi, par 120 voix contre 5, un crédit de 600 millions de francs destiné au développement des transports publics dans la région de Zurich, soit à la construction d'une ligne de métro Klotten-Zurich-Dietikon et la construction d'une ligne de chemin de fer express Zurich-Dubendorf-Dietikon. Le coût des deux projets s'élève à 1,7 milliard de francs. La Confédération, le canton et les communes se partageront les frais. La Confédération prendra à sa charge 87 % des coûts de construction de la ligne de chemin de fer express, soit 570 millions de francs. La votation populaire sur ce crédit a été fixée au 20 mai prochain.

TESSIN

Isona a vendu
8 millions de m2 de
terrain au DMF

ISONA (TD) (ATS). — Par 24 voix contre 1 et 7 abstentions, l'assemblée bourgeoise d'Isona, au Tessin, a décidé dimanche de vendre 8 millions de m2 de terrains pour la somme de 3,2 millions de francs au département militaire fédéral. Celui-ci avait besoin de ce terrain pour agrandir la place d'armes pour grenadiers d'Isona, qui remplacera celle de Losona, qui sera remplacée.

Cette décision était attendue. En effet, si l'assemblée bourgeoise s'était refusée à céder ce terrain, le département militaire fédéral aurait engagé une procédure d'expropriation. La plus grande partie du terrain en question est formée de terres de montagne non cultivables et très pierreuses.

Vers l'inscription
obligatoire des prix
de détail

BERNE (ATS). — A partir du 1er mai, toutes les marchandises offertes à la vente devront vraisemblablement être étiquetées et porter le prix de vente net. Le préposé à la surveillance des prix, le conseiller national Schürmann, a introduit une procédure de consultation dans ce sens. Cet étiquetage obligatoire concernera l'ensemble du commerce de détail, à quelques exceptions près. Le département de l'économie publique a préparé une ordonnance sur l'affichage et l'inscription des prix de détail, qui se fonde sur l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972 relatif à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices.

Parmi les marchandises qui feront exception figurent les antiquités et objets d'art, les tapis et fourrures, ainsi que les montres et articles de bijouterie dont le prix de vente dépasse 20.000 fr. L'étiquetage devra être lisible et montrer clairement quelle marchandise il concerne. Les hôtels et restaurants devront afficher leurs tarifs et prix. Les infractions à cette ordonnance seront sanctionnées par les autorités cantonales, chargées également du contrôle. Des peines et amendes jusqu'à 100.000 fr. pourront être infligées aux contrevenants.

Bourse fédérale des arts appliqués :
des candidats romands à l'honneur

BERNE (ATS). — Sur proposition de la commission fédérale des arts appliqués, trente-quatre artistes obtiennent pour 1973 des bourses fédérales d'un montant de 2500 à 5000 francs et huit autres un prix d'encouragement de 1500 francs. Ce concours, réservé aux représentants des arts appliqués âgés de 40 ans au plus, portait sur les domaines suivants : illustrations, dessin publicitaire, reliures, travaux en papier, textiles (tapisserie, étoffes, créations de mode), céramique, objets d'art en or et en argent, instruments de musique, jouets, décors de théâtre et marionnettes, meubles, « industrial design » et photographie. 204 concurrents ont présenté des ouvrages (contre 181 en 1972).

La commission fédérale des arts appliqués a siégé pendant deux jours à Berne sous la présidence de M. Niklaus Morgenstern, directeur de l'Ecole des arts et métiers de Bâle, afin de proposer au départe-

tement fédéral de l'intérieur les boursiers et lauréats pour 1973. Le jury a pu constater une sensible augmentation du nombre d'artistes intéressés par cette bourse fédérale. Mais il a aussi constaté, ainsi que le précise un communiqué du département fédéral de l'intérieur, une baisse de qualité. Le jury a déploré tout particulièrement l'absence de travaux consacrés à des aspects importants de l'environnement et de la vie quotidienne (habitat, transports, monde du travail, etc.).

Les ouvrages des candidats seront exposés du 3 au 25 mars au Musée cantonal des arts et métiers de Berne. Parmi les boursiers figurent plusieurs Romands : Noël Aebly, photographe, Fribourg; Dominique-Marie Delachaux, graphiste, Assens (VD); Mick Muller, graphiste-illustrateur, Moiry (VD); Simone Oppliger, photographe, Penthalaz (VD); Christian Rotat, photographe, Satigny (GE).

Article constitutionnel sur l'enseignement :
prise de position du « redressement national »

BERNE. — Dans un communiqué, le « redressement national », association pour la liberté, le fédéralisme et le droit, prend position en vue de la votation des 3 et 4 mars prochains sur les articles constitutionnels consacrés à l'enseignement et la recherche. Le projet de nouvel article constitutionnel sur l'enseignement, déclare le communiqué, porte atteinte à la souveraineté des cantons dans un domaine qui leur a toujours été réservé. Il envisage l'inscription comme l'affaire commune de la Confédération et des cantons en accordant à la première le pouvoir de coordonner l'enseignement primaire et secondaire et de reprendre — entièrement ou en partie — les établissements d'enseignement supérieur. L'expérience a démontré que lors-

que l'Etat fédéral commence à intervenir, il finit par tout réglementer dans le détail.

Le respect de la souveraineté cantonale en matière scolaire est indispensable au maintien de l'identité propre de chacun des Etats confédérés. Une école fédérale serait la négation d'une Suisse fédéraliste. La centralisation dans ce domaine, qui détermine l'avenir d'un peuple et d'une culture, conduirait inéluctablement à remplacer l'affirmation des particularités cantonales par l'affroissement de blocs linguistiques.

Le « redressement national » invite donc à voter « non » les 3 et 4 mars prochains, conclut le communiqué.

(c) Le comité directeur du PDC valaisan s'est réuni à Sion et a longuement délibéré sur l'article constitutionnel relatif à l'enseignement. Il propose aux citoyens de voter non.

Vers une grève
des enseignants
italiens en Suisse ?

ZURICH (ATS). — Les 13 et 14 mars, les enseignants des écoles italiennes de Suisse et d'Europe (sauf d'Italie) se mettront en grève. C'est ce qu'on a appris dimanche matin à Zurich au terme d'une assemblée du syndicat des enseignants italiens à l'étranger (sindacato maestri italiani all'estero - smie), qui fait partie de l'« Unione italiana del lavoro » (U.I.L.). Cette décision fait suite à une motion finale votée par le congrès des enseignants italiens à l'étranger, qui s'était tenu à Zurich du 25 au 29 novembre de l'année dernière. Les maîtres italiens demandaient dans cette option que la loi sur les enseignants, qui a été débattue au parlement italien, entre enfin en vigueur et qu'elle soit déclarée valable également pour les écoles italiennes à l'étranger.

Les maîtres italiens exigent une plus grande démocratie et un élargissement de leurs responsabilités. Ils demandent également de bénéficier de davantage de soutien financier. Enfin, l'effectif du personnel des écoles italiennes doit être augmenté, sans quoi les écoles ne pourront plus faire face à leurs tâches. Or ces revendications n'ont pas été satisfaites jusqu'ici, estiment les maîtres italiens.

La grève envisagée concernerait, en Suisse — principalement à Zurich et à Bâle — quelque 160 enseignants, et en Europe, environ 400 enseignants.

La visite du secrétaire
général du ministère
autrichien des affaires
étrangères

BERNE (ATS). — Comme on a pu l'apprendre lundi au département politique fédéral, les premiers entretiens entre le secrétaire général du ministère autrichien des affaires étrangères, M. W. Wodak, et le secrétaire général du département politique, M. Ernesto Thalmann, ont été consacrés à la conférence sur la sécurité et à un tour d'horizon sur la situation politique. Les deux interlocuteurs sont arrivés à la conclusion que toute collaboration bilatérale est la bienvenue. Les conversations périodiques se sont révélées très utiles. Les contacts entre la Suisse et l'Autriche devront être poursuivis au plus haut niveau. La question d'une visite du conseiller fédéral Graber à Vienne avait d'ailleurs déjà été évoquée.

Swissair affectée par
la décision libyenne

ZURICH (ATS). — La compagnie aérienne « Swissair » a également été affectée par la décision libyenne du 14 février d'interdire l'accès de ses corridors aériens aux appareils allant ou venant d'Afrique du Sud. Interrogé lundi par l'ATS, un porte-parole de « Swissair » a en effet déclaré que toutes les compagnies qui volent par le continent africain en direction de l'Afrique du Sud sont affectées, sans exception aucune.

Les avions de « Swissair », se dirigeant vers l'Afrique du Sud survolent dorénavant l'Egypte. Cette modification du parcours a apporté des changements horaires sans importance pour la compagnie suisse.

Rappelons que le gouvernement britannique a demandé dimanche à la Libye d'autoriser les avions de la « BOAC » à emprunter la route normale.

M. Celio : « Si j'étais
peintre... »

AMRISWIL (ATS). — Je ne suis malheureusement pas un artiste, mais simplement un conseiller fédéral. C'est ce qu'a déclaré le conseiller fédéral Nello Celio à l'occasion de l'ouverture dimanche d'une exposition du sculpteur sur bois tessinois Aldo Patochi. Et M. Celio d'ajouter : il aurait peut-être mieux valu pour le pays et pour moi que je fusse artiste et non conseiller fédéral. Comme artiste, j'aurais rendu le développement de la Suisse actuelle dans une image surdimensionnée avec les contours de la Suisse. A l'intérieur de ces contours, j'aurais tracé en long et en large les autoroutes, et à chaque station SOS j'aurais dessiné une filiale de banque. La fumée et les cheminées d'usines auraient donné le ton. Je n'aurais pour ainsi dire pas eu besoin de vert. Dans la fumée, j'aurais peint des hommes avec deux téléphones à la tête, des hommes qui n'ont pas le temps d'être des hommes, des hommes qui sont toujours pressés, des hommes enfin dont il ne reste plus que quelques exemplaires dans un monde de béton et de routes.

VAUD

Décès de Mgr Jacques Haas

LAUSANNE (ATS). — Mgr Jacques Haas, président de l'Association catholique internationale de radio et télévision (UNDA) et directeur du centre catholique romand de radio-télévision, est mort lundi matin dans un hôpital de Lausanne, à l'âge de 65 ans.

Né à Nyon le 8 avril 1908, Jacques Haas avait fait ses études à Genève, à Einsiedeln et au séminaire de Fribourg. Ordonné prêtre en 1932, il fut vicaire à Montreux, puis curé et recteur des paroisses de Saint-Joseph et du Saint-Esprit, à Lausanne. En 1958, l'abbé Haas devint chanoine.

C'est en 1936 qu'il avait réalisé sa première émission à Radio-Lausanne. Il assumera dès lors la responsabilité des émissions catholiques à la radio romande puis, à partir de 1955, à la Télévision romande. Il prit la direction du centre catholique romand de radio-télévision installé à Lausanne. Après avoir présidé en 1960 le congrès mondial de l'UND à Rio-de-Janeiro, il fut appe-

lé en 1962 à la présidence de cette association internationale.

Mgr Haas avait été camérier secret de la maison pontificale du pape Jean XXIII et expert au concile du Vatican. Il fut aussi le conseiller ecclésiastique catholique de l'Exposition nationale de Lausanne en 1964 et s'occupa de Caritas-Vaud.

HOSPITALISÉ

Dans l'après-midi de lundi l'un des rescapés de la paroi nord de la Haute-Cime dans les Dents-du-Midi Jean-Paul Es-Borrat, a dû être conduit à l'hôpital de Monthey. Il souffre, en effet, de gelures aux oreilles, gelures du troisième degré.

Son camarade Raymond Bovier, de Chippis, quoique souffrant d'un léger tremblement dû à son épuisement, a pu regagner son domicile. Manuel France



Mgr Haas (A.S.L.)

Loterie à numéros :
deux « six »

ZURICH (ATS). — La liste des gains du 8me tirage de la Loterie suisse à numéros du 24 février est la suivante :

2 gagnants avec 6 numéros, chacun 238.136 fr. 15.

12 gagnants avec 5 numéros et numéro complémentaire, chacun 8333 francs 35.

188 gagnants avec 5 numéros, chacun 2533 fr. 35.

9769 gagnants avec 4 numéros, chacun 48 fr. 75.

142.335 gagnants avec 3 numéros, chacun 4 francs.

Sans garantie.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

contre la
toux ? Sirop des Vosges
Cazé

du 26 février au 10 mars

QUINZAINÉ

du vêtement d'enfants jusqu'à 6 ans

la pièce **2.-**

nettoyage et repassage parfaits
SERVICE «EXPRESS»

BAECHLER

Nous cherchons

FLEURISTE

capable, parlant le français. Bon salaire, congés réguliers. Entrée début mai.

Faire offres à H. Hedlger, Fleuriste, Serre 79, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 12 32.

BUSSIGNY-PRÈS-LAUSANNE
La Municipalité met au concours un poste

D'AGENT DE POLICE

Entrée en fonctions à convenir. Conditions : être incorporé dans l'armée ; avoir une bonne instruction générale et d'une excellente santé ; justifier d'une bonne conduite. Avantages selon statut du personnel. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du commissaire de police, tél. (021) 89 07 71.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo récente, certificats et références seront adressées à la direction de police, 1030 Bussigny-près-Lausanne, jusqu'au 24 mars 1973.

Entreprise Marc Simonin, à Saint-Aubin, engagerait :

monteur en chauffage aides-monteurs appareilleurs-ferblantiers

Tél. (038) 55 13 29.

On cherche

JEUNES REPRÉSENTANTS

Débutants seront formés ; bonne possibilité de gain très élevé. Nous offrons : fixe ; frais de voyage ; forte commission ; bons avantages sociaux.

Tél. (037) 31 24 24 - (037) 31 24 25 de 18 à 22 heures.

On cherche :

un laveur-graisseur un aide de garage

pour la préparation des voitures. Places stables et bien rémunérées. S'adresser aux garages Schenker, Hauterive, bus No 1. Tél. 33 13 45.



NEUCHÂTEL

On cherche

garçon d'office

éventuellement couple ;

sommelier (ère) extra

samedi et dimanche. Se présenter dès 13 heures ou téléphoner au No 24 30 30.

Nous cherchons

jeunes manœuvres

désirant apprendre la mécanique et

un aide-mécanicien

Faire offres à fabrique Précibloc, Meuniers 7a, Pesieux. Tél. (038) 31 15 12.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

une vendeuse

de boulangerie. Travail indépendant. Tél. 25 28 54.

URGENT

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

DESSINATEURS en machines

Prière de téléphoner au (038) 24 76 77.

Nous cherchons

AUXILIAIRE

S'adresser au magasin Villars, rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel. Tél. 24 39 88.

Nous cherchons, pour notre département de plastique injecté,

OUVRIERS

pour travailler en équipes, de jour, ainsi que

1 OUVRIÈRE

pour divers travaux de montage, polissage, etc. Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de se présenter chez STOPPANI plastique injecté, 2105 Travers. Tél. 57 17 91.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Kuoni guérit la fièvre des voyages

Si vous brûlez de partir en voyage, si la fièvre du dépaysement vous gagne, alors — cette fièvre — il est grand temps de la mesurer. La règle du jeu? Elle est toute simple. Vous lisez attentivement les rubriques qui suivent. Une fois. Deux fois. Et quand la fièvre est à son maximum, vous notez le numéro de la rubrique correspondante que vous cochez dans la colonne verticale — tout à droite. Dès lors, vous connaissez le remède. Et sur simple demande ou simple visite, nous vous prescrivons la cure miracle. Chose promise, chose due: sitôt parti, sitôt guéri. Dès le début du voyage — au plus tard — vous serez délivré de cette fièvre.

Nager dans l'euphorie comme un poisson volant. En transit sur un transat. Et vous dorer la peau dans les pays chauds. En battant des paupières sur un horizon sans frontière, infini, ponctué d'îles et de bateaux, de mouettes et de dauphins. Et d'escalades... ④



A l'extrême nord de l'Europe, grandiose, le soleil de minuit! Et cette rude et belle terre de Laponie — la toundra. Et ces montagnes au relief tourmenté. Et au-delà du cercle polaire, cette mer d'une beauté à vous couper le souffle. ①

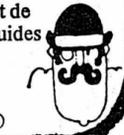
Deux semaines inoubliables. La première sur un bateau des plus confortables. Tout entier au plaisir de se laisser porter par le navire, bercé par la mer, doré par le soleil. Une mer constellée d'îles et d'îlots qui, tout près, vous font signe. L'île de Rhodes! Ou l'île de Crète! Où vous irez nager, musarder, folâtrer... tout une semaine. ②



L'aventure, ici, commence à Bâle. Elle vous prend par la main pour vous conduire, pas à pas, de vignobles en châteaux, par monts et par vaux, au fil de l'eau. Sur un bateau. Le Rhin jusqu'à Rotterdam avec toutes les commodités d'un hôtel de première classe. ③



Buckingham Palace, Westminster, le Parlement... c'est Londres. Carrefour de la tradition et du futur, cité de la tolérance et de la courtoisie où les arts de vivre les plus opposés se côtoient, comme il se doit — en gentlemen. Ville cosmopolite. Monde en raccourci. Et vous n'êtes pas au bout de vos surprises car nos guides vous feront découvrir cet autre Londres qui ne figure pas sur les cartes. ⑤



Musarder à Leningrad en bonne compagnie — avec un guide qui connaît la région. Peut-être y verrez-vous Nathaniel! Et peut-être vous laisserez-vous tenter par une de ces paires de bottes fourrées qui, là-bas, ne coûtent vraiment pas cher! ⑦



A tire-d'aile, en jet, jusqu'à Vienne. Pour s'y promener un peu. Et le lendemain, découvrir le Danube et ne plus le quitter. Jusqu'à Budapest. Jusqu'à Belgrade. Au gré des flots. Sur un bateau. Jusqu'en mer Noire. Et de là jusqu'en Crimée — pour goûter au climat le plus doux de la Russie. Et même jusqu'à Leningrad et Moscou. ⑥



Vertes vallées, défilés sauvages, paysages pétrifiés, plaines fertiles, déserts arides, pays de contrastes où des villes jeunes et dynamiques côtoient des villages de légende, hauts lieux de l'histoire sainte qui berça notre enfance. Israël! Terre sainte des Juifs, des Chrétiens, des Musulmans. Pays du soleil aussi, des plages de sable fin, de l'émerveillement! ⑧



Un remède radical pour tous ceux qui brûlent de partir en voyage.



Pour de plus belles vacances

- ① Laponie—Hammerfest. 11 jours, dès Fr. 1710.-
- ② Une semaine de croisière dans l'Archipel grec, une semaine de vacances balnéaires sur l'île de Rhodes ou en Crète. 15 jours, départ Zurich, Fr. 698.-
- ③ Suisse—Hollande au fil de l'eau par la vallée du Rhin. 9 jours, départ Bâle, Fr. 1285.-
- ④ Croisières accompagnées. Le tour de l'Italie: Sardaigne, Tunis, Malte, Sicile, Corfou et Dubrovnik. 9 jours, dès Fr. 1315.-
- ⑤ 8 jours à Londres, départ Zurich, dès Fr. 368.-
- ⑥ Danube—Mer Noire. 13 jours, départ Zurich, Fr. 1995.-
- ⑦ Kiev—Leningrad—Moscou. 7 jours, départ Zurich, Fr. 958.-
- ⑧ 15 jours en Israël, dès Fr. 890.-

Ordonnance Consultez Kuoni et vous serez guéri

Procurez-vous des prospectus et dépliants sur les voyages Kuoni qui vous tentent, à savoir:

Demandez aussi le prospectus «Vacances balnéaires 73 par avion». OUI/NON Soulignez ce qui vous convient

Prénom, Nom: _____

Rue, numéro: _____

NP/Localité: _____

(Coller sur une carte postale ou glisser dans une enveloppe et expédier à l'Agence Kuoni la plus proche — voir ci-dessous.)

OFFRES D'EMPLOIS

AXOR
TSAT

Direction technique Saint-Martin engagerait :

RÉGLEUR DE MACHINES

pour son département pivotages spéciaux pour l'industrie.

Personne ayant des connaissances de mécanique serait formée ;

OUVRIÈRES

(à mi-temps acceptées) pour travaux d'atelier, mises au courant.

Faire offres à M. A. Meyrat, Direction technique, 2055 Saint-Martin. Tél. (038) 53 37 23.

MIGROS

cherche à son siège central de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

peintre en lettres (décorateur)

pour son service décoration

magasinier

au département non alimentaire

boucher - désosseur

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne. Restaurant d'entreprise.

M-PARTICIPATION

Adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

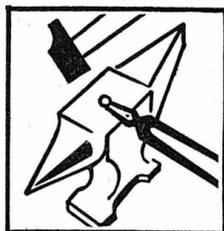
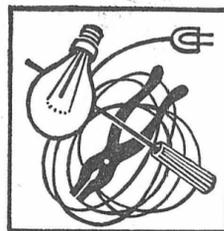
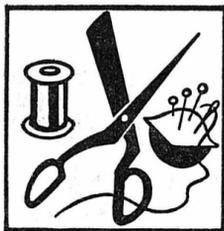
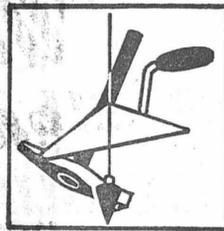
cherche pour son département d'ébauches

UN MÉCANICIEN

Préférence sera donnée à une personne ayant déjà travaillé sur les cadrans.

HAUTERIVE TEL. 038 333322

Anciennes maisons de commerce de Neuchâtel et des environs



1738

FAN

En 1738 paraissait la première Feuille d'avis de Neuchâtel. AUJOURD'HUI notre entreprise moderne, dotée des derniers perfectionnements, sort chaque matin de ses presses 35.100 FAN lues par plus de 100.000 lecteurs. Depuis 235 ans, notre journal est le reflet de l'activité de notre région et constitue un élément essentiel dans la vie de chacun. Grâce à son dynamisme, la FAN est devenue un grand journal complet qui ouvre ses horizons sur le monde entier et même au-delà. Notre entreprise vit avec son temps !

1852

Martin LUTHER Maître opticien, tél. 25 13 67
7, place Pury, Neuchâtel

C'est en 1852 que M. Th.-M. Luther vint s'établir à Neuchâtel comme opticien-lunetier. Fidèles à la tradition, ses descendants ont continué l'exploitation de ce commerce. Une ancienne maison, de vieux principes, mais toujours à l'étude de nouveautés intéressantes en lunetterie, en verres correcteurs, lentilles de contact, et en tous instruments d'optique.

1773

Hug & Cie Le rendez-vous du mélomane

C'est en effet à cette date qu'a été fondé, à Zurich, par Hans-Georges Nägeli, un commerce de musique, qui devait être repris le 10 novembre 1807, par le pasteur Jacob-Christophe Hug et son frère Caspar, sous le nom de Hug frères. Il y a donc 166 ans que quatre générations Hug ont dirigé le commerce devenu aujourd'hui la plus grande entreprise de musique du pays, malgré les dures épreuves qu'elle a eues à traverser en face d'une concurrence serrée. Elle compte aujourd'hui 9 succursales en Suisse, et s'est acquis un renom considérable dans le domaine de la musique et une vaste clientèle.

1863

Fabrique de cahiers



Papeterie en gros
Reliure industrielle
Manufacture de papier
Fournitures scolaires

CH. BURKART
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 66 61
Sablons 48

1788

LIBRAIRIE **Reymond** NEUCHÂTEL
PAPETERIE Saint-Honoré 5

Quand on franchit la porte d'entrée d'une librairie-papeterie aussi « dans le vent » que chez Reymond, on a de la peine à croire qu'on se trouve dans une des plus anciennes librairies-papeteries de notre pays. Il s'agit de l'ancien commerce « bien achalandé » de Louis Fauche-Borel établi déjà en 1788 à Neuchâtel. Ce fonds de commerce passe ensuite dans diverses mains, dont entre autres celles des Kissling, Attinger frères, James Attinger. En 1928, la famille Reymond reprend la succession et M. Louys Reymond, dès 1945, en assume la direction.

1869

RAYMOND WETZEL

Agent général

Plus de 100 ans au service de la clientèle



La Neuchâteloise
Assurances générales

Neuchâtel,
rue du Musée 9
Tél. (038) 24 64 00

Privé
Commerce
Voyages

Industrie
Transports

1818

Savoie-Petitpierre s.a.

première inscription relative à notre raison sociale. Cette longue existence est la meilleure preuve que notre maison a su mériter la confiance dont elle jouit encore. Nous offrons toujours à notre clientèle un grand choix de nouveautés en confection, chemiserie, lingerie, corseterie, bonneterie, tout pour l'enfant.

1870

ANTOINE SCHMID
Commerce international de fourrures

NEUCHÂTEL

8, Beaux-Arts

Tél. 25 27 80

Depuis plus de 100 ans, cette importante maison de haute fourrure s'est toujours maintenue à l'avant-garde de l'élégance. Par son travail de tout premier ordre, par sa coupe parfaite, par ses constantes créations, elle s'est acquis une renommée toujours grandissante.

1820

LA PHARMACIE BLAISE CART

Rue de l'Hôpital

a succédé en 1945 à cinq pharmaciens ayant fait leur carrière au même emplacement, soit, depuis 1820: MM. Schauss, Cruchaud père, Cruchaud fils, Bourgeois, Chapuis. Héritière d'une telle lignée professionnelle de près d'un siècle et demi, elle s'efforce d'allier une conception traditionnelle du rôle du pharmacien à un modernisme de bon aloi.

1871

Le 1er décembre, M. F. Jordan ouvrit l'officine qui s'appelle aujourd'hui
PHARMACIE DE LA CROIX-DU-MARCHÉ

avec portes sur les rues du Trésor et du Seyon. Lui ont succédé MM. Jordan fils et Albert Vauthier.

En 1955, la pharmacie a été reprise par Dr K. KREIS, PHARMACIEN.

1834

PIZZERA S.A.

Entreprise générale de construction

fut fondée en 1834 par M. Jean-Pierre Pizzera, né en 1798 en Italie, qui vint s'établir à Colombier. Dès lors, la maison fut dirigée de père en fils et, tout en conservant des attaches avec le village de Colombier, s'installa entre les deux guerres à Neuchâtel.

1872

Clair

SOUS LES ARCADES
NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 19 14

Depuis 1872 LA BOUTIQUE DU CHEMISIER SPÉCIALISTE ville et sport

1848

Sollberger et Co
NEUCHÂTEL

Place des Halles 8
Ø 25 13 68

Mme Y. Fischer successeur

PORCELAINE CRISTAL ORFÈVRE

1874

Décoppet & Cie ENTREPRISE DE MENUISERIE

Evole 69 - Tél. 25 12 67

Travaux en tous genres

En 1874 venait s'installer à Neuchâtel, par Abram Décoppet, un commerce de menuiserie et de charpente. Actuellement, c'est la quatrième génération qui, bénéficiant ainsi d'une expérience et d'une renommée traditionnelles, continue l'exploitation du commerce.

1850

Les Caves du Palais ont été fondées en 1850 et depuis plus d'un siècle vouent tous leurs efforts au maintien de la qualité traditionnelle de leurs vins. Elles restent à la disposition de chacun pour conseiller et renseigner sur tout ce qui concerne le vin.

VIN CAVES TÉL. 038 25 10 73
VIN DU PALAIS
WEIN NEUCHÂTEL

1878

Hildenbrand & Cie S.A.

NEUCHÂTEL, Saint-Nicolas 10, Ø 25 66 86/87

SAINT-BLAISE

Il y a plus de 90 ans que Matthias Hildenbrand fonda à Saint-Blaise une entreprise de ferblanterie et d'appareillage. En 1913 elle fut reprise par son fils Otto Hildenbrand qui, dès 1948 s'associa avec son fils André Hildenbrand. Leur collaboration eut d'heureux effets puisqu'ils fondèrent en 1953 l'entreprise sœur Hildenbrand & Cie S.A., qui, par un travail de qualité, s'efforce de maintenir les bonnes traditions de la maison.

1850

Chauffage Prébandier S.A.

NEUCHÂTEL - MOULINS 37 - Tél. (038) 24 27 22

C'est à cette date que la fabrication des poêles et calorifères fut entreprise. Grâce à sa qualité, cette production contribua au renom de la maison. Les nombreuses installations de chauffages centraux, non moins appréciées, remontent déjà à 1900. « Installations traditionnelles adaptées aux découvertes récentes », telle est la devise de cette maison neuchâteloise.

1883

Garcin
CHAPELLIER - CHEMISIER

Maison fondée en 1883 par Robert Garcin père, et de père en fils jusqu'à nos jours.

Transfert en 1968 à la rue des Terreaux 1.

Maison spécialisée en chapellerie, chemiserie, sous-vêtements pour hommes.

Les anciennes maisons de commerce du canton

Fidèles au passé, mais résolument tournées vers l'avenir

1848-1973 : 125 années de la République. Aujourd'hui, comme jadis, l'industrie neuchâteloise est le fruit d'initiatives et de labours individuels et du soutien des autorités communales et cantonales. Pourtant, à la fin du XVIII^e siècle encore, nombreux étaient les Neuchâtelois qui considéraient que les « arts » (les industries) ne constituaient pas une source de bienfaits, de crainte de voir l'agriculture déperir. Et pourtant, au XVI^e siècle, J.-J. Rousseau, dans sa célèbre « Lettre à d'Alembert sur les spectacles » écrivait au sujet des Neuchâtelois : « Ils font des syphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires ; leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute

espèce ; vous prendriez le poêle d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. »

Les vieilles maisons de commerce, aujourd'hui modernes et bien vivantes, ont contribué à faire du petit pays de Neuchâtel une région hautement développée, connue pour son horlogerie et aussi pour la diversité de son économie. En témoigne le destin de quelques maisons anciennes, choisies au hasard, sur l'avenir desquelles nous nous sommes penchés à l'occasion de cet anniversaire.

A la pointe de l'industrie mécanique suisse

Groupe Dubied (1867)

C'est en 1867 que fut fondée à Couvet, par Henri-Edouard Dubied, ingénieur de l'Ecole centrale de Paris, la fabrique qui devait construire des machines à commande manuelle avec une dizaine d'ouvriers. Pourquoi le choix de Couvet ?

— Le fondateur, originaire de Couvet, savait qu'il trouverait au village de la main-d'œuvre qualifiée parmi les horlogers formés aux travaux de précision.

M. William Lunke, retraité, ancien sous-directeur, chef du service de vente, chargé de la prospection dans les pays où la fabrique ne possédait pas encore de filiales, évoque ses débuts en 1923, entouré de MM. Sker de Salis, directeur responsable du service du développement, et Pierre Logos, chef central du personnel.

Henri-Edouard Dubied fut l'un des pionniers du « leasing », car son intention était de louer aux artisans-horlogers des locaux équipés d'installations. Mais les horlogers préférèrent continuer à travailler à la maison. Henri-Edouard Dubied, qui avait construit des machines à vapeur en France et se

Promotion et formation permanente

L'Ecole de tricotage accueille chaque année 50 à 80 élèves issus d'établissements techniques, ou destinés à occuper des postes de responsabilité dans la branche, venus du monde entier, y compris de Chine. L'entreprise forme aussi ses propres mécaniciens-tricoteurs et dispose d'un laboratoire de langues. Une grande importance est accordée à la promotion et à la formation continue, tant sur les plans interne qu'externe : cours pour cadres et ouvriers, conférences scientifiques, stages, séminaires, etc.

Pas de problèmes avec les étrangers

Plus d'un tiers du personnel est étranger (dont 300 frontaliers) mais l'assimilation ne pose pas de problèmes et la direction favorise les activités de la colonie italienne.

Des faits qui expliquent le taux relativement stable de la rotation du personnel. Pourtant, ici aussi, comme partout ailleurs, on souffre de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et l'entreprise offre divers avantages sociaux pour attirer de nouveaux ouvriers.



L'usine Dubied en 1867

passionnait pour toutes les nouveautés techniques, alors qu'il était commissaire à l'Exposition universelle de Paris, découvrit une machine à tricoter inventée par le pasteur américain William Lam et s'empressa d'acheter un brevet pour l'Europe.

L'impératrice Eugénie

Bientôt la fabrique de Couvet commença à produire 100, puis 200 machines par an au prix de 300 francs, destinées notamment aux artisans. Dubied, parmi ses premiers clients, compta l'impératrice Eugénie qui désirait offrir une machine à un orphelinat d'Alger.

Sous la direction du fils du fondateur, Paul-Edouard Dubied, ingénieur de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, l'entreprise se développa dès 1878. En 1889, Dubied exposa à Paris la première machine à tricoter à moteur qui devait faire connaître au loin la réputation de la maison.

Dans les années 1900, Dubied employait déjà près de 1800 personnes. Pierre Dubied, durant 44 ans et jusqu'à sa mort, en 1955, œuvra au rayonnement de l'entreprise qui est conduite depuis 1961 par M. Rodo de Salis, président-administrateur-délégué. Aujourd'hui, le groupe Dubied, dont le siège central se trouve à Neuchâtel, occupe environ 3000 personnes en Suisse et à l'étranger, possède des usines à Couvet, Marin, Peseux, Rheineck et Milan et des maisons de vente dans tous les pays industrialisés.

Dubied est une des premières entreprises du pays à avoir créé une caisse-maladie (en 1890), introduit un examen psycho-technique pour les candidats apprentis et accordé des prêts hypothécaires pour la construction de maisons familiales.

Le personnel féminin est minoritaire (5 %), mais ce taux ne tardera pas à s'élever, la mécanisation rendant le travail moins pénible et la direction n'hésitant pas à confier aux femmes des postes de responsabilité dans ses bureaux techniques.

Des préoccupations ?

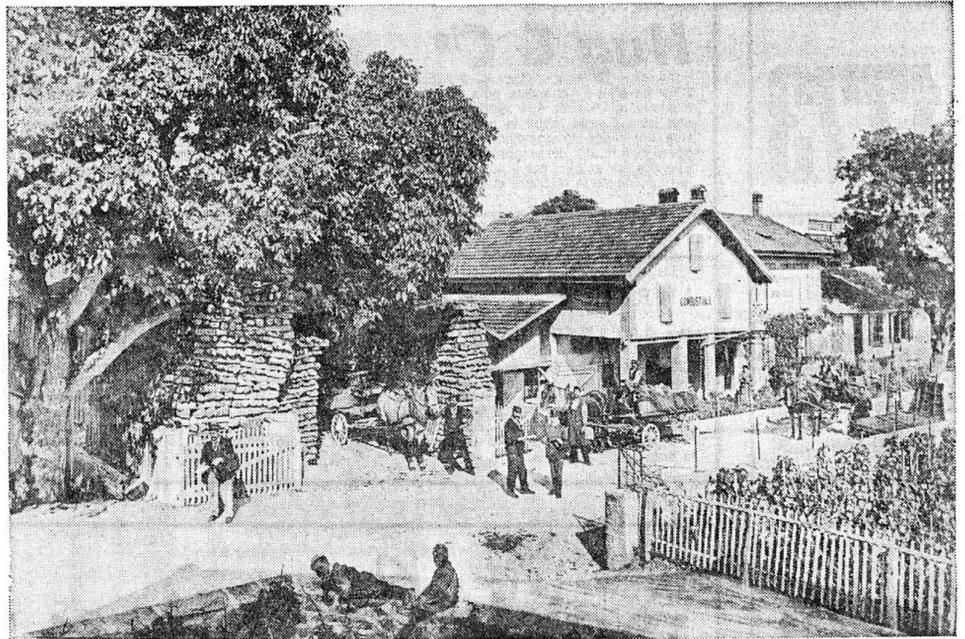
Des préoccupations en cette période de lutte contre l'inflation ? Oui, surtout dans la mesure où la capacité concurrentielle est minée par la hausse constante des cours sur les marchés d'exportation et le renchérissement du franc suisse pour les clients dont plus de 90 % se trouvent à l'étranger.

La Communauté économique européenne ? Les responsables du groupe estiment que l'association à la CEE revêt une grande importance. En effet, les principaux concurrents se trouvent dans les pays du Marché commun et sans cette association, la discrimination douanière aurait pénalisé les entreprises suisses. Ils forment le vœu également que les mesures restrictives actuelles ne durent pas trop longtemps et l'espoir d'une amélioration de la conjoncture pour faire de nouveaux projets.

La précision humaine

Chez Dubied, on continue à miser sur le progrès technique et la précision humaine qui jouera toujours un rôle de premier plan. Avec la satisfaction d'avoir contribué au développement du Val-de-Travers et à la promotion sociale et culturelle de la région tout en reconnaissant la part prise par les collaborateurs, à tous les échelons, à la prospérité de l'entreprise.

Enfin, la fierté de faire partie des entreprises qui contribuent à propager à l'étranger le renom de la qualité et de la précision des produits industriels neuchâtelois.



Margot à l'époque de Jacob Berger

Du bois au mazout...

Margot (Bôle) - 1889

— En 1889, M. Jacob Berger avait fondé à Bôle un commerce de bois et de charbon. Le transport se faisait en charrettes attelées à des chevaux. Les manœuvres gagnaient 2 fr. par jour, nourris et hébergés dans l'écurie. La patronne leur apportait à manger et deux fois par jour, le matin et à 16 h, on offrait la « goutte ». Pour chauffer l'écurie-dortoir, on avait fait appel à trois ou quatre moutons. M. Maurice Paquette, chef de l'entreprise, entouré de MM. Maurer et Saurer, ses adjoints, évoque les débuts de l'affaire modeste qui devait passer en 1924 entre les mains d'Armand Margot et Paul Lam-

belet avant de devenir la maison Paquette et Cie qui a conservé la raison sociale de Margot. Aujourd'hui, le coke ne coûte plus 40 fr. les 100 kg, mais Margot stocke dans ses réservoirs 28 millions de litres d'essence et d'huile de chauffage distribués par une quinzaine de camions-citernes. L'entreprise dispose aussi d'une usine qui produit des machines à laver les voitures « Hypromat » qui s'exportent vers de nombreux pays du monde. Le mazout pollue. Margot fait partie du centre de secours cantonal qui intervient chaque fois qu'un accident menace l'environnement. Une entreprise qui occupe actuellement 80 personnes et contribue également à l'essor économique du canton.

L'avenir de l'artisanat

Tosalli (1921)

— A l'époque, la vie d'un artisan n'était pas toujours rose. La concurrence était forte et on n'osait pas élever les prix. Puis, cela a commencé à s'arranger et les artisans ont pu choisir leur clientèle.

M. Julien Tosalli, 74 ans, de Colombier, a débuté en 1920 à la Brévine en fabriquant des harnachements et en s'occupant de sellerie et de matelasserie. Il s'est installé à Colombier en 1943 et a remis son commerce à son fils Jean-Pierre, en 1958. Celui-ci s'est spécialisé dans les articles de sport, conservant son atelier où, aidé de sa femme, il continue à fournir à l'armée des sacs de montagne, des ceinturons, des malles d'officier.

L'artisanat a-t-il de l'avenir ? M. Tosalli est catégorique :

— Malgré le développement de l'industrie, il y aura toujours une place pour les artisans à condition qu'ils puissent trouver l'argent nécessaire pour maintenir leur commerce. L'artisan est un homme heureux, affirme M. Tosalli :

— Certes il y a des bons et des mauvais côtés, mais l'essentiel c'est que l'artisan peut organiser son travail et sa vie à sa convenance et mener une vie en famille. Ses relations avec la clientèle revêtent un caractère plus humain.



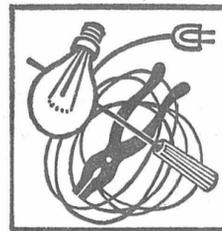
M. Julien Tosalli dans son atelier : — En 1920-30, les skis n'étaient pas solides et souvent les clients les cassaient en sortant de l'atelier. Mais que de progrès depuis !

M. Tosalli a son violon d'Ingres : les longues randonnées en auto, les courses en montagne et le ski.

— Je suis heureux de mon sort et si l'on m'offrait la possibilité de recommencer ma vie, je choisiraï l'artisanat.

Jaime PINTO

Anciennes maisons de commerce de Neuchâtel et des environs



1883

Bauermeister & Cie

FERBLANTIERS ET APPAREILLEURS DIPLOMÉS

Bureau technique Place-d'Armes 8-10 - Tél. 25 17 88

Créée il y a 90 ans par Adolphe Bauermeister, reprise en 1935 par Bauermeister Frères et continuée dès 1956 par Bauermeister & Cie, cette entreprise s'efforce par la qualité de son travail de maintenir par des moyens techniques modernes les bonnes traditions de la maison.

1909

HAEFLIGER & KAESER S.A.

Neuchâtel - Seyon 6 - Tél. 21 11 21



Combustibles + Matériaux de construction. Quincaillerie-outillages + Révision et nettoyage de citernes.

1886

JUTZELER

CUIRS ET PEAUX

Bien qu'octogénaire, ce commerce rajeunit d'année en année. Il a été fondé en 1886 par M. Jeanmonod. M. Jacques Jutzeler le reprit en 1916 et, jusqu'en 1947, le magasin, installé à la rue du Temple-Neuf, offrait uniquement des fournitures pour les chaussures. Après son déménagement en octobre 1947 à la rue de l'Hôpital 3, la maison compléta son assortiment par des vêtements, en peau et en cuir cela va de soi, mais également en tissu et lainage puisque l'assortiment est choisi dans le genre sportif élégant. Le commerce est tenu, depuis dix-sept ans par le fils, M. Jean-Pierre Jutzeler.

1910

Entreprise
de
construction



MAÇONNERIE
CARRELAGES
TERRAZZO
PLÂTRERIE
PEINTURE

1889

Mazout
Charbon
Huiles VEEDOL



Révision de citernes

Benzine-Pneus
Auto-Centre Peseux
☎ (038) 31 46 40

Renommée traditionnelle

PAQUETTE + Cie

Bôle - Colombier
☎ (038) 41 22 54

1910

Pompes funèbres

L. Wasserfallen S.A.

Seyon 24a, Neuchâtel — Tél. 25 11 08 (Jour et nuit) Bernard PERSOZ, directeur

Seule maison sur la place de Neuchâtel, ne s'occupant que de pompes funèbres. Un personnel qualifié et dévoué est à la disposition des familles pour incinérations, inhumations, transports funèbres, démarches et formalités.

1890



83 ans
au service des
consommateurs

1913



S. FACCHINETTI S.A.

TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL
BATIMENTS
CARRIÈRES

60 ans

Tél. 25 30 23

Gouttes-d'Or 78 - NEUCHÂTEL

1890

FOURRURES Au Tigre Royal

Hôpital 6 — NEUCHÂTEL — Tél. 25 18 50

Monnier & Fils

Déjà 83 ans au service d'une clientèle toujours plus nombreuse, grâce à sa tradition !

Choix, qualité, bienfaisance... dans la FOURRURE

1913

VÊTEMENTS MOINE

Troisième génération - PESEUX ☎ 31 12 07

Fondée il y a 60 ans, la maison Moine a acquis une renommée toujours grandissante, tout en conservant son caractère artisanal et familial en dépit d'une organisation rationnelle.

1890

Publicitas

SOCIÉTÉ ANONYME SUISSE DE PUBLICITÉ

Fondée en 1888 sous le nom de Haasenstein & Vogler, société en nom collectif, Publicitas se constituait en société anonyme le 18 décembre 1890. Quarante-six succursales et agences en Suisse. Quatre-vingt-trois ans au service de la presse et des annonceurs.



1917



Présente à Neuchâtel depuis plus de 50 ans, soit dès le début de son histoire en 1917, ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA » a pris place aujourd'hui parmi les trois plus grandes agences de Suisse. Ses 21 succursales et agences, lui permettent d'assurer une liaison efficace entre l'annonceur et le public par l'intermédiaire de la presse. En 1967, à l'occasion du 50ème anniversaire d'ASSA, Monsieur le conseiller national Olivier Reverdin exprimait dans les pages de la brochure consacrée à cette manifestation son désir de voir ANNONCES SUISSES S.A. continuer « à avoir pour ses éditeurs, pour ses clients de publicité, ces attentions personnelles, à maintenir ces contacts d'homme à homme qui donnent à la coopération avec elle un irremplaçable cachet d'humanité ». En effet, chez ASSA, la règle d'or du client-roi n'est pas un vain mot. Neuchâtel : faubourg du lac 2, tél. (038) 44 40 00.

1893

BAILOD

Les premières mentions de la quincaillerie remontent à 1893 mais à la rue des Epancheurs, le commerce était tenu par M. Henri Bailod, et ensuite, en 1903, il vint s'installer 4, rue du Bassin. La quincaillerie devint une S.A. en 1920, par les deux fils de M. H. Bailod, MM. Max et Alfred Bailod. 60 ans après, en 1970, le magasin fut remis entièrement à neuf.

1919



ROSSIER

ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 531975

A votre service
depuis plus de
54
ans

1898



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

Neuchâtel, 3, rue du Môle. Tél. (038) 25 49 92.

1898 - 1973

75 ANS AU SERVICE DE LA PRÉVOYANCE

1921



TOSALLI SPORTS - TÉL. 41 23 12 - COLOMBIER

Commerce fondé en 1921 à la BREVINE, par Julien TOSALLI qui le transfère à COLOMBIER en 1943. En 1951 J.-P. TOSALLI fils reprend l'entreprise à l'exception de la sellerie militaire que Julien TOSALLI se réserve (est actif aujourd'hui encore). Devise transmise de père en fils : qualité et service après-vente impeccables.

1903



1903 Retour de Paris de feu Justin Reymond. Ouvre à l'étage, rue de l'Hôpital 6, un magasin d'optique médicale : 1920 Reprise de l'établissement par feu Mlle Eva Reymond, sa petite-fille. 1934 Ouverture du magasin rue de l'Hôpital 17. 1946 Association avec M. Paul Comminot, F.B.O.A., son collaborateur depuis 16 ans. 1958 Mlle Reymond prend sa retraite. Par la suite, M. Comminot rénove et agrandit le magasin. 1961 Introduction des verres de contact. 1970 Association du fils de M. Comminot, Rémy Comminot F.B.O.A. Avidé de perfectionnement et désireuse d'aider tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services, cette entreprise (qu'on peut bien appeler) familiale — puisque Mlle Irène Comminot, orthoptiste et opticienne, y collabore aussi — secondée par un personnel qualifié, met tout en œuvre pour satisfaire sa clientèle.

Maitres opticiens
Fellows of
the British Optical Ass.

1923



OFFICE ÉLECTROTECHNIQUE

CLAUDE
DUCOMMUN

ELECTRICITÉ
Ing. EPF
Orangerie 4
NEUCHÂTEL

Edouard Ducommun fonda la première maison importante spécialisée dans les installations d'électricité et de téléphone ; tant d'années d'expérience lui ont assuré une clientèle fidèle. A son décès en 1949, son fils Claude Ducommun, ingénieur électricien, continue et développe l'entreprise tout en lui conservant son caractère artisanal garant d'un travail bien exécuté à des prix raisonnables. En même temps il ouvre un bureau d'étude et d'ingénieur conseil.

Les anciennes maisons de commerce du canton

Un exemple de l'essor du mouvement coopératif

COOP-Neuchâtel - 1890

Le 15 mars 1890, la « Société coopérative de consommation des employés de chemin de fer de Neuchâtel » était fondée sous la présidence de Frédéric Borel, avec 156 membres et un capital social de 3500 francs. Son objectif : procurer aux membres des produits vendus avec une marge minimale de bénéfices dont une partie était ristournée aux sociétaires. En 1901, Coop-Neuchâtel naissait et étendait ses avantages au large public.

1890, époque où si le salaire d'un ouvrier n'était pas élevé, la vie était plus facile, d'autant plus que la société de consommation, avec ses tentations, n'incitait pas les gens à vivre au-dessus de leurs moyens. Heureuse époque ignorant la valse des prix : un complet d'homme coûtait 40 fr., un costume d'enfant, 12 fr., un kg de beurre ou de saucisson 2 fr. et le litre de vin 45 centimes.

Que de chemin parcouru depuis 1890 : Coop-Neuchâtel a réalisé, en 1971, un chiffre d'affaires de 60 millions, occupe actuellement 500 personnes et dispose d'un réseau commercial étendu dans tout le canton. A cela s'ajoutent des restaurants et des cantines d'entreprise — dont celui de la Cité universitaire, des centres de culture, une agence de voyages, des pharmacies, etc.

Vers une centralisation

La tendance est à la centralisation et aux prix nets (par la suppression des timbres) qui contribuent à la baisse du coût de la vie. Sous peu, à Neuchâtel, Coop disposera du centre des Portes-Rouges qui sera la plus grande surface commerciale, sur un étage, du canton et qui vendra un peu de tout.

En cette période de lutte contre la surchauffe, Coop entend apporter sa contribution en exerçant des pressions auprès de ses fournisseurs pour obtenir des prix qui lui permettent d'être bien placée sur le plan de la concurrence, ainsi qu'en organisant des campagnes, limitées dans le temps, sur tel ou tel produit.

Le mouvement coopératif

Une attention particulière est consacrée à la qualité et à la stabilité des prix. Coop fait partie du mouvement coopératif suisse qui collabore étroitement avec la Fédération suisse des consommateurs, qui groupe des représentants de divers milieux dont les syndicats. La société dispose aussi de laboratoires qui testent la qualité des produits vendus et d'un journal « Coopération » fondé en 1903, qui informe les sociétaires sur toutes les activités de la société, et celles du mouvement coopératif mondial.

Le problème du samedi après-midi

La société s'occupe aussi de la formation continue de son personnel et d'apprentis tant sur le plan neuchâtelois que suisse. L'apprentissage dure deux ans plus une année supplémentaire pour l'obtention d'un diplôme de technicien-vendeurs. Depuis quelque temps, cette profession attire pas mal de jeunes. Néanmoins, il y a pénurie de main-d'œuvre, car les employées n'aiment pas travailler le samedi après-midi, les femmes mariées devant s'occuper de leur foyer et les jeunes filles préférant disposer de plus de loisirs. La direction de Coop est consciente de ce problème et étudie actuellement la possibilité de fermer ses magasins le samedi après-midi. Quinze pour

cent du personnel est étranger — dans les restaurants il est largement majoritaire. Dans la mesure du possible, des efforts sont entrepris pour contribuer à l'assimilation des étrangers au moyen de cours de langues, de conférences etc.

Comme nous l'avons constaté, la tendance est à la création de vastes unités de vente. Il en résulte la généralisation du système de libre-service dans de vastes surfaces qui attirent, particulièrement en fin de semaine, une nombreuse clientèle.

Une préoccupation : les vols

Nous avons constaté récemment, en parcourant des statistiques, que les vols se multipliaient dans les grands magasins. Quelle est la situation à Coop-Neuchâtel ?

En 1972, le montant des vols atteignait le taux non négligeable de 0,7 du chiffre d'affaires. On peut classer les auteurs de ce genre de délit en différentes catégories :

- les voleurs professionnels, mais pas très nombreux dans les grands magasins d'alimentation ;
- les enfants et les adolescents qui « barbotent » du chocolat, des bonbons ou des articles faciles à dissimuler et qui considèrent cela comme une sorte de « sport » et de « compétition » ;
- les kleptomanes ou faux kleptomanes issus de tous les milieux ;
- les personnes du troisième âge — ce sont souvent des cas pénibles — qui s'efforcent par ce moyen illicite d'améliorer leur menu quotidien (en général ils s'attaquent aux boîtes de conserve) ;
- enfin, et ce sont les plus nombreux, ceux qui volent tout simplement par vice et qui se recrutent dans toutes les classes sociales.

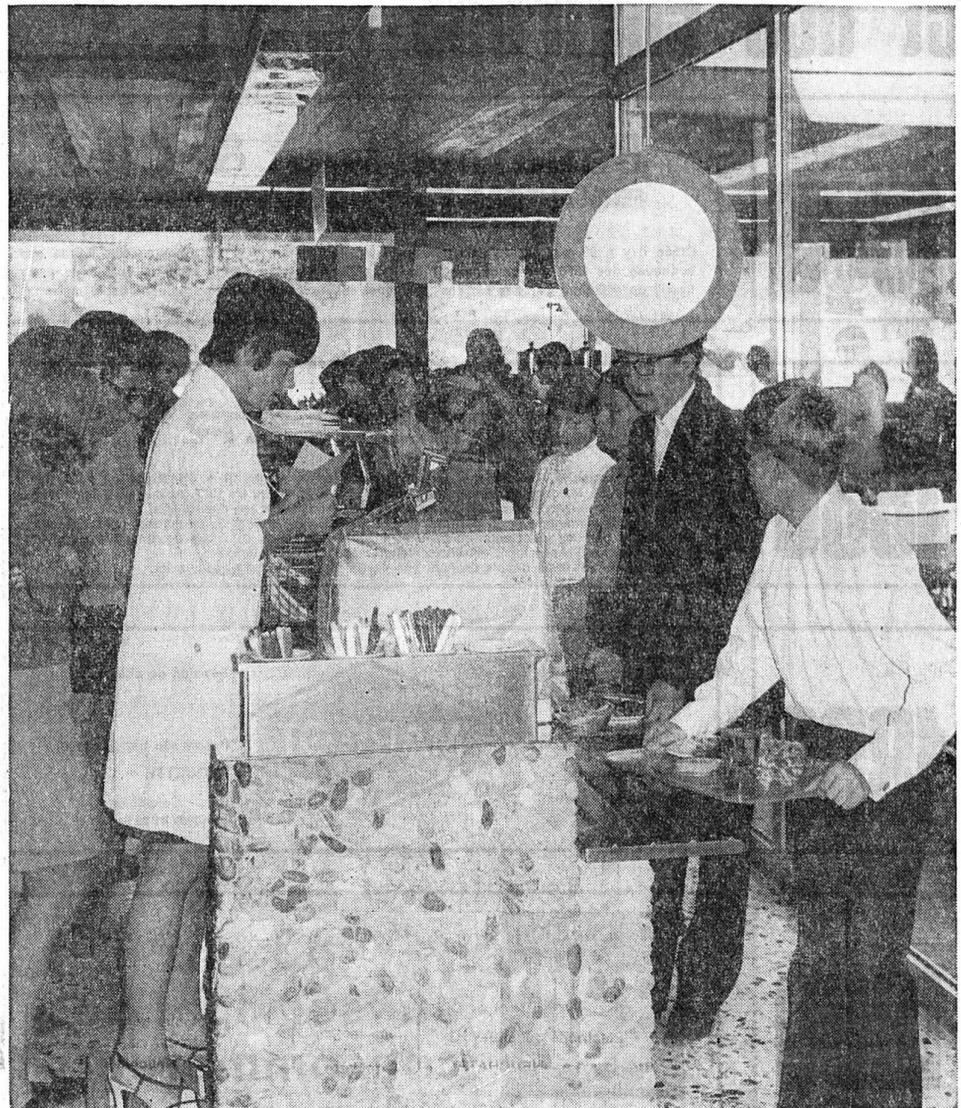
Une bonne bouteille pour le dimanche !

On pourrait citer, dans cette dernière catégorie, deux cas significatifs. Celui de la dame honorablement connue, mariée à un fonctionnaire et qui chaque samedi (depuis longtemps), en faisant ses achats, volait une bouteille de whisky, un paquet de beurre et de quoi faire sa lessive le lundi. L'autre cas, celui d'une infirmière qui ne payait que le lait, et fut attrapée un jour avec des tablettes de chocolat et des ...morilles séchées volées.

Dans les deux cas, une attitude semblable : les deux délinquantes, au lieu de regretter leur acte et de s'excuser, se déclarèrent vexées et jurèrent, devant le personnel ahuri, de « ne plus jamais remettre les pieds dans ce magasin où on leur réservait un ...mauvais accueil » !

Pour réduire ces vols, Coop entretient des surveillants qui agissent avec discrétion. Lorsqu'ils s'aperçoivent qu'une personne dissimule quelque chose dans un sac ou dans une poche, ils n'interviennent pas, mais se postent à la sortie. Si la personne suspectée déclare avoir oublié d'annoncer tel ou tel article, par distraction (ce qui peut arriver), le surveillant n'intervient pas. Mais si elle répond négativement à la caissière qui demande « N'avez-vous rien oublié de payer ? » alors le surveillant intervient, constate le délit puis convoque le délinquant au siège de la direction pour interrogatoire.

En général, lorsqu'il s'agit de chapardages ou de cas pénibles, Coop ne porte pas plainte et se limite à une réprimande morale et à l'interdiction de remettre les pieds dans le magasin victime du vol.



Le réfectoire du centre scolaire du Mail, géré par Coop-Neuchâtel.

Pour les enfants et les adolescents, les familles sont averties. Néanmoins, la société, de même que toutes les autres, à l'obligation de signaler chaque cas enregistré à la police qui détient la liste de cette sorte de délinquants.

Des délinquants qui souvent, au lieu d'apprécier la discrétion avec laquelle on intervient à leur égard, causent des scandales et s'entêtent à nier leur délit malgré les preuves flagrantes, ce qui ne les aide pas à arranger leur affaire...

Mais la direction de la société ne dramatise pas ces cas et s'efforce de les réduire, car les vols accroissent les frais généraux et lésent donc les intérêts de la clientèle et des sociétaires.

Activités culturelles

Coop consacre enfin une place de choix aux activités culturelles : conférences, films, concerts, cercles d'étude, cours de langues, etc., continuant ainsi une vieille tradition.

Son foyer culturel se trouve à la Casa d'Italia, pas loin du centre de la ville. Le cercle d'ornithologie est fréquenté par une dizaine de jeunes, le cours de menuiserie intéresse des personnes de toutes con-

ditions sociales qui souhaitent apprendre à réaliser des petits travaux à la maison. Les leçons de gymnastique en musique sont très fréquentées, surtout par des femmes. Enfin, les cours de cuisine pratique, dispensés par le chef du restaurant central de Coop, sont particulièrement populaires et comptent parmi les « élèves » de nombreux hommes. La méthode d'enseignement est originale. En effet, ceux qui suivent ce cours, au lieu de découvrir le secret des bonnes recettes, en mettant la main à la pâte, suivent la démonstration du chef à l'aide de grands miroirs disposés au-dessus de la salle jouxtant les fourneaux. Il paraît que cette méthode a l'avantage de ne pas distraire les apprentis-cuisiniers.

Tels sont les visages multiples des activités de Coop-Neuchâtel. Les sociétés de ce genre, comme on le voit, ont leur raison d'être car en dehors de l'activité purement commerciale, elles intéressent tous leurs membres à la marche de leur société, font appel à leur participation et restent attachées aux valeurs morales du mouvement coopératif.

Tout en contribuant, par leur développement commercial et culturel, à la prospérité générale du canton.

Au service de l'élégance



L'atelier de Tigre Royal en 1910. A l'époque une bonne ouvrière gagnait 1 fr. 80 à l'heure, mais la profession était appréciée et l'atelier retentissait à longueur de journée des chansons et des rires des « midinettes ».

Tigre Royal - 1890

C'est en 1890 que Moritz Piguet ouvrait à Neuchâtel un atelier pour la confection de manteaux en fourrure et de chapeaux de paille pour hommes, avec une dizaine d'ouvrières. En 1921, l'affaire, reprise par la famille Monnier, cessait de confectionner des chapeaux pour se consacrer uniquement au commerce de fourrures. A l'époque, la fourrure était un article de luxe, réservé uniquement aux femmes de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie. Ce n'est qu'à partir de 1918 que cet article commença à se démocratiser pour être aujourd'hui pratiquement à la

portée de toutes les bourses, du moins pour certaines qualités. En effet les prix varient selon qu'il s'agit d'un manteau de zibeline (40 à 50.000 francs), de vison (depuis 4500 fr.) ou de mouton doré (650 fr.). Des fourrures qui viennent de loin : URSS, Canada, Suède, Afrique du Sud, Amérique latine. Des préoccupations ? Oui, le manque d'ouvrières qualifiées et les impératifs de la mode. M. Monnier, avant d'organiser sa revue de mode annuelle, visite les foires internationales spécialisées dont celle de Francfort, la plus importante en Europe. Mais malgré la forte concurrence, les responsables de Tigre Royal ont confiance en l'avenir. En effet, la fourrure restera toujours le centre d'attrait des élégantes et le cadeau idéal offert par les maris.

Une entreprise familiale

Roseraies Hauser - 1871

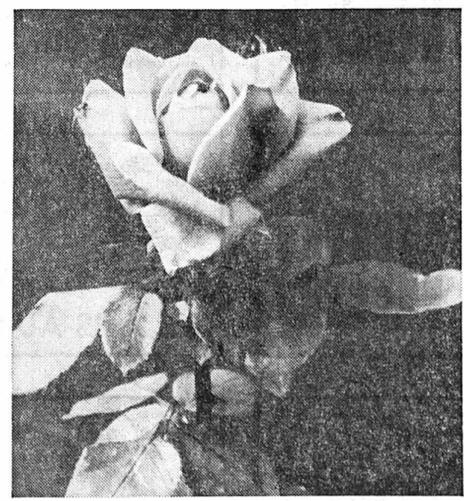
Fondée en 1871 par André Menet-Aeschmann, ancien chef jardinier de l'Etablissement impérial de Saillon, secondé par Alfred Tinembart, de Bevaix, la roseraie de Vaumarcus fut développée dès 1881 par Adolphe Hauser qui devait laisser un souvenir durable dans toute la Béroche par ses connaissances et son dévouement à la chose publique. Aujourd'hui, M. Victor Hauser et sa famille continuent la tradition et les roses de Vaumarcus sont demandées dans le monde entier.

La famille Hauser greffe plus de 70.000 rosiers par an, s'efforce sans cesse d'obtenir de nouvelles variétés et est fière des nombreuses distinctions remportées dans les expositions nationales et internationales. Lorsqu'on demande à M. Victor Hauser, qui s'est acquis l'estime générale aussi bien dans ses activités professionnelles que dans la façon dont il s'est occupé des affaires publiques, de parler de sa vie, il répond :

— Ma vie a été consacrée à trois choses : ma famille, mon pays et les roses, car pour moi, elles sont au premier rang de toutes les fleurs.

Une entreprise familiale qui contribue largement à la renommée du Pays de Neuchâtel et qui est fondée sur l'amour d'un des métiers pénibles de la terre dont les fruits embellissent la vie de l'homme.

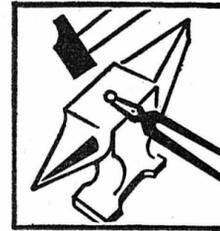
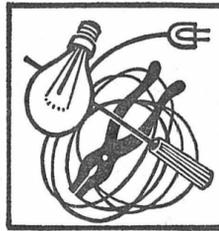
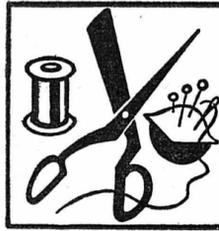
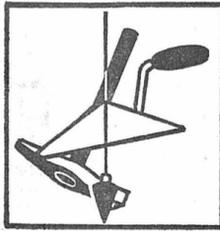
Jaime PINTO



La rose « Geneviève ». Dans la « Roman de la rose », la rose est dotée de qualités humaines et raconte le rêve de l'amour et de la poursuite de l'inaccessible :

« Sitôt que je sentis la rose
Je ne réval qu'une chose
m'en approcher et la cueillir ».

Anciennes maisons de commerce de Neuchâtel et des environs



1924

Depuis 1924
Vuilliomonet & C^o S.A.
ÉLECTRICITÉ NEUCHÂTEL
vend et installe TOUS APPAREILS ÉLECTRIQUES
Grand choix de lustrerie
Magasin et exposition : Grand-Rue 4.

1938

droguerie
parfumerie
du
marché
Hurzeler

Place Pury 2 - Tél. 25 26 96

En 1938, M. Perrin s'installait à la place Pury, puis dès 1954, M. Erwin Hurzeler lui succédait et la raison sociale devient Droguerie-Parfumerie du Marché. En 1963, M. Hurzeler entreprend des transformations, et il adjoint un rayon bien fourni en produits cosmétiques, de manière à contenter une clientèle fidèle, avec des produits de grandes marques.

1927

N
CLICHÉS NUSSBAUMER
Neuchâtel

1931

UNIPHOT S.A. Photo-Ciné Gloor
10, rue Saint-Maurice 2000 Neuchâtel
Rue des Epancheurs 4 se trouvait il y a fort longtemps, un magasin de photographie tenu par M. Chiffelle, repris ensuite par M. Montandon. Le 1er août 1931, M. Willy Gloor s'y installait. Il transforma les locaux en 1958. Son fils, Georges Gloor, prit la succession en 1964, développa cette affaire et s'installa, en 1970, dans de vastes locaux sis rue Saint-Maurice 10. Membre d'UNIPHOT S.A., M. G. Gloor s'est spécialisé dans les travaux photographiques et les articles photo-ciné.

1941

Rue de l'Hôpital 9! Qui s'en souvient?

Au bon vieux temps, et durant de nombreuses années, un commerce de boulangerie était situé à cette adresse. Puis, avec l'évolution de la ville et le déplacement du centre des affaires, ce magasin fut repris par la Maison Mariotti, modiste, qui pratiqua son art jusqu'en 1941.

Monsieur Charpillod, droguiste de son état, qui était précédemment installé à la rue de Gibraltar, ouvrit son commerce en ce lieu, sous la raison sociale de « Droguerie Centrale », et deux ans plus tard, en 1943, la vend à Monsieur Henri Wermeille, qui l'exploite jusqu'en 1949. Le 1er juin de cette année-là, Monsieur Wermeille revend cette droguerie à Monsieur Arthur Kindler. La raison sociale change et devient « Droguerie Kindler ». En 1968, Monsieur Kindler transforme et modernise son magasin, afin d'accueillir sa clientèle dans un cadre agréable et conforme à sa spécialisation : LA PARFUMERIE ET LES COSMÉTIQUES.

KINDLER

Hôpital 9

Neuchâtel

1931

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

JEAN GROUX

Electricité générale
Brévard 1 a - NEUCHÂTEL

42 ans
au service
de la clientèle
de père
en fils

BERNARD GROUX

Electricité générale
Pierre-à-Mazel 2,
2000 Neuchâtel

Concessionnaire des PTT, concession B Pierre-à-Mazel 2 - 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 38 38

1942



René Schenk-Sport

Rue des Chavannes 7 et 15. Neuchâtel. Tél. 25 44 52

VELO, MOTOS SPORTS

Champion cycliste, René Schenk décide, en 1942, d'ouvrir un petit magasin à la rue des Chavannes afin de faire bénéficier tous les sportifs de ses connaissances. Rapidement, le commerce prend de l'extension et c'est maintenant aux numéros 7 et 15 de cette rue que René Schenk offre un matériel de qualité pour tous les sports, estivaux et hivernaux. C'est le rendez-vous des sportifs neuchâtelois.

1933



HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

Daniel Marthe

Grand-Rue 3 Tél. 25 31 57.

Transmise de père en fils, la maison D. Marthe continue dans sa tradition qui est celle de la qualité.

Agence des marques ZENITH, ZODIAC, ETERNA

1943



CHAUFFAGE - SANITAIRE - FERBLANTERIE

Scheidegger

Wuillemin succ.

La même famille au service de la clientèle depuis 30 ans.

Av. des Alpes 102

NEUCHÂTEL

Tél. 24 28 50

1934

TAPIS

Maison fondée en 1934 à Cressier, puis activité de 1940 à 1943 à Bôle. A partir de cette date, déplacement à la rue du Bassin, à Neuchâtel, jusqu'en 1953. Depuis lors, le commerce s'installe et se développe à la Grand-Rue 2. Actuellement six succursales ont vu le jour : Lausanne, Berne, Montreux, Zurich, Schaffhouse et Bruxelles.

E. GANS-RUEDIN

1947

LEBET & Cie Ecluse 7 - Tél. (038) 2513 49

La maison Lebet & Cie, eaux minérales, a été fondée en février 1947 par les frères Jean-Louis et Paul Lebet, de Môtiers. S'installant à Neuchâtel, les frères Lebet entreprirent également le commerce de spiritueux. De 1947 à nos jours la maison Lebet s'est assurée une renommée de maison de confiance au service d'une clientèle fidèle.

1935

Jeanneret & Cie S.A.

Rue du Seyon 26-28-30. Neuchâtel. Tél. 24 57 77

1935 : M. Marcel Jeanneret ouvre un commerce au premier étage de la rue de l'Hôpital 7 pour y vendre des instruments de musique. 1971 : Sous le nom de Jeanneret & Cie S.A., le commerce occupe trois immeubles à la rue du Seyon 26, 28 et 30. Ce centre neuchâtelois de la radio et de la télévision offre une gamme complète de tous les disques, des radios, des postes de télévision et des appareils ménagers. C'est une jeune mais une toute grande maison.

1947

Garage du Seyon

R. WASER - Neuchâtel



Toujours, comme depuis 26 ans, nous serons aussi dans l'avenir au service de notre fidèle et estimée clientèle et cela nuit et jour.

1947 - 1973

1938

POMEY
RADIO MELODY

Flandres 2 - Tél. 25 27 22

Après une formation professionnelle adéquate et quelques années d'expériences, L. Pomey se voit dans l'obligation de créer RADIO - MELODY, atelier radio Hi-Fi - Télévision, etc. Puis M. Pomey s'est toujours astreint à maintenir ses connaissances techniques au niveau des exigences du progrès : Du poste à galène au téléviseur couleur multi-normes... la distance n'est pas insignifiante. Sa devise restera toujours : Aimer son métier pour mieux vous satisfaire et tout ce qui doit être fait mérite d'être bien fait.

1948



Place-d'Armes 1

Entreprise d'installations électriques

Etudes + Devis pour toutes installations, courant fort et courant faible.

En magasin, grand choix de lustrerie et d'appareils électro-ménagers.

Tél. 25 18 36.

1938

A partir du 17 janvier 1938, M. Eugène Evard ouvrit une entreprise de Pompes funèbres. Maintenant, c'est sur les épaules de son beau-fils, Monsieur Chs-A. Flühmann, que repose la responsabilité de conseiller les familles. Grâce à un personnel qualifié, à ses excellents services et à des prix sérieusement étudiés, tous ceux qui auront recours à la

Maison Evard - Flühmann

Pompes funèbres

Neuchâtel tél. 25 36 04

33 17 20 Saint-Blaise

auront entière et pleine satisfaction.

1949

Masserey Tapis, rideaux, sols plastiques

Nous étions : rue Jacquet-Droz, chemin de Bel-Air, rue des Parcs, rue de Gibraltar, rue de la Serre, rue de l'Eglise.

Nous sommes : avenue des Portes-Rouges 131-133, 400 m² de surface de vente, 8 vitrines, 2 étages. Parc. Arrêt du trolleybus.

Une maison depuis 24 ans neuchâteloise dont le mot d'ordre est : agrandir pour mieux servir. Merci de votre collaboration.



hockey sur glace

Les joueurs de ligue nationale déposent leurs outils avec soulagement!

LE SAUVETAGE DE KLOTEN, UNE SATISFACTION

Comment rendre le championnat de ligue A plus spectaculaire?

Tant de choses ont déjà été dites et écrites au cours du championnat de ligue A qui vient de s'achever, qu'en prolongeant nous risquons de nous répéter. Il faut tout de même remarquer que la compétition s'est terminée en queue de poisson. La « bombe » avait été désamorcée bien avant la dernière journée par les défaites de La Chaux-de-Fonds devant Kloten et Berne. Lugano, dont l'attitude — et celle de ses « supporters » — a déplu à plus d'un club (pas seulement au champion!) allait être relégué sans provoquer, finalement, le moindre étonnement.

Il est vrai que, cette saison, au fil des matches, on s'était fait à l'idée que n'importe qui pouvait tomber, à l'exception de La Chaux-de-Fonds, bien sûr, et de Sierre, qui aura été la révélation de l'année. Rendons hommage, en passant, à l'entraîneur Vanek qui a su inciter à ses joueurs l'enthousiasme sans lequel Sierre n'aurait certainement pas joué le rôle qui fut le sien, il faut bien l'admettre.

REJOUISSANT

Le sauvetage en extremis de Kloten, qui a longtemps fait figure de relégué,

ne peut que réjouir les amateurs de bon hockey. Avec La Chaux-de-Fonds, Kloten est incontestablement, depuis de nombreuses années, le messageur du jeu offensif et d'un style très apprécié. Il aurait été fort dommage qu'un tel club disparaisse de l'élite, cela d'autant plus qu'il poursuit une ligne de conduite très sage dans le renouvellement de ses cadres. A l'instar de Langnau, Ambri Piotta et Sierre, Kloten assure lui-même sa relève. Ses juniors d'élite sont, d'ailleurs, parmi les meilleurs du pays. Ils ont participé à onze des quatorze finales nationales et ils ont enlevé le titre à cinq reprises! Ils détiennent le record dans le domaine de la participation comme dans celui des victoires. Ça vaut bien l'honneur de figurer parmi l'élite.

TROP DE NERVOUSITÉ

La nouvelle formule adoptée pour ce championnat (quatre tours) a été diversement appréciée. Elle n'était pas mauvaise, encore que la relégation automatique (ce n'est pas nouveau) lui ait conféré un caractère de bataille continuelle, de guerre des nerfs souvent nuisible à la qualité du jeu. Le mode de championnat utilisé les années précédentes avait l'avantage de concentrer la lutte contre la relégation sur trois clubs seulement ce qui permettait aux autres d'évoluer plus librement, donc dans un style souvent meilleur qu'il ne fut cette saison. Un championnat tel que celui que nous venons de vivre a certainement durci les joueurs plus que les précédentes compétitions, mais il a, en contrepartie, abaissé la qualité purement technique du jeu.

Etant donné que la ligue nationale n'a pas le droit de changer chaque année son règlement de jeu, le championnat 1973-1974 se déroulera selon le même processus, mais il serait bon de revoir la chose pour la suite. Le retour aux matches de barrage entre le dernier de la ligue A et le champion de ligue B atténuerait déjà grandement la nervosité; il serait donc un facteur d'amélioration du jeu.

COMME EN LIGUE B?

Le système des saisons précédentes (poule pour le titre et poule contre la

relégation) était assez bon également. Il avait, outre l'avantage que nous avons dit plus haut, celui de réduire, à un certain moment, les écarts entre les équipes. Si ce système avait été de règle cette saison, par exemple, La Chaux-de-Fonds aurait commencé le tour final avec un point d'avance sur Sierre, deux sur Ambri Piotta et trois sur Langnau et Genève Servette, alors qu'en fait, les champions suisses ont entrepris le troisième tour avec, respectivement, cinq, six, neuf et dix points d'avance!

Mais c'est peut-être, en fin de compte, le mode utilisé en ligue B qui pourrait rallier le plus de suffrages: partage des équipes en deux moitiés et nouveau départ sans avantage de points. Ce qui est bien pour la ligue B ne pourrait-il pas l'être aussi pour la ligue A?

F. P.



MISSION ACCOMPLIE. — On peut le dire pour Uli, Peter et Heinz Luthi, qui composent l'un des trios les plus réputés que le hockey suisse ait jamais connus. Après quatorze ans d'activité commune, les cousins vont cependant se séparer, Peter renonçant, désormais, à la haute compétition. (Keystone.)

Pour le stage de l'équipe nationale à Wetzikon

Vingt-quatre joueurs présélectionnés

La commission de l'équipe nationale de hockey sur glace a communiqué la liste des joueurs convoqués pour le camp d'entraînement organisé du 2 au 4 mars, à Wetzikon.

DU COURAGE

Vingt-quatre hommes figurent sur cette liste ne comprenant pas le troisième gardien qui, on le sait, doit rester « de piquet » dans son pays, devant les championnats du monde. De ces vingt-quatre joueurs, quatre devront être éliminés, le contingent pour Graz ne pouvant dépasser la vingtaine. Il semble que MM. Jud et Robertson auraient déjà pu procéder à une présélection en tenant compte des enseignements fournis par les nombreux matches internationaux joués au cours de la saison, cela afin d'éviter de déranger inutilement des garçons qui ont sans doute mieux à faire qu'a nourrir de vains espoirs. Les responsables de l'équipe nationale se trouvent tout à coup, par exemple, avec... huit défenseurs sur les bras alors que, pour certaines rencontres, ils eurent de la peine à en réunir quatre! Un peu de courage ne serait pas de trop; il éviterait, pour le moins, des déceptions à certains joueurs.

Après le bref stage de Wetzikon, les internationaux prendront quelques jours

de repos, puis ils partiront, le 8 mars, pour une tournée à l'Est. Des matches contre la Yougoslavie (9 et 10 mars), puis face à la Pologne B (12 mars) et à la Pologne A (14 mars) figurent au programme de ce voyage. Un nouveau camp d'entraînement (du 16 au 19) attendra les sélectionnés qui partiront pour Graz le mardi 20 mars.

Voici les 24 joueurs retenus pour le camp d'entraînement de Wetzikon:

Gardiens. — Molina Alfio, 1948 (Lugano); Jaeggi Jürg, 1947 (Ambri Piotta).

Défenseurs. — Henzen Charles, 1945, (Sierre); Aeschlimann Peter, 1946 (Lugano); Furrer Gaston, 1945 (La Chaux-de-Fonds); Leuchberger Hugo, 1947 (Uzwil); Locher Jean-Claude, 1948 (Sierre); Sgualdo Marcel, 1944 (Lausanne); Hoffmann Ueli, 1953 (Berne); Croci-Torti Yves, 1952 (Villars-Champéry).

Attaquants. — Neininger Toni, 1950 (La Chaux-de-Fonds); Henry Claude, 1944 (Genève Servette); Willmann Urs, 1951 (La Chaux-de-Fonds); Turler Michel, 1944 (La Chaux-de-Fonds); Jenni Heinz, 1951 (Fribourg); Dubois Guy, 1950 (La Chaux-de-Fonds); Chappot Roger, 1940 (Villars-Champéry); Wittwer Bruno, 1949 (La Chaux-de-Fonds); Piller Daniel, 1946 (Fribourg); Duerst Walter, 1950 (Davos); Pargaetz Christian, 1948 (Genève Servette); Dellsperger Roland, 1950 (Davos); Luethi Ueli, 1943 (Kloten).

Langnau champion suisse des novices

La finale du championnat suisse des novices, qui s'est déroulée à Langenthal, a donné les résultats suivants:

Langnau - Kloten 4-3; Kloten - Sion 10-1; Langnau - Sion 11-3. — Classement de la finale: 1. Langnau 4 p. 2. Kloten 2. 3. Sion 0.

athlétisme

Beamon professionnel

L'Américain Bob Beamon, dont le prodigieux record du monde du saut en longueur (8 m 90) réalisé aux Jeux olympiques de Mexico en 1968 n'a pas encore été seulement approché, a signé un contrat de professionnel, a annoncé l'ITA (International Track Association), le groupe qui lance l'athlétisme professionnel à partir du mois prochain. Les termes du contrat de Beamon n'ont pas été rendus publics. L'ITA a, toutefois, révélé que le détenteur du record du monde du saut en longueur entamera sa tournée au cours de la première réunion d'athlétisme de groupe, qui aura lieu le 23 mars à Albuquerque.

Milburn attendra quelques mois

Rod Milburn, champion olympique du 110 m haies, a décidé de ne pas passer professionnel, aussi bien en football américain qu'en athlétisme, avant l'automne prochain, à l'issue de la saison d'athlétisme en plein air. « Je veux terminer mes études et préparer la prochaine saison professionnelle de football », a expliqué le Noir Américain, qui se consacrerait surtout au football et courra occasionnellement, l'an prochain, en tant que professionnel pour l'ITA. « Je n'ai donc pas à changer ma situation pour le moment, d'autant plus qu'avant de me lancer dans cette aventure, je veux me rendre compte si l'athlétisme professionnel est un phénomène viable », a-t-il ajouté.

cyclisme

L'Afrique du Sud maintenue à l'écart de l'U.C.I.

A l'occasion des championnats du monde de cyclo-cross, les comités directeurs de l'Union cycliste internationale (U.C.I.) et de la Fédération internationale amateur de cyclisme (FIAC) se sont réunis à Londres. Celui de l'U.C.I. a, notamment, évoqué la construction du vélodrome pour les Jeux olympiques de Montréal.

On sait que, dorénavant, les nouvelles pistes, pour être homologuées, devront

olympisme

Nouvelles d'Innsbruck

Le Sénat de la ville d'Innsbruck a confirmé que toutes les épreuves olympiques des Jeux d'hiver 1976 auront lieu sur les mêmes pistes et installations sportives utilisées en 1964 dans la capitale tyrolienne et ses proches environs. Une somme de 76 millions de schillings a été dégagée pour réaménager ces dernières. Cette décision répond négativement à la demande de la ville de Küfstein de prendre en charge les épreuves de luge.

Le comité d'organisation des Jeux d'Innsbruck aura son quartier général dans un nouveau centre de sports en construction, près du stade de glace. Le centre de presse se situera dans la nouvelle académie pédagogique, dans le quartier universitaire d'Innsbruck. Les frais d'organisation seront notamment couverts par les rentrées provenant de la vente de timbres spéciaux, d'une médaille en argent d'une valeur de 100 schillings et des recettes des droits de télévision. Le gouvernement autrichien couvrira l'éventuel déficit du comité d'organisation jusqu'à un montant de 60 millions de schillings.

mesurer 333 mètres. Or, Montréal avait obtenu une dérogation spéciale pour construire un vélodrome olympique de 285 mètres, à la condition expresse que les travaux aient commencé avant la fin de 1972. L'U.C.I. s'est inquiétée de savoir si ces travaux avaient bien débuté et elle a écrit dans ce sens à la fédération canadienne pour obtenir les apaisements utiles.

Quant à la FIAC, elle a évoqué une enquête faite par une de ses commissions sur les conditions dans lesquelles est organisé le sport cycliste en Afrique du Sud. Les conclusions de cette enquête ont amené la FIAC à maintenir le statu quo, c'est-à-dire de maintenir l'exclusion de la Fédération sud-africaine de cyclisme et d'interdire à ses fédérations affiliées de répondre à toute invitation pour participer aux Jeux sud-africains de Pretoria.

D'autre part, la FIAC s'est émue des intentions du C.I.O. de supprimer les épreuves de tandem du programme des Jeux olympiques. Les dirigeants du cyclisme amateur ont décidé de demander leur maintien mais, en revanche, ils ont admis qu'il serait possible de réduire la durée du tournoi de vitesse en acceptant un seul engagé par nation au lieu de deux, comme actuellement.

automobilisme

Le Rallye des neiges à Chenevière-Busset

Les Lausannois Bernard Chenevière et Michel Busset, au volant d'une « Porsche 911/S », ont remporté le 10me Rallye des neiges, première épreuve de la saison comptant pour la Coupe de Suisse des rallyes. Les deux Lausannois ont fait preuve, tout au long du parcours routier de plus de 400 km et lors des seize épreuves de classement, d'une très grande habileté dans le pilotage et la navigation. Ils n'ont jamais cherché à épater la galerie, ce qui explique en grande partie leur succès.

C'est sous une tempête de neige que fut donné le premier départ, sur la Place du Marché à Vevey. 87 équipes sur les 92 inscrits avaient répondu à l'appel. Après les deux premières épreuves dans la région de Glion-Caux-les-Avants et de Saint-Légier, le Valaisain Philippe Carron (Porsche) était en tête, suivi par Schreiber. Au cours de la troisième épreuve, dans la région de Corcelles-le-Jorat, les équipes favorites, Chenevière - Wicky - Pianta - Porchet, prenaient le



AU REVOIR. — Après avoir servi les couleurs neuchâteloises durant de nombreuses années, Gerharr Wittwer s'en va. Il laissera un bon souvenir à Monruz. (Avipress - Baillo.)

Conditions difficiles en Pays de Vaud

Le Rallye des neiges à Chenevière-Busset

commandement. Au départ de la deuxième étape, tout était encore possible. C'est finalement au cours des treize épreuves spéciales dans la région de Bière, Yens et le Jorat que les futurs vainqueurs marquèrent des points précieux.

Les conditions atmosphériques, l'état de la chaussée tant sur les parcours de liaison que dans les épreuves spéciales, ont posé de nombreux problèmes aux concurrents. Certains de ces problèmes ont pu être résolus par les équipes d'assistance, mais pas tous.

La tâche de la direction de la course a été rendue particulièrement difficile. C'est grâce à son sang-froid que le rallye a pu se dérouler sans heurts. Il convient aussi de mentionner le travail énorme des cantonniers, qui ont réussi le tour de force de maintenir ouverts les parcours de classement et celui, aussi, de la gendarmerie vaudoise, qui a assuré la régularité de l'épreuve.

Dans l'ensemble, ce 10me Rallye des

hockey de station a connu une bonne année: Davos — même s'il partage son titre avec Bienne et Lausanne — est vice-champion suisse de ligue B. Longtemps, il donna l'impression de pouvoir accéder à l'élite. Finalement, il s'inclina devant l'équipe de Robertson. Et Villars et ses jeunes ont également atteint le « tour de la sécurité ».

RECOMMENCER...

Construit pour accéder à la ligue A, Zurich est parvenu au but. En revanche, Lausanne, dont les ambitions étaient identiques à celles des Zuricois, restera une saison encore dans cette anti-chambre. A-t-on vu trop grand du côté de Montchoisi? Peut-être. Les Sgualdo, Reinhard, Lindberg assuraient pourtant à l'équipe vaudoise une base solide. C'est probablement dans le choix du gardien que les dirigeants ont péché, non pas que le Fleurisan Stadler fut mauvais; il manqua simplement de constance. De cette constance que le Zuricois Meier afficha tout au long de la saison.

Fribourg, lui aussi, est sorti marri de cet exercice. Il espérait plus. Il a peu acquis. A lui de revoir ses conceptions pour l'avenir. Pour le reste, la logique fut respectée. Du moins, en règle générale.

AUTRES DÉÇUS

Bienne, Villars Champéry et Fleurier étaient considérés, dès le début de la saison, comme candidats au tour de promotion. Ils y parvinrent. Bâle, le néo-promu, s'est lui également mêlé au concert des « grands ». Pour son retour parmi l'élite, ce fut réussi. Ce rang, il devra le confirmer la saison prochaine. La seconde saison: la plus difficile. Uzwil en a fait l'expérience.

Deux équipes ne semblaient pas devoir terminer leur saison dans le tour contre la relégation: Olten et Viège. Olten parce qu'il possédait des arguments plus que valables pour lutter au sommet de la hiérarchie. Est-ce la blessure de Felc en début de saison qui l'a privé des points nécessaires à une meilleure situation à mi-décembre? Un Felc qui ne reviendra pas la saison prochaine (avis aux amateurs), étant jugé trop « tendre » par son entraîneur, Pleticha.

Quant à Viège, ex-pensionnaire de la ligue A, il pouvait légitimement espérer

participer au tour de promotion, même avec des ambitions limitées. Il n'y parvint pas, ayant eu énormément de peine à s'habituer à sa nouvelle catégorie de jeu. Mais, il compte dans ses rangs de nombreux jeunes, gage d'un avenir meilleur.

RÉVEIL NÉCESSAIRE

Finalement, si Thoune — il fit un tour initial catastrophique — Morges Kusanach et Neuchâtel s'en tirèrent, ils le furent à Sion, dont la courbe des prestations resta régulièrement en dessous de la normale dans la phase finale, et à Uzwil, qui débuta dans ladite phase de façon catastrophique. Certes, par la suite, il se reprit. Mais trop tardivement. Le voilà contraint de refaire ses classes.

Quant à Neuchâtel, il se doit de réagir. Lui également « flirte » avec la première ligue depuis quelques saisons. En octobre, il faisait figure de candidat numéro un à la relégation. Il finit par tirer son épingle du jeu après bien des palliatifs; le remplacement de Renaud par Huggler au poste d'entraîneur, le renvoi de McCann au Canada pour appeler Bourcier, le rappel de Chevaley — même Renaud tenta de remettre les patins. Que Neuchâtel prenne garde: la saison prochaine, Sion ne sera plus là. Il faudra quelqu'un pour le remplacer. Une tâche guère enviable...

BONNE FORMULE

La formule de ce championnat (départ de la seconde phase à égalité de points), elle s'est révélée positive, même si certains matches du tour de promotion se sont déroulés dans l'anonymat le plus complet une fois Zurich certain de son ascension. Il n'y a pas de formule miracle. Celle-ci au moins, est le mérite de rendre une justice totale à toutes les équipes engagées, aucune ne partant avec un trop lourd handicap ou une confortable avance. L'essentiel était d'être en forme au moment venu. Zurich le fut dès le mois de décembre.

A ce titre, Neuchâtel termina mieux son championnat qu'il ne le commença, ce qui ne fut pas le cas de Sion et d'Uzwil. Particulièrement les Saint-Gallois, cinquièmes de leur groupe à l'issue de la phase initiale.

P.-H. B.

football

France

Tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de France (matches aller et retour/11 et 18 mars): Sochaux - Red Star; Guingamp - Rouen; Nîmes - Reims; Paris - Nantes; Marseille - Lille; Lyon - Bordeaux; Montluçon - Avignon; Saint-Etienne - Arles.

● Seizième de finale, match à rejouer: à Rouen, Lille bat Poitiers 4-3.

Espagne

Championnat d'Espagne, 22me journée: Valence - La Corogne, 0-1; Oviedo - Saragossa, 2-0; Bétis Séville - Grenade 0-0; Real Madrid - Barcelone, 0-0; Espagnol Barcelone - Atletico Madrid, 2-1; Atletico Bilbao - Las Palmas, 1-0; Real Sociedad Saint Sebastian - Gijon, 0-0; Malaga - Castellon, 1-1; Celta Vigo - Burgos, 1-0. — Classement: 1. Barcelone 32 p. 2. Espanol Barcelone, 30 p. 3. Real Madrid, 28 p. 4. Atletico Madrid, 27 p. 5. Malaga, 25 p.

● Tour préliminaire de la Coupe du monde, groupe Afrique 1: Côte d'Ivoire - Tunisie, 2-1 (1-1). La Côte d'Ivoire rencontrera le Maroc au Châtelet tour.

● Match amical: Vérone - Lugano 4-0 (1-0).

judo

Le 11 mars à Neuchâtel

Deux titres pour le Zuricois Falk?

Le Zuricois Ulrich Falk, étudiant de 22 ans, est l'un des grands favoris des championnats suisses de judo qui se dérouleront le 11 mars, à Neuchâtel. Comme Frédéric Kyburz, qui l'avait battu de justesse il y a un an à Fribourg, a cessé la compétition, Falk manque d'adversaires sérieux dans les poids mi-lourds. Et la situation est semblable, en l'absence de Pierre Paris, dans la catégorie « open ». Falk vient de terminer un séjour de six mois au Japon, ce qui sera encore un atout supplémentaire pour lui.



FALK. — Sera-t-il le digne successeur de Kyburz? (L.R.B.)

curling

Zoug champion suisse sur patinoire couverte

A la patinoire de l'Allmend de Berne, Zoug a obtenu le titre de champion suisse « indoor » sans avoir connu la défaite. Classement final: 1. Zoug (Hansruedi Werren, Ralph Oswald, Werner Oswald, skip, Cesare Canepa) 10-36-23. 2. Berne Zaehring 8-25-22. 3. Basler curling 6-23-14. 4. Arlesheim 4-31-24. 5. Saanen 2-27-20. 6. Victoria Bâle 0-22-19.

volleyball

Succès de Marin

Après quatre défaites consécutives, Marin, qui évolue en première ligue, s'est repris brillamment en battant le troisième du classement, Sokol Neuchâtel, équipe composée de Tchecoslovaques. Les cinq sets ont donné les résultats suivants: 15-9, 13-15, 15-11, 15-17 et 10-15. Victoire difficile, mais encourageante pour l'entraîneur Perret et ses hommes.

rugby

Les Anglais surprennent

Au stade de Twickenham de Londres, l'Angleterre a créé une surprise en battant, dans le cadre du tournoi des cinq nations, la France par 14-6. A la mi-temps, les Anglais menaient déjà par 7-0. D'autre part, au stade de Murrayfield d'Edimbourg, l'Ecosse a pris le meilleur sur l'Irlande par 19-14 (9-10).

CHAMPIONNAT SUISSE

Groupe 1: Rugby Club Genève-Ios Genève 7-15. Groupe 2: Rugby Club Gépève 2 - Uni Neuchâtel 12-4.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours No 8 du 24 février 1973:

5 gagnants avec 13 points, 11.915 fr. 05.
203 gagnants avec 12 points, 293 fr. 45.
293 gagnants avec 11 points, 20 fr. 05.
21.176 gagnants avec 10 points, 2 fr. 80.

Le plus beau compliment pour la XJ6

Des nombreux compliments que la Jaguar XJ 6 a récoltés, voici le plus beau: la nouvelle XJ 12 à laquelle elle a servi de modèle. On ne saurait en adresser de plus élogieux à la XJ 6. Ni à la XJ 12.

Vous reconnaissez immédiatement la XJ 12 à sa ligne caractéristique de Jaguar. Tout comme la XJ 6. A son volant, vous éprouvez la même sensation unique, de fougue et de sécurité. Bref, tout ce qui constitue le caractère unique d'une Jaguar.

Douze cylindres. La petite différence qui fait le poids entre la XJ 12 et son remarquable modèle, c'est un incomparable groupe V12. Douze cylindres: quatre de plus que toute autre limousine. Pour les techniciens de Coventry, il s'agissait moins d'augmenter des performances, déjà élevées, que d'accroître encore un équilibre de marche, pourtant peu commun. Telle

une turbine, ce moteur développe toute sa puissance, progressivement, à tous les régimes. Il révèle une souveraine douceur de marche et déploie une force sereine. Pas étonnant donc que cette voiture, dotée d'une boîte automatique, accélère de 0 à 100 kilomètres-heure en 8,1 secondes! Qui plus est, elle a une vertu qui, chez d'autres, serait une faiblesse: son moteur ne laisse entendre qu'un calme ronronnement, même à haute vitesse.

Sécurité. Un tempérament si exceptionnel exigeait, bien sûr, un ensemble porteur qui sorte du rang. Le train avant anti-piqué, repris de la XJ 6, a reçu un plus grand débattement. Des disques à ventilation interne sur les roues avant et un système multiple de compensation-régulation de freinage à l'arrière tiennent en laisse la fougue débordante du nouveau groupe propulseur.

Des jantes surdimensionnées et des pneus plus larges complètent cette synthèse inédite. Le tout est couronné par un conditionneur d'air, des glaces teintées et des lève-glaces électriques. A part cela, la XJ 12 ressemble trait pour trait à la XJ 6, car il nous a paru impossible de surpasser ce modèle qui reste, à notre goût, exemplaire.

Perfection technique. Jaguar XJ 12: Moteur V12 de 5,3 l en alliage léger, 253 ch DIN. Boîte automatique. Train avant anti-piqué, freinage assisté, avec disques à ventilation interne devant. Glaces teintées, lève-glaces électriques. Air conditionné.

Jaguar XJ 6: Moteur de 4,2 l, 186 ch DIN. Boîte mécanique avec overdrive ou automatique. 0 à 100 km/h en 10 sec.

la Jaguar XJ 12

limousine douze cylindres



Importateur: British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, tél. 01 62 90 90 - BE BIENNE: H. Hauri SA, Garage, Route de Solera 122, 032/414088 - MÔUTIER: Balmer frères, Garage, 032/931875. - FR FRI-BOURG: A. Bongard, Garage du Nord, Rue du Nord 17, 037/224251 - MARLY: Emil Frey SA, Garage de la Sarina, 037/461431 - MORAT: Touring-Garage SA, Bernstr., 037/712914. - GE GENEVE: Garage Place Claparède SA, Rue Sautter 26, 022/460844. - NE LA CHAUX-DE-FONDS: Garage Métropole SA, Rue du Locle 64, 039/269595 - ST-BLAISE: Hubert Dall'Acqua, Garage Touring, Rte de Neuchâtel 14, 038/333315. - VD COPPET: P. Keller, Garage du Port, Rte de Suisse, 022/761212 - LAUSANNE: Emil Frey SA, Garage de la Gare, Av. de la Gare 45, 021/203761; Garage Red Star SA, Av. du Léman 2, 021/207231 - MONTREUX: L. Mettraux & Fils SA, Garage du Kursaal, Rue du Théâtre 7, 021/613469 - ROMANEL: H. Buchmann, Garage Racing, 021/613161 - LES TUILLERIES-DE-GRANDSON: F. Spycher, Garage, Rte de Lausanne, 024/24082. - VS BRIG: Fux & Co., Garage Excelsior, 028/33263 - MARTIGNY: Garage Imperia SA, Rue du Léman 33, 028/21897 - SION: Emil Frey SA, Garage des Nations, Av. de France, 027/28898.

A louer

JOLIE CHAMBRE MEUBLEE, chauffée, à monsieur, quartier est. Tél. 25 98 57.

CHAMBRE INDEPENDANTE, tout confort, avec pension, quartier de Vauseyon. Téléphone 25 88 55.

A ETUDIANT (E) suisse, haut de la ville, chambre meublée, belle situation, tranquillité. Tél. 24 66 56.

LA COUDRE, appartement 3 pièces, confort, 375 fr., charges comprises, pour le 24 mars. Tél. 33 31 96.

A JEUNE HOMME, chambre meublée indépendante, douche, aux Poudrières, libre immédiatement. Tél. 25 95 33.

POUR DATE A CONVENIR, locaux à l'usage de bureaux à l'est de Neuchâtel. Téléphone 61 20 89.

CHAMBRE MEUBLEE, confort, téléphone, libre immédiatement. Tél. 24 03 48, soir.

A DAME OU DEMOISELLE, chambre meublée, indépendante, avec cabinet de toilette et lavabo. Part à la salle de bains (rue des Fahys). Tél. 24 57 83.

PORT D'HAUTERIVE, appartement 2 1/2 pièces moderne, tout confort, 425 fr. + 50 fr. de charges. S'adresser à B. Hensel. Téléphone 33 45 71, de 18 à 20 heures.

CHAMBRE MEUBLEE à Colombier, dans villa, part à la salle de bains, conviendrait à personne tranquille. Tél. 41 26 76, après 18 heures.

SAINT-BLAISE, CHAMBRE meublée, chauffée, à personne tranquille. Tél. 33 27 54.

APPARTEMENT 2 PIECES, confort, 7 km de Neuchâtel, dans maison familiale. Libre 1er avril. Tél. 36 14 51, dès 19 heures.

STUDIO SPACIEUX, cuisine agencée, balcon et cave, quartier des Poudrières, 250 fr., libre le 31 mars. Tél. 24 50 74, dès 19 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, part à la salle de bains. Tél. 24 02 76.

A vendre

MAGNIFIQUE POUSSE-POUSSE, poussette moderne, lit d'enfant complet. Tél. 24 46 64.

CHAMBRE A COUCHER, noyer pyramide, parfait état. Tél. (038) 41 12 31.

SOMMIERS METALLIQUES, cadre bois, tête mobile, bas prix. Tél. 25 44 92.

BERGER ALLEMAND, chienne, 15 mois, pedigree haute ascendance, prix à convenir. Tél. 31 23 02.

COFFRE-FORT 102x45x50 cm; machine à calculer Odhner, cuisinière électrique Siemens, 3 plaques, four à hublot. Tél. (038) 33 13 72, heures de bureau, interne 21.

3 ROUES COMPLETES pour Ford Capri, 185-70 VR 13. Prix net 150 fr. Adresser offres écrites à EB 540 au bureau du journal.

PIANO EN BON ETAT, première marque. Tél. 25 26 27, le soir.

SKIS KNEISSL 208, Fischer 205 et 195 cm, chaussures modernes. Tél. (038) 25 89 89.

PETITE TABLE, canapé, étagère, bureau. Tél. 36 15 43.

CUISINIERE ELECTRIQUE, 4 plaques, prix avantageux. Tél. 24 35 46.

PORTE-BAGAGES pour Peugeot 404, boîte à gants et chaînes à neige de dépannage, 95 fr. Tél. 41 24 31.

DEUX TAPIS d'occasion, pour cause de départ. Tél. 31 62 45.

ACCORDEON PIANO HOHNER, concerto, 20 touches, 72 basses, 5 registres, avec coffret, état neuf, 380 fr. Tél. 55 27 61.

LIT AVEC COUVRE-LIT, en bon état, 150 fr. Tél. 42 37 39, dès 19 heures.

2 FENETRES avec cadres, 230 x 140; 1 lot de portes dont plusieurs vitrées; 1 petite table ronde basse. Tél. 25 17 16.

LIT D'ENFANT avec matelas, 1,40 x 0,70, bois naturel, 120 fr.; 2 matelas, 190 x 0,90, la pièce, 25 fr.; 2 fauteuils jonc, la pièce, 10 fr.; 1 calorifère bois, charbon, hauteur 0,85, 40 fr.; 1 machine à coudre Helvetia, à pédale, 30 fr. Tél. 24 04 43, depuis 18 heures.

PRIX TRES INTERESSANT: poussette + poussette, parc, chaise relaxe, tablette, lot de vêtements pour filles jusqu'à 4 ans. Parfait état. Tél. 24 38 78 ou 25 48 02.

DEUX TOURNE-DISQUES Thorens TD 150. Tél. 51 19 96.

Demands d'emplois

ETUDIANT CERCHE TRAVAIL à la demi-journée, le matin. Adresser offres écrites à 272-839 au bureau du journal.

JEUNE EMPLOYE DE COMMERCE ayant des connaissances techniques cherche place stable dans petite entreprise de Neuchâtel. Adresser offres écrites à BA 555 au bureau du journal.

JEUNE TELEPHONISTE connaissant la dactylographie cherche place à Neuchâtel. Adresser offres écrites à CB 556 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE COMMERCE cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à DC 557 au bureau du journal.

JEUNE FEMME diplômée école de commerce, ferait travaux de correspondance ou comptabilité à domicile. Tél. 31 40 70.

JEUNE MAMAN garderait enfant propre à la journée ou à la semaine. Tél. 42 33 40, l'après-midi.

COIFFEUSE CERCHE TRAVAIL à Neuchâtel, du 6 mars au 7 avril. Tél. (038) 25 03 66.

Demands à louer

INDUSTRIEL FRANÇAIS cherche, pour sa fille, appartement 3 pièces meublée, en ville ou dans les alentours les plus proches. Tél. 25 35 23 entre 14 et 16 h.

URGENT. FAMILLE (2 enfants) délogée cherche appartement 3 ou 4 pièces, Peseux ou environs. Tél. 31 65 80, heures des repas.

URGENT. APPARTEMENT 3 pièces, Neuchâtel, Boudry ou environs. Tél. 25 83 17.

Demands à acheter

VIELLES POUPEES, vieux jouets, etc., avant 1930, même défraîchis, sont recherchés par particulier. Tél. (039) 23 86 07 de préférence tous les soirs dès 19 heures.

PARTICULIER CERCHE, pour chalet: table ronde ou ovale, régulateur à poids, secrétaire 2 ou 3 corps, chaises anciennes. Adresser offres, avec prix, à CX 501 au bureau du journal.

TABLE SALLE A MANGER Louis XIII, noyer, avec rallonges, éventuellement échange contre table Louis XIII sans rallonges, 3 tiroirs. Tél. 53 27 55.

MACHINE A ECRIRE électrique. Téléphone 31 73 80.

CAISSE A SAVON, bon état. Tél. 24 14 42.

PIANO, bon état. Tél. 33 50 94.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

hohes C
jus d'orange pur et naturel

boucheurs -
charcutiers
margot
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

**BUFFET
CHAUD**
Rôti de porc

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Offres d'emplois

DAME AGEE CERCHE DAME de compagnie pour partager logement et repas. Rétribution sera accordée selon entente. Téléphone (038) 41 35 51 (heures repas).

ON CERCHE UNE PERSONNE pour travaux de nettoyage, environ 3 heures par jour, du lundi au samedi. Tél. 25 40 99.

QUI FERAIT NETTOYAGES de printemps? Tél. dès 13 heures: 24 75 28.

EMPLOYEE DE CUISINE recherchée. Semaine de 5 jours, horaire régulier. Tél. (038) 25 26 65.

Divers

NOUS DEMANDONS JOUETS en bon état pour garder les enfants d'Hauteville. Téléphone 33 36 30 ou 33 46 26 entre 11 et 12 heures.

Perdus-Trouvés

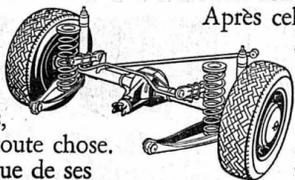
PERDU CHATTE gris cendré, Poudrières. Tél. 25 57 53.

Opel Manta. Performance et séduction de la ligne.



Examinez une fois soigneusement une Manta SR : sa ligne parfaitement achevée, sa carrosserie personnelle et originale, son style qui lui est propre.

Et puis, prenez place. Appuyez-vous confortablement au dossier de ce siège anatomique. Goûtez le bien-être de son aménagement intérieur, la spaciosité qui vous est offerte ainsi qu'à vos passagers, la disposition fonctionnelle de toute chose. Et lancez le moteur...La fougue de ses 103 ch c'est pour vous la garantie d'une



accélération impressionnante. Son fameux châssis assure une tenue de route impeccable. La précision de sa direction, la fiabilité instantanée de ses freins à disque accroissent sa sécurité active.

Après cela vous pourrez vous étonner de l'économie d'entretien de la Manta, et de la modicité de son prix d'achat.

Manta dès Fr. 11.850.-*
Manta SR Fr. 13.575.-*

(*Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Manta. Pour les mordus du volant.

Opel - la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorve 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amex-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Écex Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurld 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Imier Raymond Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremlens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 24, rue du Prieuré 32 08 26 ; 9, route des Jeunes 42 50 46 ; 20, av. H.-Dunand 33 48 00 ; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, la Sagne 31 51 68, Saviigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras, sur Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

l'argent tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide—discret simple

X

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

HARTMANN

Spécialiste pour

Stores à rouleaux
Portes de garages
Constr. métalliques

HARTMANN + CO SA
Service de réparations
NEUCHÂTEL 038 31 44 53

COUPE HARDY

Nombreux personnel
Service Impeccable

FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

COMMUNIQUÉ

Les possesseurs et futurs amateurs d'une ETERNA SONIC (réclame de la TV) ont à leur disposition un spécialiste capable d'entretenir et de changer la pile rapidement. Une seule adresse :

Willy STEINER & FILS
Horlogerie-bijouterie, Seyon 7, Neuchâtel.

NEUCHÂTEL THÉÂTRE

Samedi 3 mars, 20 h 30

LE DOSSIER ANTONIO SALVI

Création collective

Un des grands succès du TPR, joué à Neuchâtel après Nanterre, Zurich... Troisième année de tournée.
Prix : Fr. 8.— Appréntis, étudiants, AVS : Fr. 5.—
Adhérents TPR : 50 % de réduction.
Location : Agence Strüblin. Tél. 25 44 68.

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS

Claude JORNOD

Petits transports
NEUCHÂTEL - Tél. 24 21 01

Articles pour chiens



JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Nous engagerions pour l'automne 1973

APPRENTIE DE COMMERCE

Travail varié en petite équipe, permettant un apprentissage complet de 3 ans.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 Ø 24 03 63 NEUCHÂTEL

APPRENTISSAGES

On cherche

apprenti ferblantier-appareilleur

Entrée à la fin de l'année scolaire.

F. GROSS & FILS,
FERBLANTERIE-APPAREILLAGE,
Neuchâtel. Tél. 25 20 56.

Salon de coiffure du centre de la ville cherche pour ce printemps

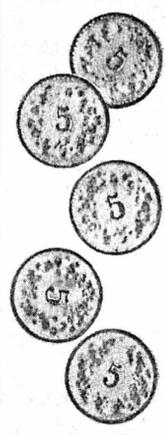
2 apprenties (is) coiffeuses (eurs)

pour coiffure dames ainsi qu'une assistante coiffeuse

Adresser offres écrites à HG 561 au bureau du journal.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN



Cinq sous par jour...

Ce ne sont pas les cinq sous de Lavarède, le célèbre roman de Paul d'Ivoi. Mais les cinq sous d'aujourd'hui, c'est ce que vous coûte par jour un abonnement à la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

Et encore pour ce prix, nous vous la distribuons à votre domicile.

Un abonnement à notre journal, c'est vraiment un service bon marché.

FAN FAN FAN

Dem. à acheter

De l'argent

en 24 heures : j'achète au prix fort vieux dentiers, or vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants.

F. San, acheteur
concessionnaire,
Missionsstrasse 58,
4000 Bâle.

J'achète livres anciens gravures, monnaies médailles

concernant le Jura.

P. Moine,
livres anciens,
Grand-Rue 14,
2900 Porrentruy.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

NOTRE FEUILLETON

La lettre aux sortilèges

Roman par DENISE NOEL 24

— Lise baissa violemment les yeux pour qu'il ne vît pas le reflet de la joie qui déferlait en elle.

— J'avais cru comprendre... commença-t-elle.

— Toujours les méfaits de votre imagination, dit-il, et je m'explique maintenant les raisons de votre attitude à mon égard.

— De mon attitude ?

— Eh ! oui, dit-il en passant amicalement son bras autour des épaules de la jeune fille et en l'entraînant vers le canot. Toute la journée, vous êtes restée guidée. J'étais le fiancé d'Elena, un être tabou qu'il ne fallait séduire sous aucun prétexte. La crainte du péché vous rendait aussi féminine qu'une Anglaise au temps de la reine Victoria.

Il s'arrêta soudain et d'un ton plus grave :

— Mais dites-moi, Lise, serait-ce parce que vous me croyiez fiancé que vous avez voulu repartir immédiatement pour la France ?

Elle crut discerner dans sa voix une suffisance qui la hérissa. Acquiescer, c'eût été avouer son amour. Pour qu'il se moquât d'elle ? Merci bien !

TALLANDIER

— Ne vous laissez pas égarer à votre tour par une imagination trop fertile, persifla-t-elle.

Il mettait ses lunettes noires pour se protéger du soleil, si bien qu'elle ne put voir l'expression de ses yeux. Il lui sembla que le beau visage devenait plus amer. Mais elle pensa s'être trompée. Paolo ne souffrait certainement pas dans son cœur, mais dans son orgueil de mâle.

Il s'arrêta silencieusement jusqu'à ce qu'ils eussent repris place dans le hors-bord.

— Il y a encore quelque chose qui me chiffonne, dit-il. Je croyais que le but de votre voyage à Venise était de faire la connaissance du comte Luigi Grazzini. En quittant précipitamment la ville, vous renouciez à un rêve qui, si j'ai bien compris, vous avait hantée pendant de longues semaines. Il vous fallait tout de même un sérieux motif pour vous faire changer d'avis.

Comme elle se taisait, il demanda brusquement :

— La vérité, Lise. Que s'est-il passé entre Elena et vous ?

— Rien que vous ne sachiez puisque vous êtes son confident.

Si seulement elle pouvait voir ses yeux ! Cette fois, elle en était sûre, il avait accusé le choc. Les lèvres bien ourlées, dont elle savait la troublante douceur, s'étaient durcies et abaissées, donnant à la physionomie une expression de froid d'un peu méprisante.

— Je connais Elena depuis mon enfance. Elle a dû vous le dire.

Lise approuva d'un signe de tête.

— Seriez-vous jaloux ?

Il y avait eu dans la question comme un frémissement qui donna à penser à Lise qu'elle n'avait pas su dissimuler ses sentiments.

— Pourquoi le serais-je ? rétorqua-t-elle en se composant un visage inexpressif. Je ne vous connais que depuis vingt-quatre heures alors qu'Elena est votre amie depuis plus de trente ans.

Paolo qui passait avec une facilité déconcertante de la gravité à l'enjouement, riposta avec légèreté :

— Parfaitement, vous auriez pu ajouter : « Et on

n'est jaloux que par amour. » Vous ne l'avez pas fait, peut-être par délicatesse, mais ma fatuité en a pris tout de même un méchant coup dans l'aile.

Puis de nouveau sérieux :

— Lise, puisque vous n'avez pas une ombre de ressentiment envers Elena, essayez d'être son amie.

— Bien volontiers, dit-elle après un silence, mais sa générosité me gêne. Savez-vous qu'elle a insisté pour m'offrir la robe que je portais hier soir ?

— Et, naturellement, votre damné orgueil vous ordonne de refuser ?

— Oui.

— Vous avez tort. Au lieu de vous abriter derrière une fierté sans noblesse, acceptez donc d'Elena, avec simplicité, aussi bien cadeaux que confidences. Elle est sans détour, elle.

Il avait mis le canot en route. Le dernier mot, qu'il avait lancé d'une voix forte pour couvrir le bruit du moteur, se prolongea longtemps en Lise comme un point d'orgue.

XXX

Paolo devait prendre un avion qui, en trois quarts d'heure, le conduirait à Milan où il allait assister à une soirée organisée par le comité pour la sauvegarde de Venise.

— Je serai de retour demain, dit-il, l'espère que d'ici là, vos velléités de fuite vous auront abandonnée.

Tout en naviguant dans un chenal encombré d'embarcations, il expliquait à Lise qu'il mettait le cap sur l'aéroport, où le propriétaire du bateau l'attendait pour récupérer son bien.

— Il vous ramènera à Venise. C'est un homme charmant. Le vrombissement qui les assourdissait n'étant guère favorable aux discussions, Lise s'abstint de lui faire remarquer que le plus simple eût été qu'il la déposât, lui-même, à Venise.

« Si Elena est sans détour, pensa-t-elle, son ami me paraît rudement compliqué ! »

Ils se quittèrent à l'embarcadère, près des bâtiments de l'aérogare. Son avion étant déjà sur la piste, Paolo eut tout juste le temps de présenter à Lise l'estimé Dottore Vivarini.

— Et voici ma jeune amie, Bettina Crespi, dont je t'ai parlé ce matin, ajouta-t-il en adressant à la jeune fille un clin d'œil de connivence. Elle arrive de France où elle a fait de brillantes études littéraires. Latinise avec elle tout ton soul, mon cher, elle ne te décevra point.

Le possesseur du rapide hors-bord était un respectable médecin, petit et trapu, avec un visage d'empereur romain. La cinquantaine, des cheveux gris, des yeux clairs, incisifs mais bons, derrière des lunettes cerclées d'écaillé.

Lise qui s'était attendue à un jeune sportif comme Paolo s'étonna secrètement de l'amitié qui liait deux hommes si dissemblables.

Le docteur ramena Lise à une allure de père de famille. Le bruit du moteur qui tournait au ralenti ne l'empêchant pas de parler, il la questionna adroitement sur ses connaissances.

— ... J'ai eu l'impression de me trouver devant un examinateur, raconta Lise, un peu plus tard, à Elena.

— Le docteur Vivarini est un grand savant, expliqua l'Italienne. Non seulement c'est un médecin coté, mais il se passionne pour la littérature latine. Certains se délassent en allant à la pêche. Lui, sa marotte, c'est de traduire Erasme.

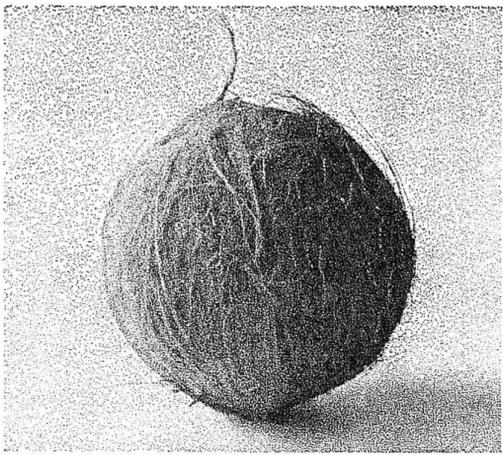
— Je l'imagine mal l'ami de Paolo, dit Lise.

— Il est son parrain et l'aime comme s'il était son père.

Les deux femmes bavardaient dans le salon privé d'Elena : une pièce aux murs tendus de soie grise, aux meubles précieux, féminine, intime, luxueuse, mais où le désordre était roi. Pas un pouce de libre sur les meubles. Des livres et des revues s'empilaient sur une table ronde, nappée de satin framboise, où ils voisinaient avec des presse-papiers de toutes les couleurs. Le marbre d'une console et celui d'une commode disparaissaient sous un amoncellement de cartons d'où s'échappaient des pièces de lingerie, des dentelles, des rubans et d'autres colifichets. Seule, la table roulante, où était servi l'apéritif, avait échappé à l'invasion, mais pour l'unique raison qu'il eût été impossible d'ajouter le moindre objet à côté des trois plateaux abondamment pourvus en gâteaux, sandwiches et petits fours.

(A suivre)

Comment une noix de coco née à Ceylan peut-elle rendre une cigarette si légère et si douce?



Vous trouverez la réponse en choisissant Muratti Ambassador.

Car nous utilisons uniquement la coque de noix de coco pour fabriquer le charbon actif de nos filtres charcoal. Pourquoi la noix de coco? Parce que sa coque - chauffée à l'abri de l'air - fournit les meilleurs granules de charbon actif. Plus poreux, plus absorbants donc plus efficaces. Parce qu'ainsi, nous

pouvons vous offrir un charcoal uniquement végétal, cent pour cent naturel.

Parce que nous avons décidé de vous donner le meilleur.

Si nous allons très loin chercher notre charcoal, c'est pour vous donner plus de douceur et plus de légèreté.

**MURATTI
AMBASSADOR**

filtration et plaisir

**ENSEMBLE NATIONAL DES PHILIPPINES
BAYANIHAN**

50 danseurs, chanteurs et musiciens. Un spectacle exotique souriant, vivant, fascinant.

MARDI 6 MARS 1973 A 20 H 30

PALAIS DES CONGRÈS, BIENNE

Locations : Palais des Congrès, Bienne, tél. (032) 3 50 22. Librairie Reymond - Neuchâtel, tél. (038) 25 44 66. Fr. 3.- de réduction contre remise du bon COOP No 19 de la carte de coopérateur.

INCROYABLE AF

2 POUR 1

A l'achat d'une machine à laver super bio-automatique 5 kg, valeur **Fr. 1.790.-**

GRATUIT 1 cuisinière luxe à **Fr. 598.-**

Discount du Vignoble Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77 2022 BEVAIX

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER S.A.**
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

Plus aucune femme n'a le droit de rater son maquillage. Voici Satilane, le nouveau fond de teint

Il est nouveau. Il est satiné.

Il est léger comme un souffle: Satilane d'Orlane. Une toute petite touche de Satilane et une brune tendre, homogène, mate, enveloppe votre teint. Avec Satilane, la peau respire et s'hydrate librement. Et Satilane ne vire pas. Avec Satilane, votre teint conserve toute sa fraîcheur jusqu'au soir.

ORLANE
Paris

Notre cadeau!

Sur présentation de ce BON et pour tout achat de SATILANE vous recevrez en cadeau 1 poudre fin ORLANE valeur 17.50.

Ford Taunus pour la

Mieux équipée - sans supplément de prix.



Ford Taunus 1600 L

La Taunus 1600 L est déjà l'une des voitures familiales les plus vendues en Suisse. Robuste et sûre elle a l'allure racée de voitures bien plus coûteuses. Elle possède déjà un équipement très complet tels que: servofreins, disque à l'avant, pneus radiaux, alternateur, sièges inclinables, moquette.

Et bien, nous y avons ajouté - sans supplément de prix - le **dégivreur de la glace arrière** pour conduire plus en sécurité l'hiver, et une **montre électrique** pour votre confort. Le **dégivreur de glace arrière** fait aussi partie, maintenant, de l'équipement de série de la luxueuse 1600 XL et du Coupé Sport 1600 GT. Ce n'est pas tout. Sur toutes les

Ford Taunus XL, GT et GXL, vous trouverez aussi - sans aucun supplément - **une radio Blaupunkt 3 gammes d'ondes (OL/OM/FM)**.

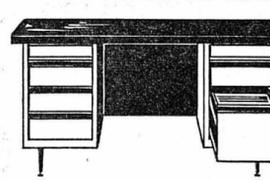
Aujourd'hui même, chez votre concessionnaire Ford, essayez la Ford Taunus de votre choix et souvenez-vous: le réseau Ford couvre toute l'Europe.

Ford Taunus 1600 L 2 portes toujours Fr. 11 070.-

Mieux équipée - sans supplément de prix.

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 — **La Chaude-Fonds**: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasins de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102 — **Le Locle**: Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31. **Cortallod**: Daniel Lanthemann — **Môtiers**: Alain Dürig. Garage, rue du Ried — **Saint-Imier**: Garage Méria S.à r.l., rue de Châtillon 24, tél. (039) 41 16 13.

Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche: 3 tiroirs; à droite: 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir **Fr. 690.-**

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm **Fr. 138.-**

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm **Fr. 420.-**

Reymond

Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

Boîtes à ouvrage

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

Caisse d'Epargne de Savagnier

Avis aux créanciers

Par décision de son Assemblée générale du 28 janvier 1972, la Caisse d'Epargne de Savagnier, société coopérative à Savagnier, a décidé sa dissolution. Conformément à la loi, les liquidateurs font sommation aux créanciers de la société, notamment aux porteurs ou aux titulaires de livret d'épargne, d'annoncer et de produire leurs créances dans un délai de 6 mois auprès du Crédit Foncier Neuchâtelois, à Neuchâtel.

Cet appel ne s'adresse pas aux personnes dont les créances ont déjà fait l'objet d'une reprise par le Crédit Foncier Neuchâtelois.

Savagnier, le 23 février 1973

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAVAGNIER
le président le secrétaire
H. Vauthier J.-A. Girard

droguerie parfumerie

currat

Rue Saint-Maurice 1
Neuchâtel
Tél. 25 31 13

Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de	frs.	391
remboursable en	mensualités	(max. 15 mois)
Nom	Prénom	
NP/Lieu	Rue	
Demeurant ici depuis	Nationalité	
Domicile précédent	Rue	
Date de naissance	Profession	
Etat civil	Nombre d'enfants	
Employeur	à cette place depuis le	
Salaires mensuels frs.	Revenus supplémentaires p. m. frs.	
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.	
Date	Signature	

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève 31, rue du Rhône Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall Neugasse 26 Téléphone 071 23 39 22

Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

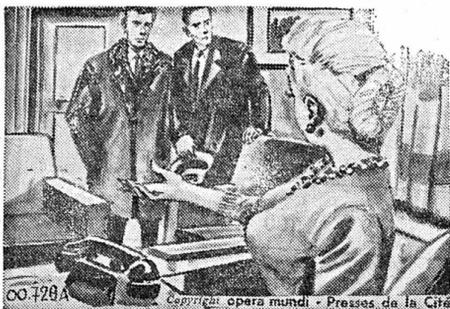
22 MAI - 3 JUIN 1973

OSS 117 A L'ECOLE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Le contre-espionnage soviétique s'aperçoit que l'identité de Rocky Raymaker a été usurpée.

Une corbeille de roses rouges



Un peu intimidée, Polina Choubina vit entrer dans son bureau Youri Bolchov et Oleg Chakhlina, qui arrivent tout droit de Moscou. Elle les pria de s'asseoir. « Camarade, dit Bolchov, vous avez ici depuis trois jours un professeur d'argot américain ? » — « Oui », répondit la jeune femme en rougissant légèrement, ce dont s'aperçut Bolchov. « Quelle impression vous a-t-il faite ? » A son vif dépit, Polina Choubina se sentit rougir plus fort.



« Je crois que c'est un bon professeur », dit-elle. « Si l'on vous disait que cet homme est un agent des services d'espionnage américains, quelle serait votre réaction ? » D'abord stupéfaite, Polina Choubina se mit à rire sans contrainte. « Lui ? » s'écria-t-elle. « Nous avons toutes raisons de le croire », déclara Bolchov, d'un ton froid. « Mais alors... il faut l'arrêter ! » — « Doucement, camarade Choubina. Nous allons l'utiliser à son insu. Avec votre aide. »



« Mon aide ? » murmura Polina Choubina. Au moment où Bolchov allait répondre, on frappa à la porte. « Entrez ! » dit-il. Une femme entre deux âges se montra, apportant une corbeille de roses rouges, qu'elle posa sur le bureau. Une enveloppe s'y trouvait épinglée. « Un admirateur ? plaisanta Bolchov. Il a bon goût... La vieille femme s'en allait, tandis que Polina Choubina décachait l'enveloppe. Elle rougit violemment.



« C'est de qui ? » demanda Bolchov. Sans un mot, Polina lui tendit la feuille de papier qu'elle venait de lire. « J'ai besoin de vous voir. J'ai peur d'être amoureux de vous », avait écrit Hubert. Bolchov passa le papier à Chakhlina, qui sourit : « J'ai le sentiment, dit-il, que cette déclaration va faciliter les choses ! » — « C'est exactement mon avis », déclara Bolchov. Il se tourna vers Polina, qui regardait les deux hommes avec inquiétude. « Ecoutez-moi bien, camarade », dit-il.

Demain: Le fichier

HOROSCOPE

La matinée favorise les voyages, les affaires et les études. La fin de la journée sera sous des influences très dynamiques, assez violentes et agressives.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront ouverts, énergiques, décidés et souvent emportés.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Surmontez votre nervosité. **Amour:** Ecoutez les conseils de l'être cher. **Affaires:** Lâchez du lest quand cela est nécessaire.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Désintoxiquez votre organisme. **Amour:** Évitez les mouvements d'humeur. **Affaires:** Observez des rapports courtois avec tous.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Excellente forme à maintenir. **Amour:** Un rapprochement affectif est certain. **Affaires:** Isolez-vous du bruit et de l'agitation.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Digestions lentes dues à l'alimentation trop copieuse. **Amour:** Surprise agréable en fin de journée. **Affaires:** Vos activités sont trop nombreuses, ralentissez.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Pratiquez des exercices de relaxation. **Amour:** Ne restez pas sur une petite brouille. **Affaires:** Ne négligez aucun moyen de réussite.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Effectuez quelques exercices respiratoires. **Amour:** Ne soyez plus sectaire. **Affaires:** Ayez des décisions sûres pour triompher des préjugés.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Buvez davantage d'eaux minérales. **Amour:** Ne gâchez pas votre bonheur par une jalousie. **Affaires:** Soyez régulier dans votre action.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Exigez une qualité parfaite de vos aliments. **Amour:** Soyez moins exclusif. **Affaires:** Consolidez votre position et imposez-vous.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Soyez très prudent sur la route. **Amour:** Soyez diplomate dans votre famille. **Affaires:** Excellents contacts avec vos collaborateurs.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Ne « sautez » pas un repas sur deux pour maigrir. **Amour:** Soyez plus réaliste vous serez moins déçu. **Affaires:** Journée peu favorable, ne prenez pas d'initiatives.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Fumez moins. **Amour:** Vous pouvez compter sur l'appui de vos relations. **Affaires:** Vous rencontrerez des personnes intéressantes.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Vous ne vous nourrissez pas suffisamment. **Amour:** Ne perdez surtout pas confiance. **Affaires:** Vous aurez une longue discussion avec vos supérieurs.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Petits maquereaux au vin blanc
Purée de haricots au vin rouge
Salade
Pruneaux

LE PLAT DU JOUR:

Purée de haricots au vin

Préparation: 10 minutes; cuisson: 2 heures. Pour 4 personnes: 500 g de haricots rouges, 1/2 litre de vin rouge, 250 g de lard de poitrine frais, 100 g de beurre, 1 cuillerée à soupe de farine, carotte, oignons, bouquets garnis, sel, poivre.
Faire cuire les haricots lavés et trempés en les couvrant d'eau froide et faites bouillir. Salez légèrement à mi-cuisson. Quand les haricots sont cuits, égouttez-les et passez-les en purée. Pendant la cuisson des haricots, faites bouillir à feu doux pendant 20 minutes, le vin dans lequel vous avez mis carotte, oignons (2 petits), bouquet garni. Vous faites une réduction, c'est-à-dire que par suite de l'ébullition, la quantité de vin diminue. Passez la réduction, coupez le lard en tranches que vous faites revenir à la poêle dans un peu de beurre, faites un roux avec le beurre et la farine, mouillez avec la réduction de vin, laissez bouillir. Ajoutez cette sauce à la purée, le beurre de cuisson des tranches de lard, mélangez, versez la purée dans un plat, posez dessus le lard grillé.

Excellents et économiques: les légumes secs

En février, les primeurs sont rares, donc très chères les pommes se rident et s'épluchent difficilement, les autres légumes ont disparu du marché. Pourquoi ne pas faire la « soudure » en remettant à l'honneur les légumes secs: en hors-d'œuvre, en potages, en purées, en légumes, utilisez les lentilles, les pois cassés, les haricots blancs ou rouges.

Le temps de trempage des légumes secs dépend de l'épaisseur de leur peau. Il faut une nuit de trempage pour

les pois chiches, quelques heures suffisent pour les haricots et les lentilles, les pois cassés ne demandent qu'un simple lavage à l'eau courante. En aucun cas, le trempage ne doit excéder 12 heures, au-delà de ce temps, il y a risque de fermentation.

A propos des chaussures

— Quand vous achetez des chaussures à un enfant, résistez à la tentation de les prendre trop grandes, une pointure au-dessus « parce qu'il n'aurait pas le temps de les user ». Il vaut mieux se défaire d'une paire confortable, mais incomplètement usée, que d'obliger un enfant à traîner les pieds dans des chaussures trop grandes: il risquerait un certain affaissement de la voûte plantaire, par exemple.

— Pour vérifier la correction d'une démarche, vérifiez le type d'usure des semelles. Une usure correcte doit porter au centre de la semelle et sur la partie postérieure du talon. Une usure excessive des bords internes ou externes trahit une démarche incorrecte. Ce défaut est très souvent dû à des chaussures achetées au hasard.

Seize règles pour vivre mieux

— Elles sont la synthèse des observations faites par un groupe de médecins américains sur ceux de leurs patients ayant atteint une longévité très exceptionnelle:

- Dormir beaucoup - prendre de l'exercice - manger lentement - manger beaucoup de protéines (viande, poisson, laitages) - boire beaucoup d'eau - aller à selle chaque matin - peu boire et fumer - faire un métier qu'on aime - prendre beaucoup de vacances - avoir un violon d'Ingres - s'intéresser à un art - avoir un cercle d'amis - être franc et honnête - accepter les responsabilités - avoir des réserves d'argent - croire en quelque chose.

A méditer

Il n'y a pas d'hommes irréprochables, il n'y a que des femmes silencieuses.
Françoise GIROUD

CARNET DU JOUR

Université, Grand auditorio des Instituts de biologie: 16 h 15, soutenance de thèse de doctorat M. Kunjan Vasudevan.

Auditorium des Terreaux: 20 h 15, Thyatire.
Théâtre: 20 h 30, Robert Charlebois et ses musiciens.
Musée d'ethnographie: 20 h 15, conférence de M. Gieysztal.
Salle de la Cité: 20 h 30, Mooney et ses caravanes.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Polono, théâtre et société.
Galerie Ditesheim: Exposition Ya'akov Bousidan.
Lycée-club: Exposition d'icônes et tapisseries de Pologne.
Galerie-Club: Exposition Jean-Pierre Humbert, dessins.
Galerie Karine: Exposition de peintures suisses contemporaines.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Rex: 20 h 45, Casanova.
Studio: 20 h 30, Bonnie et Clyde. 18 ans.
Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Les Contes de Canterbury. 18 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Un homme est mort. 16 ans.
Palace: 20 h 30, La Folle Nuit de nocce du Dr Danielli. 16 ans.

Arcades: 14 h 30, 16 h 15 et 20 h 30, 101 dalmatiens. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.
Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, Mme S. Marx, Cortailod, 42 16 44.

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Art précolombien: Mexique, Guatemala, Equateur et Pérou.
Galerie Numaga II: Marca-Relli, collages et peintures.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Sam Whiskey le dur.

MARIN
Cafignon: Marc Jurt, peintures et dessins.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

15.30 Un regard sur le monde
15.55 Document d'histoire contemporaine
16.15 Fin
17.55 (C) Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Reflets
18.30 (C) Le courrier romand
19.00 (C) Le Temps de vivre... le temps d'aimer
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Fait du jour
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 Plateau libre
21.35 (C) Le Cheval de fer
22.25 (C) A témoin
22.45 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Sur les traces des sauriens
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 Heinrich Schliemann
18.15 (C) Hablamos espanol
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Dick + Doof
19.30 (C) L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Médecine pratique
21.20 Sport 73
22.05 Téléjournal
22.15 Le téléjournal: Un journal en images

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.55 Fin
16.30 Emissions pour les jeunes
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Habits noirs
20.35 La campagne pour les élections législatives
● Hommage à Fernandel
● Latitude 101
● Rockenstock
24 heures dernière

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h 8 h 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55 informations. 6 h bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi. midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 13.05, carnet de route. 14.05, réalistes. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, Charnières (2). 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, élections valaisannes. 20.30, Major Barbara, comédie de George-Bernard Shaw. 22.40, club de nuit. 23.30, Anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme
8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, d'une parole à l'autre. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, les dauphins. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10,

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Alerte au Sud
17.05 Fin
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Campagne pour les élections législatives
(C) Les dossiers de l'écran
(C) Abel ton frère
(C) Débat
23.30 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.15 (C) Matematica moderna
8.40 Fine
17.00 (C) Telescuola
17.30 Fine
18.10 Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 Incontrì
19.50 Chi e' di scena
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.10 La votazione federale del 4 marzo
22.10 Il colore della pelle
23.00 Telegiornale

ALLEMAGNE I

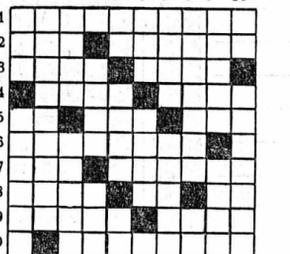
16.15, téléjournal. 16.20, histoires drôles. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, à feuilleter. 21 h, fox-trot. 22.10, ré-forme XIV. 22.55, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, Oldtimer. 19.10, la grande barrière de corail. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, le point. 21 h, le livre de l'année. 21.50, magazine culturel. 22.35, téléjournal, météo. 22.50, tarte-tuffe.

MOTS CROISÉS

Problème No 950



HORIZONTALEMENT

1. Partie de flûte. 2. Les Parques filaient sa trame. — Confiserie à pâte d'amandes. 3. Pronom. — Prénom étranger. 4. Petite rivière de France. — Un poète leur donne un roi. 5. Copulative. — Mûr, il n'est pas tendre. — Se trouve. 6. Orner de petits sillons verticaux. 7. Dynastie royale de la Chine. — Poète froid et sans inspiration. 8. Ancien nom de l'Irlande. — Ferrure. — Note. 9. Près de Bordeaux. — Croûte solide de la Terre. 10. On y range des colliers.

VERTICALEMENT

1. Le premier parti. — Jeu. 2. Personne qui sert. 3. Physicien américain. — Parmi les petites gens. 4. Anime le corps ou le cœur. — Il vogua en bruyante compagnie. 5. Note. — Ville de Hongrie. — Sur le calendrier. 6. Tranquille et silencieux. — Choisit. 7. Plate-forme pouvant servir de lieu de repos. — Ville célèbre par son temple du Soleil. 8. Canal. — Fin d'infinif. 9. Dans un nom de guerre. — Epuisai peu à peu. 10. Pronom. — Pouilleux.

Solution du No 949





COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Écluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

Suggestions pour ce week-end du 1^{er} mars

Peindre soi-même est un plaisir
SUPER-KEM-TONE
la tapisserie liquide



Peinture au latex, par ex. sur papier tapisserie à fibres. Mais aussi directement sur le crépi bien poncé: particulièrement résistant, lavable et réalisable dans les plus beaux coloris. Se laisse appliquer avec une étonnante facilité.

Kem-Glo
pour boiseries, au brillant soyeux et satiné, dans les mêmes coloris.

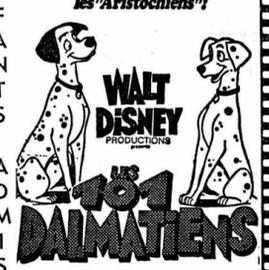


VERNIS SYNTHÉTIQUES 6.-
le kg à partir de Fr.

ARCADES AUJOURD'HUI
25 78 78 14 h 30 - 16 h 15
20 h 30

ENFANTS ADMIS

Après "Les Aristochats... les Aristochiens!"



WALT DISNEY PRODUCTIONS
101 DALMATIENS

UNE BELLE FAMILLE!

Écriteaux en vente au bureau du journal

Mesdames attention!



La Belette
SOUS LES ARCADES

Les dernières nouveautés arrivent journellement

En exclusivité



ALPINIT
Nouveaux modèles

Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18
Revue permanente dans nos vitrines



Saint-Blaise - Fleurier - Couvet - Vauseyon - Serrières - Boudry
Tél. 33 54 55 61 11 65 63 12 34 24 40 35 31 34 60 42 11 68

Baisse sur le veau

Rôti épaule	100 g	2.-
Rôti roulé	100 g	1⁶⁰
Emincé	100 g	2.-
Ragoût	100 g	1⁵⁰

PROFITEZ! AVEC TIMBRES



NEUCHÂTEL Salle des conférences les 28 février et 1^{er} mars à 20 h 30

FERNAND RAYNAUD nouveau

FESTIVAL 73 du FOU-RIRE 175 minutes avec le comique français No 1
Location: Jeanneret & Cie, 26, rue du Seyon, Neuchâtel. Tél. (038) 24 57 77.

Collégiale de Neuchâtel
Dimanche 11 mars 1973, à 20 h 30

Concert par le chœur

DA CAMERA
Dir. Philippe Huttenlocher

J.-S. Bach Cantate N° 4
A. Pflieger Passionsmusik
J.-S. Bach Actus Tragicus

Solistes, chœur et ensemble instrumental

Prix des places: Fr. 6.-. Location à l'entrée. Ouverture des portes à 19 h 45. Réduction de Fr. 2.- pour les coopérateurs Migros, les étudiants et les apprentis. Ecole-club Migros, 11, rue de l'Hôpital.

Crédit foncier neuchâtelois

Le dividende de 7% brut pour l'exercice 1972 est payable par

Fr. 24.50 net

contre remise du coupon No 11 au siège social à Neuchâtel, chez nos agents et correspondants et aux guichets des banques.

Neuchâtel, le 22 février 1973.
La direction

Société cherche

Fr. 50.000.-

pendant 6 mois. 15% garantie à disposition.

Faire offres sous chiffres 28-300124, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.



Poulets et viandes de boucherie

Un riche cours de cuisine en 6 leçons **50.-**

Le jeudi, à 20 heures

Cuisine Inscription

Nom: _____
Prénom: _____
Etat civil: _____
Domicile: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

Centre Coop-loisirs
Trellie 4
2001 Neuchâtel



Pour de plus belles vacances

SOIRÉE DE FILM

Nous vous présentons en superbes couleurs

Les pays scandinaves
Les îles du soleil de la Méditerranée
La Yougoslavie / Le Maroc

Entrée libre

Début de la séance: 20 h 15

mardi, 6 mars
salle Fleurisia, rue Pré 8
Fleurier

Elna SP, l'assurance-couture pour tissus stretch

Vous avez déjà une machine à coudre Elna dès Fr. 490.-, super-qualité suisse comprise. Elna fabrique des machines à coudre «sur mesure».




elna
pour coudre (enfin) sans problème

Mme M.-Th. PITTELOU, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93.
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus. Service rapide.

Événement naturel
(parce qu'il se produit quelque chose sur votre peau)



Première
des lignes Bea Kasser tout à fait nouvelles dans notre magasin

L'événement naturel qui se produit sur votre visage...
Avec les nouveaux produits biologiques Bea Kasser, votre teint est confronté avec la nature à l'état pur. Vous ne pouvez rien offrir de mieux à votre épiderme.

Séries de produits de soin biologiques pour:
peau grasse
peau sèche
peau sensible
peau normale

Enfin une nouvelle ligne de produits de beauté avec le timbre de garantie — hypo-allergénique.

L'événement:
La peau se ranime, devient fraîche et juvénile parce qu'on lui fournit ce dont elle a besoin:

Fraîcheur naturelle
Aliment naturel
Hydratation naturelle

Le résultat remarquable
Chaque application est pour votre peau un événement aux effets surprenants. Les principes actifs pénétrant jusqu'au derme réveillent les tissus atones et relâchés.



BEA KASSER
cosmétique
PURETÉ DE LA NATURE
À DES PRIX NATURELS

DÉMONSTRATION
du 27 février au 3 mars

Gonset

EN PAYS NEUCHÂTELOIS



Avant d'acquiescer un vin, il s'agit d'en apprécier toute la générosité ! (Avispress - J.-P. Baillod)

LES MISES DE L'HÔPITAL POURTALÈS À CRESSIER On a payé jusqu'à 8 fr 30 le litre de vin rouge 1972!

De notre correspondant : Les mises de vin de la récolte 1972 du domaine appartenant à l'hôpital Pourtalès se sont déroulées à Cressier, hier en présence de nombreux amateurs. Comme d'habitude, elles étaient criées

Les tilleuls de la Coudre Rien avant l'automne!

De notre correspondant : Nous avons signalé que le groupe des Coudriers s'était inquiété en apprenant que les autorités communales avaient décidé d'abattre les arbres qui ornent la place du funiculaire. De nombreux habitants se sont ralliés à ce cri d'alarme.

LA PROPOSITION DES COUDRIERS Tout d'abord, la question de ce jardin public et sa transformation est encore à l'étude, aucune décision définitive n'a été prise. Pour des questions de circulation, il faut prévoir un évitement pour les transports publics. La solution la plus simple serait l'abattage des quatre grands tilleuls bordant la place au sud.

Etat civil de Neuchâtel NAISSANCES. — 20 février. Bergonzi, Giovanni, fils de Giampaolo, menuisier à Bevaix, et de Giuseppe, née Rossi. 22. Bonafé, Simon, fils de Juan, boulangier à Neuchâtel, et de Trinidad, née Rios; Richard, Fabien, fils de Raymond, mécanicien de précision à Sugiez, et de Marie-Madeleine-Joséphine, née Weiss; Chablaix, Daniel, fils d'Albert-Auguste, mécanicien à Boudry, et de Dora-Elisabeth, née Steiner.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 23 février. Beuret, Gaston-Joseph-Albin, avocat à Bâle, et Dessimoni, Miranda, à Neuchâtel. 26. Benhamou, Jacques-Maurice, gérant d'hôtels à Nantes, et Cohen-Solal, Jacqueline-Fortunée-Reine, à Neuchâtel; Chaignat, Francis-Urbain, médecin-dentiste à Neuchâtel, et Verron, Martine, à Saint-Blaise; Huguenin-Bergeman, Willy-Pierre-Olivier, graveur à Neuchâtel, et Mommers, Maria-Anita, à Bergisch-Gladbach (Allemagne); Stucki, Heinz-Dietrich, chauffeur, et Brogli, Beatrice-Ida, les deux à Bâle; Hirs, Raymond-Charles, bûcheron à Noiraigue, et Calame, Pierrette-Louise, à Neuchâtel.

Autour du monde en quelques lignes Rome: importants changements dans certains postes-clés de la Curie

CITÉ DU VATICAN (AP). — Le pape Paul VI a modifié lundi l'attribution de certains postes-clés du Vatican dans le cadre de la politique de changement qu'il a décidée de pratiquer tous les cinq ans depuis 1968, en application de sa décision d'amener les prêtres à se retirer à l'âge de 75 ans.

SUISSE ALÉMANIQUE Gigantesque incendie à Root (LU)

(c) Un violent incendie s'est déclaré hier soir dans une fabrique de meubles et d'installations de cuisines à Root (Lucerne). Les deux bâtiments, les stocks de matières premières et les produits finis ont été totalement détruits. Les dégâts s'élevaient à près de 5 millions de francs.

TOUR DE VILLE



Enfant renversée par une motocyclette

HIER peu après 14 h, la jeune Nathalie Moscatelli, âgée de 7 ans et domiciliée rue des Poudrières, traversait la chaussée à la hauteur de l'immeuble No 57 de cette rue, devant un tram à l'arrêt. Au même instant survint une motocyclette conduite par M. B.M., domicilié à Neuchâtel, qui circulait en direction de la ville. En dépassant le tram, le motocycliste a renversé la jeune Nathalie avec l'avant de son véhicule.

L'Université à cœur ouvert

L'UNIVERSITÉ de la ville vient d'éditer une brochure richement illustrée destinée à faire connaître l'établissement scolaire au public en général et aux gymnasiens en particulier. En effet, depuis plusieurs années déjà l'orientation professionnelle et le département de l'instruction publique pensaient qu'il y avait un fossé entre les étudiants et l'université.

Combien de gymnasiens ne sont-ils pas allés poursuivre leurs études scientifiques à Lausanne et Zurich parce que pensant qu'ils ne pouvaient le faire à Neuchâtel? C'est donc dans le but de renseigner les gymnasiens de dernière année et leurs professeurs que l'Université de Neuchâtel, à l'instar de l'Ecole polytechnique de Lausanne qui consent de gros sacrifices financiers pour soigner son information, a décidé la création de cette brochure.

Conseil général: l'ordre du jour de la prochaine séance

LE Conseil général siégera lundi soir avec l'ordre du jour suivant: coordination de l'activité des hôpitaux des Cadolles et Pourtalès; crédit complémentaire pour le Temple du Bas; contre-projet à l'initiative libérale concernant une piscine couverte; plan directeur de l'électricité; diverses propositions individuelles (postaux, motions, interpellation, etc.).

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich. Columns include location, date (23 fév., 26 fév.), and various stock prices and indices.

VILLE DE NEUCHÂTEL Jean-Pierre Humbert à la Galerie-club, ou la figure humaine dans un monde froid et mécanique

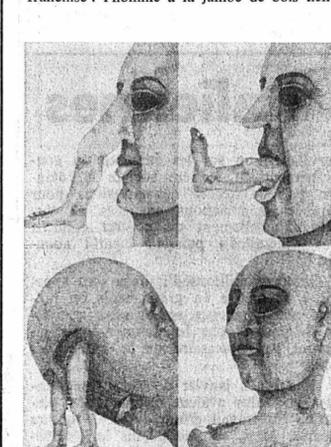
On regrette qu'il n'y ait pas eu davantage de monde, samedi après-midi, au vernissage de l'exposition Jean-Pierre Humbert, qui présente une série de dessins. C'est une fois encore M. Patrice Heyd qui s'est chargé d'accueillir l'artiste et de définir les traits essentiels de sa personnalité.

Jean-Pierre Humbert est né en 1947 à Fribourg, où il a fait son apprentissage de graphiste. Il voyage au Moyen-Orient, séjourne à Vicence, Genève et Paris, où il se lance dans le dessin d'humour et la bande dessinée. De retour à Fribourg, il fait de la publicité. Mais les affaires marchent trop bien, il a honte, et il abandonne la publicité pour le dessin, l'illustration et la peinture à l'eau.

Ainsi, à force de vivre en société et avec lui-même, il lui est venu des malaises et des angoisses. Ces fantasmes, il a eu envie de leur donner une forme. Détendre, accuser, détester, aimer, ironiser, embellir, enlaidir, le programme de Jean-Pierre Humbert est vaste et divers. En somme, il s'installe dans les interstices qui naissent entre les choses; il guigne par derrière, pour surprendre les grimaces.

Recourant au surréalisme, Jean-Pierre Humbert situe la figure humaine dans un monde froid et mécanique. Voici, par exemple, un homme dont le cerveau est formé de tubes électriques et ses yeux de deux ampoules. Le couple est traité avec ironie et même avec sadisme; ainsi, un homme, en courtisant sa femme, perd des kilomètres de boyaux; voici une femme dont la langue est un serpent; une souris grignotant un crâne féminin; une femme qui porte son sexe dans sa main.

Les misères humaines sont exprimées avec franchise: l'homme à la jambe de bois tient



Un aspect des œuvres de Jean-Pierre Humbert. (Avispress - J.-P. Baillod)

dans ses bras sa jambe de chair. L'homme dont le cœur est transpercé par son propre regard; l'homme-bouteille; l'homme-cendrier.

Dans ce monde de fantasmes et d'hallucinations, chaque dessin est d'une terrifiante réalité, car l'humain est toujours le centre de la composition, son pôle d'attraction. Il n'y a pas de place pour le rêve, le flou, les traits doux et implacables. Ils expriment ce qu'ils doivent exprimer, sans bavures, attaquant notre conscience au point sensible. Souhaitons à l'artiste de continuer dans cette voie, et aussi de découvrir peu à peu la profondeur qui lui offrira le domaine de la peinture, étape suivante, plus complexe et peut-être encore plus enrichissante.

ON VOUDRAIT...

On ne peut que donner raison à M. Patrice Heyd dans l'analyse si juste et si précise qu'il a faite de cet art et de ses intentions, évidentes ou cachées. Peut-être,

dans toutes ces têtes de Jean-Pierre Humbert, l'aspect satirique est-il un peu trop insistant. La démonstration est magistrale, mais précisément, c'est trop une démonstration. On aimerait que l'artiste suggère davantage, qu'il insinue, qu'il parle parfois à mi-voix.

Peut-être, au fond, sa philosophie de l'être humain est-elle encore un peu sommaire, basée comme elle l'est sur une série de complexes psychanalytiques qui font système. Ce qu'il y a de meilleur, c'est le comique sous-jacent à la vision, plus que la vision elle-même, à laquelle adhère toujours un je ne sais quoi de mécanique.

Une seule œuvre nous délivre du système. Elle est en couleurs. C'est un paysage, avec un soleil foncé, des étendues de sable, des cubes en équilibre instable, et au premier plan des têtes effarées. Il y a là un charme, du mystère, de la tendresse, de la poésie, et, comme l'a dit M. Patrice Heyd, une ouverture sur l'avenir.

P.L.B.

La question des places de parcage reste le souci premier des commerçants de détail

L'Association du commerce indépendant de détail (CID) du district de Neuchâtel a siégé hier soir au chef-lieu sous la présidence de M. Garcin. Les points administratifs de l'ordre du jour furent promptement passés en revue. Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 février 1972, rapport d'activité du président et rapport des comptes se soldant par un excédent de recettes de 1610 fr. 10 furent acceptés sans discussion et à l'unanimité.

Deux questions importantes, parce qu'elles intéressent la collectivité neuchâteloise tout entière étaient également soumises à la réflexion des membres du CID, concernant la circulation dans le centre de la ville et «Neuchâtel-centre», entité nouvelle qui se consacre à redonner vie au cœur de la ville dans les secteurs les plus divers.

Pour ce qui est de la circulation, le président a constaté que le trafic est en augmentation constante et que l'on s'achemine inéluctablement à la saturation à plus ou moins brève échéance dans le centre de la ville. Aussi, si le bouclage du centre le samedi, en attendant que cette mesure soit étendue au reste de la semaine, est admis de plus en plus, tant par la population que par les commerçants, la construction de grandes surfaces de parc se fait sentir toujours plus impérieusement. C'est pourquoi le CID du district de Neuchâtel s'élève avec la plus ferme vigueur contre le refus du Conseil d'Etat d'autoriser la construction des parkings du Seyon et de la baie de l'Évole, tout en remarquant qu'aucune décision ne saurait être prise tant

RENDRE LE CENTRE PLUS ATTRAYANT

Le rapporteur de la commission de travail de «Neuchâtel-centre» a donné ensuite les premiers résultats de son étude en vue de rendre plus attrayant le cœur de la ville. Ce groupe de travail n'en est bien sûr encore qu'aux propositions qui devront être soumises à tous ceux qui s'intéressent au regain de vitalité du centre de la ville, c'est-à-dire non seulement les milieux commerçants, mais aussi tous les habitants de Neuchâtel qui ne veulent pas que la ville devienne une Belle au bois dormant. Il s'agit d'envisager de multiples décorations de la cité, des promotions de vente, des campagnes de publicité concertées, une amélioration de ses relations publiques. Les grands magasins ont été priés de s'associer à cette campagne; il semble qu'ils y soient favorables, étant bien entendu que le CID garderait la conduite des opérations, en sollicitant seulement la collaboration d'autres milieux professionnels ou d'organismes tels que l'ADEN.

Mais on est désormais bien convaincu au CID qu'ils s'agit de ne pas se replier sur soi-même, mais de s'entraider si l'on veut redonner au centre de Neuchâtel son dynamisme. Les problèmes sont posés; il reste à les attaquer de front. Le travail ne manquera pas pour les responsables de cette entreprise.

BL. N.

Continuation of the stock market data table from the previous block, covering Milan, Amsterdam, Tokyo, Paris, and New-York. Columns include location, date, and various stock prices and indices.

Le colonel Kadhafi se prépare-t-il à rompre avec son associé Sadate ?

BEYROUTH, (AP). — Le colonel Kadhafi est mécontent du fait que l'Égypte n'a pas envoyé d'avions au secours du Bœing libyen abattu dans le Sinaï par l'aviation israélienne, et les relations entre les deux pays pourraient se détériorer, écrit le quotidien de droite libanais « L'Orient-Le Jour ».

Selon le journal, le dirigeant libyen estimerait que le « pacifisme » persistant de l'Égypte devient intolérable, et il pourrait renoncer au projet de fusion égypto-libyenne prévue d'ici au 1er septembre. Le colonel Kadhafi pourrait aussi retirer la Libye de la Fédération des républiques arabes, créée il y a 18 mois avec l'Égypte et la Syrie.

Selon le quotidien de Beyrouth, le colonel Kadhafi serait irrité du fait qu'un quart d'heure s'est écoulé entre le moment où le pilote du Bœing a signalé pour la première fois la présence d'avions qu'il croyait être des « Mig » et le moment où les chasseurs ont ouvert le feu.

« Aucun ordre n'a été donné aux escadilles égyptiennes qui patrouillaient dans la région du canal d'aller voir ce qui se passait », écrit le journal, selon lequel le chef du gouvernement libyen, le colonel Djaloud, est arrivé secrètement au Caire il y a deux jours pour des entretiens avec les dirigeants égyptiens.

Par ailleurs, selon la presse de Beyrouth, les dirigeants égyptiens

seraient en contact constant avec le colonel Kadhafi pour essayer de le persuader de ne rien faire qui pourrait déclencher une escalade militaire au Proche-Orient. Toujours selon ces journaux, le silence du colonel Kadhafi entretendrait un « malaise » au Caire.

Aux cris de « vengeance », une foule importante a assisté lundi à Benghazi aux obsèques des 47 victimes libyennes du Bœing abattu par l'aviation israélienne dans le Sinaï et transportées en Libye par l'intermédiaire de Suissair.

Le colonel Kadhafi n'assistait pas à la cérémonie, mais la foule a scandé son nom en criant : « Kadhafi, Kadhafi, nous voulons la vengeance ».

L'AFFAIRE DU CDT BOURGÈS

A la suite des révélations des autorités israéliennes selon lesquelles le commandant Jacques Bourgès, pilote français du « Bœing-727 » libyen abattu dans le Sinaï, n'était pas habilité à piloter ce type d'appareil, la compagnie « Air France » a publié le communiqué suivant :

La compagnie Air-France précise que le commandant Jacques Bourgès a suivi des stages de qualification de commandant de bord de « Bœing-727 » qui se sont terminés le 6 novembre 1971. Il a reçu le 10 novembre 1971 l'attestation de contrôle en vol comme commandant de bord, délivrée par le contrôleur

en vol officiel. Sa qualification de commandant de bord « B-727 » a été portée sur sa licence de vol le 11 novembre 1971 par les services officiels. On rappelle que le commandant Bourgès était commandant de bord à Air-France depuis le 11 mars 1966 et qu'il était instructeur-pilote de ligne depuis novembre 1968.

CONTRE-ATTAQUE

A Tel-Aviv, le représentant d'Air-France en Israël, M. Guy Hoyet, a tenu une conférence de presse pour opposer un démenti énergique aux allégations israéliennes concernant la compétence du commandant Jacques Bourgès.

L'allégation israélienne, a-t-il dit aux journalistes, « est absolument inexacte ». M. Hoyet a montré un certificat de qualification du pilote pour le pilotage du Bœing 727.

« Il semble certain que les autorités israéliennes ont trouvé convenable et adéquat de publier des informations totalement inexactes », a-t-il ajouté.

Il a accusé la presse et les autorités de n'avoir jamais pris contact avec « Air-France » avant de rendre publiques leurs affirmations, dimanche soir.

Il a qualifié l'incident de « déplorable et lamentable » et a souligné que les déclarations israéliennes n'avaient fait « qu'ajouter à la confusion qui entoure déjà la tragédie ».

Pendant ce temps, et alors que M. Ismail, conseiller du président Sadate quittait Washington pour Moscou Mme Golda Meir, présidente du conseil israélien, partait pour les États-Unis. Elle a déclaré qu'elle pensait que la catastrophe de l'avion libyen n'aurait pas d'incidence sur ses conversations avec le président Nixon.

Elle a reconnu qu'elle était « très fatiguée du fait des événements » qui ont suivi l'incident du Sinaï, mais elle a refusé de répondre aux questions des journalistes. « Je vous dirai tout quand je reviendrai » a-t-elle dit.



Le certificat de qualification du commandant Bourgès présenté par Air-France à Tel-Aviv. (Téléphoto AP)

Kissinger explique pourquoi Nixon entend aider le Viet-nam du Nord

NEW-YORK, (AFP). — M. Kissinger, conseiller principal du président Nixon, a expliqué longuement les raisons pour lesquelles les États-Unis se devaient de venir en aide au Viet-nam du Nord.

« Tout d'abord, il ne faut pas voir les choses comme une aide apportée à l'ennemi, mais comme une aide à nous-mêmes », a-t-il dit dans une interview télévisée par la chaîne NBC.

Les dirigeants du Viet-nam du Nord a-t-il poursuivi, « n'ont jamais de leur vie connu le calme. Ils n'ont jamais pu se consacrer à des tâches constructives... Ils n'ont jamais eu de relations normales avec aucun pays et nous avons le

sentiment que si nous pouvons travailler avec eux à quelques tâches constructives, cela pourra apporter une contribution majeure à la paix en Indochine et couronner ce à quoi nous sommes parvenus en obtenant un règlement. C'est le bon sens même et non pas un désir abstrait de venir en aide à un pays particulier ».

Le conseiller présidentiel s'est déclaré prêt à défendre cette politique devant un Congrès dont un connaît les réticences à ce sujet.

En ce qui concerne les 1300 militaires américains portés disparus au cours des combats au Viet-nam, M. Kissinger a

déclaré qu'il avait soumis longuement la question aux dirigeants nord-vietnamiens pendant toute la première série des entretiens qu'il avait eus à Hanoï le mois dernier. « Ils nous ont promis de faire une enquête approfondie. Et je dois dire que je n'arrive pas à croire que les Nord-Vietnamiens nous cacheraient des prisonniers. Nous ne nous en tenons cependant pas à cette supposition théorique et nous insistons pour obtenir un nouveau décompte » a-t-il dit.

En réponse à une autre question, M. Kissinger s'est déclaré convaincu que « les Nord-Vietnamiens n'abandonneront jamais leur désir de s'emparer du Sud ». « Mais là n'est pas la question a-t-il poursuivi. La question est : tiennent-ils à le faire par la force ou laisseront-ils la réunion se faire par un processus évolutif ? Nous ne sommes pas, en principe, opposés à l'unification du Viet-nam si cette unification se fait par des moyens pacifiques ».



Le sourire de Kissinger à la journaliste de la NBC. (Téléphoto AP)

Sur le front des grèves italiennes

De notre correspondant à Rome : La grève générale proclamée aujourd'hui, dans toute l'Italie par les trois principales organisations syndicales (C.G.T. d'obédience communiste, U.I.L. social-démocrate et C.I.S.L. démocrate-

chrétienne) a une signification surtout politique. Elle sera, en effet, de brève durée (quatre heures au maximum), ce qui fait que les répercussions économiques ne seront pas très graves. L'objectif des syndicats est, d'une part, d'atti-

rer l'attention sur les carences du gouvernement en matière sociale et, d'autre part, d'exercer des pressions pour que les négociations engagées en vue du renouvellement du contrat collectif des « métallus » puissent bientôt aboutir.

Quatorze millions d'Italiens sont appelés à se mettre en grève, mais on prévoit que nombreux seront ceux qui, essentiellement dans le commerce, ne jugeront pas nécessaire de se croiser les bras.

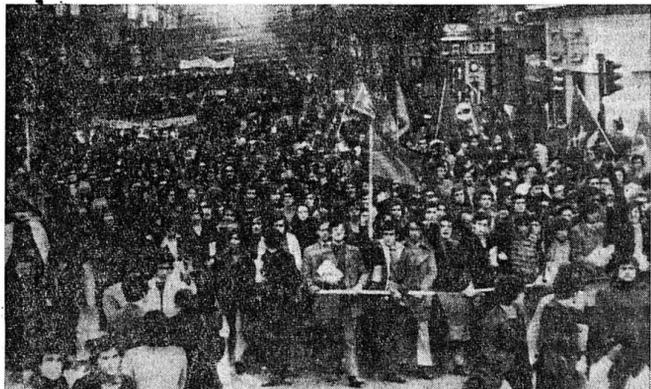
Déjà le 12 janvier dernier, les centrales syndicales avaient ordonné une cessation du travail d'une durée de quatre heures. Mais, comme depuis lors, aucune suite n'a été donnée à leurs requêtes, elles ont résolu de revenir à la charge. Elles reprochent au gouvernement son peu d'empressement à agir pour la réforme des écoles et des hôpitaux, pour la modernisation des transports, pour l'industrialisation des régions méridionales et pour améliorer le système de prévoyance sociale.

DE FIL EN AIGUILLE

La plupart des contrats collectifs ont pu être renouvelés ces dernières semaines, à l'exception de celui des ouvriers des industries métallurgiques, qui sont un million 400.000. Les négociations traînent depuis près de cinq mois, entrecoupées de grèves fréquentes (135 heures au total), lesquelles ont déterminé des pertes évaluées à 500 milliards de lires. Rien que chez Fiat, quelque cent mille automobiles n'ont pas pu sortir des chaînes de montage, ce qui a signifié un déficit de cent milliards de lires. Les syndicats demandent en particulier un horaire de 38 heures par semaine (au lieu de 40 heures), ce que le patronat considère comme inacceptable.

Cette grève générale intervient à un moment où la situation économique est particulièrement instable et incertaine : la reprise n'est que très lente, les prix ont tendance à augmenter, et la lire, dévaluée en fait, est au bord d'une dévaluation officielle. D'autre part, le gouvernement de M. Andreotti est attaqué non seulement par les socialistes, qui se trouvent dans l'opposition, mais aussi par la gauche démocrate-chrétienne, où se distingue l'ancien président du conseil M. Aldo Moro. Le président du Sénat, M. Fanfani, lui aussi parle de révisions déchantées.

Jacques FERRIER



Une récente manifestation d'ouvriers métallurgistes et d'étudiants dans les rues de Rome. (Téléphoto AP)

Une camionnette, deux convoyeurs et près de 4 millions de marks



La camionnette de la banque. (Téléphoto AP)

DUSSELDORF, (AP). — Le convoyeur d'une voiture blindée transportant des fonds, a disparu lundi emportant 3.790.000 marks et les enquêteurs pensent qu'il s'agit d'une vengeance.

Le véhicule blindé a été retrouvé abandonné avec, à l'intérieur 210.000

marks. Une voiture appartenant à l'un des deux convoyeurs a été découverte sur un parking de l'aéroport de Düsseldorf, ce qui a amené la police à penser qu'ils auraient pu partir à l'étranger.

Le convoyeur, Guenter Heinemann, 29 ans, savait depuis le 5 février qu'il était congédié à compter du 31 mars.

En même temps que Heinemann, un autre convoyeur, Hans-Jochen Mueller, 37 ans, avait disparu, mais ce dernier s'est présenté aux policiers quelques heures plus tard.

Romance...

LONDRES (AP). — Dès son retour dimanche d'un voyage de deux semaines en Ethiopie et au Soudan, la princesse Anne, au lieu de gagner le château de Windsor où séjourne sa mère, s'est rendue à bord de sa puissante voiture de sport à Great-Somerford, la maison de campagne du lieutenant Mark Phillips.

Le lieutenant, à l'occasion du retour de la princesse, avait obtenu un week-end de permission, le troisième depuis un mois que son régiment est affecté en Allemagne.

Après avoir passé la journée de dimanche à Great-Somerford, la princesse et le lieutenant se sont rendus en voiture dans la région de Londres, en emportant culottes de cheval, bombes et cravaches. Tous deux sont des cavaliers impénitents.

CUISINE SUISSE

Pendant deux semaines, nous préparons chaque jour à votre intention 2-3 plats typiques de différentes régions de notre pays.

- Saumon frais à la bâloise
- Croustade de Coire à la viande
- Le plat des conseillers zuricois

et bien d'autres plats pour amuser votre palais.



Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Ulster : quand on tue des enfants

BELFAST (AP). — Des activistes de l'armée Républicaine irlandaise (IRA) ont reconnu qu'ils avaient déposé la mine qui a tué un garçonnet de dix ans qui jouait dans le jardin de sa maison. Ses deux jambes avaient été arrachées par l'explosion.

Mais la déclaration de la brigade de Londonderry de l'aile provisoire de l'IRA affirme que les soldats britanniques ont déclenché le dispositif de la mine, « qui ne fonctionnait pas quand nos volontaires l'ont déposée ».

La grève des aiguilleurs du ciel

PARIS (AP). — Le plan « Clément Marot » a été mis en place lundi matin et le personnel militaire remplace les contrôleurs C.F.T.C. du trafic aérien en grève depuis mardi dernier.

L'activité a été cependant confuse et assez réduite dans les différents aéroports, le personnel navigant français ayant refusé de voler sous contrôle militaire. Ce sont essentiellement des avions des lignes étrangères qui ont sillonné l'espace aérien français.

Quatre enfants brlés vifs à Londres

LONDRES (AFP). — Quatre enfants d'une même famille ont péri lundi matin dans un incendie qui a détruit le dernier étage d'un immeuble du quartier de Shepherd's Bush, dans l'ouest de Londres.

Les quatre enfants — deux garçons de huit et dix ans et deux fillettes de deux et six ans — n'ont pu être sauvés malgré l'intervention rapide des pompiers. Selon la police, le feu aurait été provoqué par un appareil de chauffage.

La Corse et les boues rouges

CALVI (AP). — Le mot d'ordre de grève lancé à travers la Corse pour protester contre les déversements des boues rouges de la Montedison a été largement suivi dans les principales villes de l'île.

La plupart des établissements scolaires ont fermé leurs portes tandis que les commerçants baissaient les rideaux de leurs magasins. Dans un certain localité, il n'y avait même pas un café ouvert.

102 heures sous l'eau

TULLE (AFP). — Un ancien joueur de rugby français est resté quatre jours et six heures sous l'eau, battant ainsi le record de la spécialité détenu par un Américain.

M. Astarie, 36 ans, homme grenouille au centre de secours de Tulle (centre de la France), a réalisé sa performance dans la piscine de Tulle, avec l'assistance permanente d'un personnel médical qualifié. Des milliers de curieux ont assisté à sa tentative.

ASIE

Céréales importées pour la Chine

WASHINGTON (AP). — Subsistant encore les effets de la catastrophe sécheresse de l'an dernier, la Chine pourrait devoir importer des céréales jusqu'à la mi-1974, estime le ministère américain de l'Agriculture.

Bien que la récolte de blé ait atteint un chiffre record l'an dernier en Chine, la sécheresse a fortement réduit la production des autres céréales. De ce fait, Pékin aurait importé au cours de l'année qui se termine le 30 juin près de six millions de tonnes de blé, soit le double de l'an dernier.

MOYEN-ORIENT

Gaza : prêtre catholique assassiné

GAZA (AP). — Le père Hanna Nimir, âgé d'une soixantaine d'années, qui était le seul prêtre catholique de la bande de Gaza, a été découvert assassiné d'un coup de feu en plein cœur, dans le sous-sol de son presbytère. Dans les milieux officiels, on redoute que ce meurtre ait des motifs politiques.

l'épargne
logement
4,2%

une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison.

CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS

UN FAIT PAR JOUR

13 à table

Ils n'étaient que neuf en avril 1954 à Genève. Ils sont treize à table depuis lundi à Paris. Treize, pour découper le gâteau vietnamien, et savoir à qui, en fin de compte, ils donneront la fête. Mais, pourquoi parler de Genève. Tout, en 10 ans, a tellement changé.

Quand, le 24 avril 1954, la délégation chinoise arriva sur les bords du Léman, un bataillon de photographes américains fit retentir le hall d'accueil de Cointrin de « Look at me » sonores. Le délégué de la Chine est arrivé samedi à Paris dans le plus parfait anonymat. Les Chinois font maintenant partie du cercle de famille. Le temps des antichambres, pour eux aussi, est révolu. En 1954, Foster Dulles y était allé d'un descriptif où il était question de demander « aux États communistes de faire amende honorable ». Qui aurait l'idée aujourd'hui de commettre une pareille maladresse ?

D'abord, les deux conférences s'ouvrent dans des conditions différentes. Celle de Paris a aussi pour mission de garantir la paix au Viet-nam du Sud. Mais, à Paris, le livre est déjà fermé. A Genève, en 1954, il restait à écrire. Quand la conférence de Genève tint sa première séance, la guerre faisait rage. Il n'était pas question de faire respecter le cessez-le-feu, car cette conférence avait pour premier but de proclamer un armistice. Il n'était pas question d'inviter à siéger les délégués d'une commission internationale de contrôle, car ses membres restaient encore à choisir. Sur question, enfin, de l'avenir politique du Viet-nam du Sud, car, au moins officiellement, il n'y avait qu'un Viet-nam. Enfin, si les Américains quittent le sud en 1973, les Français, eux, comptaient bien y rester.

Tout le monde ignore de quoi seront faits les lendemains vietnamiens. Mais, la conférence de Paris est un pas, bon ou mauvais, vers quelque chose. La conférence de Genève avait tout à imaginer, à décider, à concilier, ou à contraindre. Les négociateurs de Paris ne se séparèrent sans doute pas, sans avoir signé des documents engageant les parties en présence. Il a fallu du temps pour que bien des gens se mettent dans la tête que s'il y eut en 1954, des proclamations, des professions de foi et des refus nettement exprimés, AUCUN DOCUMENT OFFICIEL engageant qui ce soit ne fut signé entre les parties.

Quelle sera donc la mission de cette conférence de Paris ? Elle aura d'abord à vérifier le processus du désengagement américain, à faire respecter le point 5 des accords de Paris, car toutes les troupes américaines devront avoir quitté le sud le 24 mars. Elle aura à prendre des dispositions pour qu'à la même date les bases militaires américaines et celles de Viet-nam ne soient touchées (celles de Viet-nam ne sont pas touchées). C'est le point 6 des accords. Mais, la tâche de la conférence est plus considérable encore.

Elle aura à examiner dans quelles conditions pourront être appliqués les articles 9, 10, 11, 12 et 13 des accords de Paris. De quoi s'agit-il ? De l'avenir du Viet-nam, de la mise en place du conseil de concorde nationale à trois composantes qui sera chargé, avec la garantie des 13, de préparer les élections et la relève du gouvernement de Saigon. Une date est d'ores et déjà fixée. C'est à partir du 24 avril que tout doit être prêt. C'est à cette date que, selon des modalités que la conférence aura à définir, le Viet-nam du Sud devra être capable d'être de nouvelles assemblées, et, par voie de conséquence, un autre gouvernement. Un gouvernement dont la tâche essentielle sera de préparer les votes d'une éventuelle réunification.

L'article 19 des accords de Paris précise, d'ailleurs, sans ambiguïté les tâches de la conférence. Elle aura à parapher, à confirmer, à officialiser, tous les textes sur lesquels Américains, Saïgonais et Vietnams se sont déjà mis d'accord. Elle aura à donner sa garantie à la cessation des hostilités c'est-à-dire que la paix sera internationalisée et elle le sera pour TOUTE L'INDOCHINE.

C'est dire que l'heure du Cambodge ne devrait pas tarder à sonner...

L. GRANGER